

# L'ILLUSTRATION



## LE SANGLANT ANNIVERSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE ESPAGNOLE A MADRID

Des éclatements de pétards (dont on voit la fumée) ont affolé certains chevaux des gardes ; au cours de la panique qui s'ensuivit dans la foule environnante, des coups de feu furent tirés, faisant plusieurs victimes.

Phot. Keystone. — Voir l'article et les autres photographies pages 478 et 479.

AVEC CE NUMÉRO L'ABONNEMENT N° 1 COMPREND "LA PETITE ILLUSTRATION" CONTENANT

### UN NOUVEAU ROMAN

« PLEINE EAU », par GASTON RAGEOT

(En deux parties. — I.)

Voir au verso les tarifs d'abonnement.

13, RUE SAINT-GEORGES, PARIS (9<sup>e</sup>)



## TARIF DES ABONNEMENTS

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1932, "L'ILLUSTRATION" a réduit ses tarifs. Elle met, désormais, à la disposition de ses abonnés et lecteurs trois catégories d'abonnements.

**L'abonnement n° 1**, qui ne présente aucun changement par rapport à l'ancien abonnement unique, se compose des 52 numéros annuels, dont 3 spéciaux, et des fascicules de "La Petite Illustration" joints à chacun des numéros d'actualités.

**L'abonnement n° 2** comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 spéciaux, sans la collection de "La Petite Illustration".

**L'abonnement n° 3** est formé seulement des numéros d'actualités, au nombre de 49, à l'exclusion des 3 numéros spéciaux annuels et de "La Petite Illustration"; en outre, il n'est pas accepté pour 3 mois.

## FRANCE ET COLONIES FRANÇAISES :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3
Un an . . .	185 francs.	160 francs.	130 francs.
6 mois . . .	95 francs.	85 francs.	68 francs.
3 mois . . .	50 francs.	44 francs.	(Supprimé.)
Deux ans . . .	350 francs.	300 francs.	250 francs.

## ÉTRANGER :

I - PAYS EXIGEANT DES JOURNAUX LE PLEIN TARIF D'AFFRANCHISSEMENT (c'est-à-dire tous les pays non compris dans les tableaux qui suivent)

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3
Un an . . .	376 francs.	321 francs.	275 francs.
6 mois . . .	194 francs.	165 francs.	142 francs.
3 mois . . .	99 francs.	84 francs.	(Supprimé.)

## II. - PAYS ACCORDANT AUX JOURNAUX UNE RÉDUCTION D'AFFRANCHISSEMENT DE 50 %

AFRIQUE DU SUD (Union), ALBANIE, ALLEMAGNE, ARGENTINE, AUTRICHE, BRÉSIL, BULGARIE, CANADA, COLOMBIE, CONGO BELGE, CUBA, DANTZIG, ÉGYPTE, ESTHONIE, ÉTHIOPIE, FINLANDE, GRÈCE, GUYANE HOLLANDAISE, HEDJAZ, HOLLANDE, HONGRIE, IRAK, IRAN, LETTONIE, LIBÉRIA, LITHUANIE, MEXIQUE, COLONIES PORTUGAISES, ROUMANIE, TCHECOSLOVAQUIE, TERRE-NEUVE, TURQUIE, U. R. S. S., URUGUAY, ÉTAT DU VATICAN, VENEZUELA, YUGOSLAVIE

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3
Un an . . .	281 francs.	241 francs.	203 francs.
6 mois . . .	145 francs.	124 francs.	105 francs.
3 mois . . .	74 francs.	63 francs.	(Supprimé.)

## III. - PAYS ACCORDANT AUX JOURNAUX UNE RÉDUCTION D'AFFRANCHISSEMENT SUPÉRIEURE A 50 %

CHILI, COSTA RICA, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, ÉQUATEUR, GUATEMALA, HAITI, HONDURAS, NICARAGUA, PANAMA, PARAGUAY, SALVADOR

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3
Un an . . .	260 francs.	225 francs.	186 francs.
6 mois . . .	134 francs.	116 francs.	96 francs.
3 mois . . .	68 francs.	59 francs.	(Supprimé.)

Avis important. — Tous les prix ci-dessus sont acceptés au cours du change dans la monnaie du pays du souscripteur ou toute autre monnaie étrangère pourvu qu'elle soit négociable.

## IV. - PAYS LIMITROPHES OU DANS LESQUELS "L'ILLUSTRATION" POSSÈDE UNE ORGANISATION SPÉCIALE

PAYS	MONNAIE	ABONNEMENT N° 1			ABONNEMENT N° 2			ABONNEMENT N° 3			PAYS	MONNAIE	ABONNEMENT N° 1			ABONNEMENT N° 2			ABONNEMENT N° 3		
		UN AN	6 MOIS	3 MOIS	UN AN	6 MOIS	3 MOIS	UN AN	6 MOIS	3 MOIS			UN AN	6 MOIS	3 MOIS	UN AN	6 MOIS	3 MOIS	UN AN	6 MOIS	
Belgique .....	Fr. belges	395 »	203.50	103.50	340 »	175 »	89 »	280 »	144 »	74 »	Principauté de Monaco .....	Fr. franç.	185 »	95 »	50 »	160 »	85 »	44 »	130 »	68 »	
Espagne, Canaries et Maroc espag... Italie et colonies ital. Luxembourg .....	Pesetas... Lire... Fr. luxemb.	110 » 236 » 335 »	57 » 122 » 172 »	29 » 62 » 88 »	95 » 202 » 289 »	48 » 104 » 149 »	25 » 53 » 76 »	79 » 171 » 149 »	41 » 88 » 124 »	21 »	Pologne (1) .....	Zlotys ...	98 »	51 »	26 »	84 »	44 »	23 »	71 »	37 »	
											Portugal .....	Fr. franç.	250 »	128 »	65 »	215 »	110 »	56 »	178 »	92 »	
											Suisse (1) .....	Fr. suisses	55 »	28.50	14.50	48 »	24.75	13 »	40 »	20.50	

(1) En Pologne et en Suisse les règlements peuvent être exécutés par cheque postal polonais et cheque postal suisse respectivement aux comptes P. K. O. Varsovie N° 14.390, pour la Pologne, et I. V. B. 557, Les Brenets, pour la Suisse.

Tous les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois. — Les demandes de renouvellement doivent être accompagnées d'une bande. Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande et de la somme de UN franc en timbres-poste. Règlement par mandats, chèques postaux (compte 2101, Paris) ou chèques à l'ordre de "L'ILLUSTRATION".

ÉTATS-UNIS. — Entered as second class matter January 27 1903, at the Post-Office, at New York, N. Y. under Act of March 3, 1879.

## LA SEMAINE CAMIQUE, par Cami.

Voir la suite de la "Semaine Camique" page VI des Annonces.



LIBRAIRIES  
ÉRUDITION !  
— Je voudrais acheter un livre dont j'ai entendu parler. Ça traite des élections...  
— Quel titre?  
— L'Introduction à l'avis des votes.



T. S. F.  
— Je vais capter un autre poste. Ce conférencier est monotone, il répète tout le temps la même chose!  
— Oui, c'est un radiotueur!



RÉPÉTITION  
L'AUTEUR. — Maintenant le comte de Foix doit chanter accompagné par les chœurs.  
LE METTEUR EN SCÈNE. — J'ai une idée originale: je place le Foix à gauche et le chœur à droite!

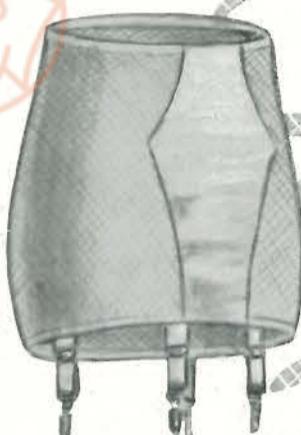


AU VILLAGE  
— Alors, Simplice, t'as voté pour ce Nestor Blanc?  
— Ben oui. Comme j'savions point écrire, c'était plus facile, j'ai eu qu'à mettre un bulletin blanc!

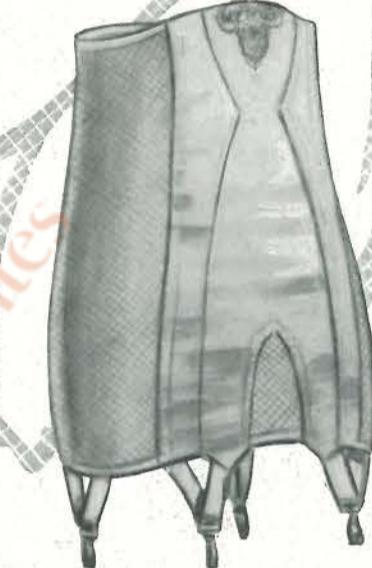


UN BLAQUEUR  
— C'est l'père Harpagon. Y mettra sûrement son bulletin pour vous.  
— Vous croyez?  
— Dame ! y met tout à gauche !

**"tu l'aimes?"**



*"Un peu..."*



*"Beaucoup..."*

*"Passionnément..."*



UNE LIGNE  
SOUPLE ET  
CORRECTE

**"Tu l'aimes?"**

Série inédite de Gaines et Ceintures en TULLE "M", élastique deux sens, nouveau procédé de tissage en "M", réalisant un Tulle extra-mince, extra-solide et rigoureusement INDÉFORMABLE. Devant en Batiste et Satin. Coupe "Grand Corsetier"

**"Tu l'aimes?"**  
se fait en 3 Modèles :  
"Un peu", Ceinturette . . . . . 49 frs  
"Beaucoup", Ceinture . . . . . 90 frs  
"Passionnément",  
Gainè-Combinaison :  
Tulle uni . . . . . 190 frs  
Tulle-Dentelle "Les Marguerites" . . . . . 230 frs

# CLAVIERE

LA GRANDE MAISON DU CORSET ET DE LA CEINTURE

234, Faubourg-Saint-Martin et 12, rue Tronchet, PARIS

LYON : 31, rue Thomassin.

LILLE : 63, rue Nationale.

SAINT-ÉTIENNE : 1, place Gambetta.

LE MANS : 22, rue des Minimes.

NIMES : 1, boulevard Alphonse-Daudet.

CAEN : 41, rue Saint-Jean.

ALES : 26, rue Saint-Vincent.

DOUAI : 30, rue de Bellain.

CHERBOURG : 40, rue Albert-Mahieu.

NARBONNE : 2, pl. de l'Hôtel-de-Ville.

BRUXELLES : 70, rue du Midi.

MARSEILLE : 45, rue Vacon.

NICE : 12, avenue Félix-Faure.

LE HAVRE : 141, rue de Paris.

MONTPELLIER : 29, rue de la Loge.

ANGERS : 7, rue d'Alsace.

CALAIS : 33, rue Royale.

BELFORT : 53, faubourg de France.

ROANNE : 68, rue du Lycée.

ARRAS : 20, rue Saint-Aubert.

BRIVE : 3, rue Gambetta.

BORDEAUX : 49, rue Porte-Dijeaux.

NANTES : 8, rue Crébillon.

TOULON : 33, rue d'Alger.

DIJON : 30, rue de la Liberté.

BÉZIERS : 48, rue Française.

AVIGNON : 24, rue Vieux-Sextier.

ANGOULÈME : 17, rue des Postes.

BOULOGNE-SUR-MER : 6, rue Thiers.

TARBES : 27, rue du Maréchal-Foch.

CHALON-SUR-SAONE : 2, pl. de Beaune.

GENÈVE : 1, rue de la Tour-de-l'Île.

TOULOUSE : 69, rue d'Alsace-Lorraine.

ALGER : 60, rue d'Isly.

STRASBOURG : 27, rue du Vieux-Marché-aux-Vins.

CLERMONT-FD : 20, r. du 11-Novembre.

GRENOBLE : 2, rue Saint-Jacques.

PERPIGNAN : 10, rue des 3-Journées.

VALENCIENNES : 20, rue Saint-Géry.

DUNKERQUE : 40, rue Alexandre-III.

CASABLANCA : 17, boul. de la Gare.

#### NOUVELLES SUCCURSALES :

NANCY : 7, rue Saint-Georges. — ROUEN : 21, rue de la Grosse-Horloge. — MAUBEUGE : 44, rue de Mons. — CANNES : 67, rue d'Antibes.



BYRRH ! EN VOILÀ UN, MONSIEUR, QUI EST TOUJOURS ÉLU... ET AU PREMIER TOUR !

**BYRRH**





# PUISSE

La puissance de votre moteur ne sera utilisée avec le maximum de profit que si elle se développe progressivement et sans à-coups.

Un effort brutal est une perte d'énergie.

— Employez un super-carburant qui ne fera pas cliquer votre moteur et lui permettra des reprises brillantes.

Les frottements inutiles s'opposent au développement de la puissance.

— Employez une super-huile qui réduira au minimum ces résistances et qui conservera à tous les régimes ses propriétés lubrifiantes.

**Esso**  
*le super carburant*

# ESSOLUBE

SUPER-HUILE POUR AUTOS

STANDARD

F. 36-52

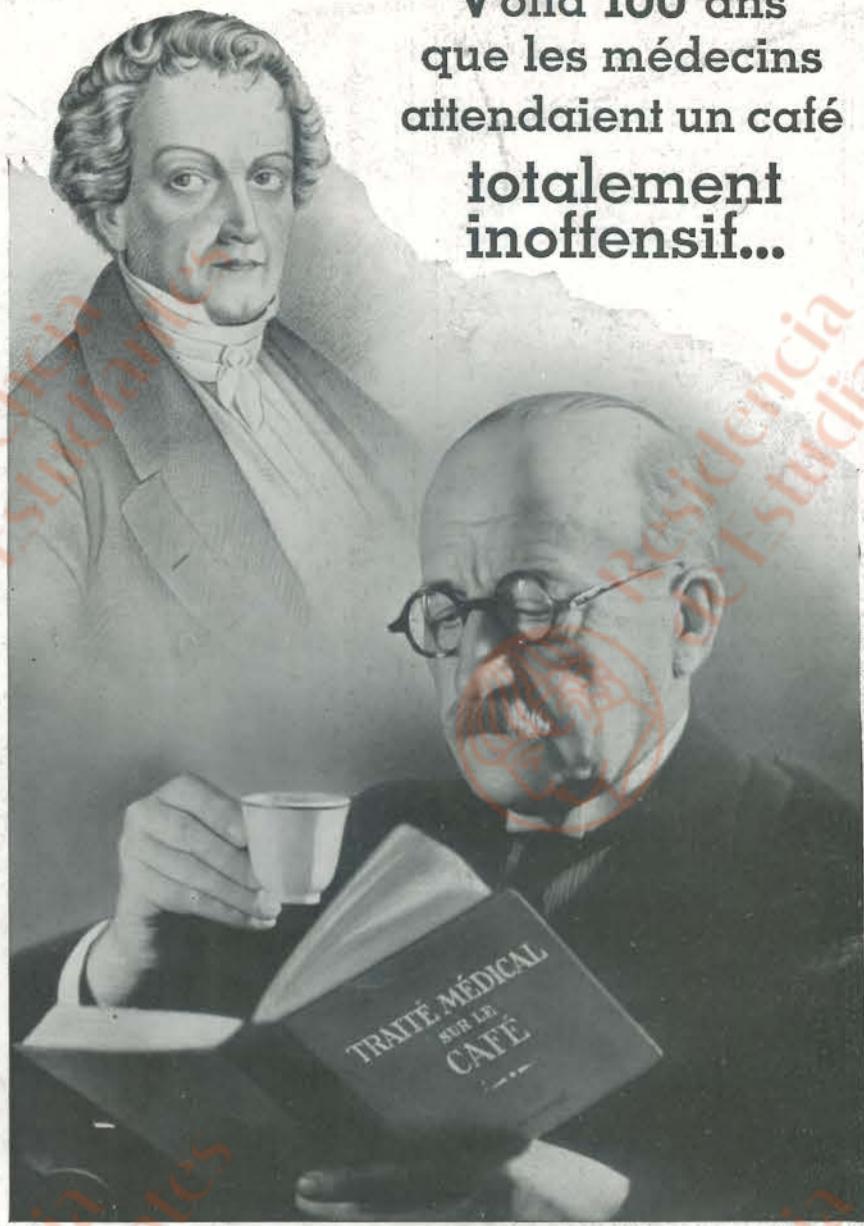
1\*

d'après A.M.CASSANDRE

**DUBON****DUBON**

**DUBONNET**  
VIN TONIQUE  
AU QUINQUINA

**Voilà 100 ans  
que les médecins  
attendaient un café  
totalement  
inoffensif...**



**Le café Sanka  
comble enfin leurs vœux !**

Le café Sanka est  
débarrassé de sa caféine,  
**mais son arôme exquis  
reste intact.**

Il flatte le goût  
**en ménageant le cœur.**

Le café Sanka stimule  
**sans énerver.**

Il vivifie l'esprit  
**sans troubler le sommeil.**

Le café Sanka allie la finesse  
**à la force de l'arôme.**

Il est la joie des malades  
**et la Providence des bien-portants.**



**café  
SANKA  
sans caféine**

Café SANKA décaféiné - 11,40 la boîte-vacuum de 200 gr.  
SANKA-BRASIL décaféiné : 8,75 la boîte-vacuum de 200 gr.

1574



# SOLEX

synonyme  
d'agrément de conduite

De tous temps le carburateur Solex, grâce à sa souplesse, sa puissance d'accélération et sa régularité de fonctionnement, a transformé la conduite de votre voiture en un véritable agrément, tout en apportant des économies de carburant de jour en jour plus appréciables.

Vous pourrez "rouler" plus économiquement encore, en utilisant :

## le montage 20 SOLEX

qui se monte sur la plupart des modèles Solex en service (transformation à partir de 62 frs).

Pour être fixé sur les possibilités d'adaptation du Montage 20 à votre moteur, demandez renseignements (par lettre ou par téléphone) à Service Spécial "A", Solex, Neuilly-sur-Seine (Téléphone : Maillot 63-71).

GOUDARD & MENNESSON, CONSTRUCTEURS, 190, AVENUE DE NEUILLY, NEUILLY-SUR-SEINE.



**MAIGRIR**  
PAR  
IODORGANINE MERCIER  
Enregistré au Labor. National de Contrôle  
En Vente Partout.  
LABOR. MERCIER 41, Route de Turin, NICE

**LIQUEUR**  
**CORDIAL MÉDOC**

**La Vie Lyonnaise**  
hebdomadaire illustré  
est la plus importante revue de Province  
ACTUALITÉS - THÉÂTRE - MODE - LITTÉRATURE  
AUTOMOBILISME - T. S. F. - ARTS - HUMOUR  
3, QUAI GÉNÉRAL-SARRAIL LYON  
G. BERTHILLIER, DIRECTEUR  
LALANDE 53-51  
LALANDE 53-52  
LALANDE 55-56  
ENVOI FRANCO D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE  
1 FR. EN TIMBRES-POSTE

**RITZ**  
UNE POU DRE QUI TIENT  
UN ROUGE FIDÈLE A VOS LÈVRES **RITZ** PRODUITS DE BEAUTÉ  
7, RUE JADIN — PARIS

## LA SEMAINE CAMIQUE, par Cami.



## DÉLICAT !

— Vous êtes malade?  
— Oui, j'ai l'estomac fragile... Alors tous ces « ballotages », ça me tourne le cœur !...

## PERPLEXITÉ

— C'est très embarrassant ! Pour qui vais-je voter, pour l'idiot ou pour le crétin...?

## FORTE SANTÉ !

— Dans le temps il était d'extrême droite. A présent le voilà d'extrême gauche !

— Oui, il a passé sa vie à toutes extrémités !

## ÉGALITÉ

— Pas la peine de crâner ! Ton bulletin de vote y vaut pas plus que l'mien !...

## DÉDUCTION

— Et dire qu'il y a des gens qui votent pas !  
— Ça peut être que des buveurs d'eau !

## Contre le manque d'appétit

Les Kellogg's Corn Flakes réveillent en un clin d'œil l'appétit endormi. Ils sont si délicieux et croustillants qu'il est impossible de résister à leur saveur ! Servez-en souvent. Ils sont nourrissants et faciles à digérer ! Inutile de les cuire : ajoutez simplement du lait frais ou de la crème. Toujours aussi frais que s'ils sortaient du four grâce à leur paquetage hermétique en papier huilé. En vente dans toutes les bonnes épiceries.



TOUS OISEAUX DE CAGE  
Maison spécialisée. Fondée en 1921.  
Vente en confiance - Expédition partout - Tarif gratuit.  
P. GROS, oiselier-naturaliste  
GIVORS-BANS (Rhône). - Téléphone 127

**COGNAC FROMY**  
Le cognac des connaisseurs  
ESTABLIS 1815

POUR VOTRE SANTÉ  
FAITES CETTE EXPÉRIENCE :

Croisez les mains au niveau de la partie inférieure de votre abdomen et appuyez tout en soulevant progressivement. Si vous éprouvez un bien-être immédiat c'est que vos organes ont besoin d'être maintenus ou remis en place.



## LA "Sangle en mains croisées"

remplacera vos mains d'une façon permanente. Vous vous sentirez merveilleusement à l'aise : cette ceinture permet le libre jeu des muscles abdominaux et conserve au corps toute sa souplesse. Catalogue et feuilles de mesures sur demande.

## G.H. WICKHAM

MAISON FONDÉE EN 1814  
15, RUE DE LA BANQUE — PARIS, 2<sup>e</sup> A

## DIJON CASSIDUTHU

Bonbons au pur cassis  
Création de "DUTHU"  
Maître-Chocolatier

Boîte d'origine 500 grammes, franc 26 fr. contre mandat.



101 AVENUE DU MAINE PARIS  
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1875  
SUFFREN 14,93  
Métro : Bienvenue. Livraison et pose Paris-Banlieue.

EXPÉDITION PROVINCE, 5% AUX LECTEURS.  
Fournisseur : Administrations, Congrégations, Hôpitaux.



## CADEAU

La Gde CHARTREUSE à VOIRON (Isère)  
OFFRE pour 5 Francs

2 flacons de CHARTREUSE (Jaune-Verte)

Profitez de cette offre unique pour goûter la véritable liqueur des Pères Chartreux.

Jointez aux 5 francs cette annonce avec nom du journal, ajoutez 0,75 si vous désirez envoi recommandé.

## POSTE AÉRIENNE RAPIDE

Postés en fin de matinée dans toutes les villes desservies, les lettres et autres objets admis au transport, sont distribués au milieu de l'après-midi, comme des télégrammes.



SERVICES QUOTIDIENS (sauf Dimanches et Jours de Fête).





PHOTO COULEURS SCAFFONI



Voyez  
comment  
fonctionne votre  
essuie glace!....

les lamelles  
mobiles du  
**PNEU A.D. ENGLEBERT**  
agissent de même  
Elles écartent l'eau et la  
boue pour s'accrocher au  
sol ferme!...

**Englebert**

TYPE A.D.

**ANTIDÉRAPANT** JUSQU'À USURE COMPLÈTE, ASSURE SÉCURITÉ, VITESSE, LONG KILOMÈTRAGE

ARBEL



## SAVOIR CHOISIR *Sa* NUANCE..



8 frs 50 12 frs 18 frs

★ *Blonde hâlée*  
★ *Brune hâlée*

★ *Naturelle*  
★ *Ocre rosée*

★ *Rachel Ardente*  
★ *Pêche*

★ *Rachel*  
★ *Bronzée*

LA VANISHING CREAM (crème de jour) Gemey est tout spécialement recommandée comme base de maquillage pour la Poudre Gemey. Elle protège l'épiderme et lui donne un teint merveilleux.

## Poudre Gemey

CRÉATION RICHARD HU'DNUT, 20, RUE DE LA PAIX - PARIS  
PARIS  
NEW YORK



ESSAYEZ GEMEY. Si vous êtes sceptique, demandez à votre fournisseur notre échantillonnage de nuances GRATUIT. A défaut ÉCRIVEZ A RICHARD HU'DNUT, 20, RUE DE LA PAIX, PARIS en vous recommandant de l'illustration et cet échantillonnage de nuances vous sera adressé gracieusement par retour du courrier.

### FAITES DE VOTRE MAQUILLAGE UNE ŒUVRE D'ART

Un des secrets de la gloire des chefs-d'œuvre que nous avons pu contempler récemment aux expositions d'Art italien et d'Art flamand réside en partie dans la maîtrise avec laquelle ces grands maîtres ont su traiter et mettre en valeur toute la beauté naturelle de la carnation féminine.

En les contemplant, nous restons rêveurs devant le nombre de coloris que l'artiste a dû utiliser, avec beaucoup de finesse, pour rendre fidèlement l'exquise fraîcheur de la vie. Il a été prouvé depuis, et bien que cela paraisse à peine croyable, que la carnation féminine est la synthèse d'une infinité de couleurs invisiblement mélangées par la nature en une chaude tonalité ou une délicate transparence.



C'est un indice précieux donné à la femme moderne. Pour en tirer intelligemment parti, il faut tout d'abord examiner soigneusement son visage, essayer de découvrir ce soupçon de bleu qui intensifie la luminosité et la transparence d'un teint de blonde, ou cette impalpable trace de vert qui donne à une brune cette délicieuse matité dorée.

Tout le problème est donc de trouver le moyen infaillible de mettre en valeur les richesses de la palette naturelle. La solution vous est offerte par Richard Hudnut qui, après de longues années d'étude dans ses laboratoires, a réalisé le mélange idéal qui donne à la Poudre Gemey des teintes « vivantes ».



Les huit coloris de la Poudre Gemey ont fait l'objet d'une étude très sérieuse et ont été mis au point après de longues recherches et des expériences concluantes.

Ces coloris sont la synthèse parfaite des huit teintes fondamentales de la carnation féminine. L'une d'elles correspond exactement à votre teint particulier — vous la trouverez aisément en demandant l'échantillonnage gratuit qui vous est offert dans l'annonce ci-contre.

Songez que depuis des mois, des années peut-être, vous masquez involontairement, par une poudre au coloris non approprié, toute la beauté naturelle de votre épiderme, au lieu de la cultiver jalousement comme le plus précieux de vos charmes.

Ariane



caisse autonome d'amortissement



Si vous avez des varices... si vous êtes une future Maman... si vous craignez l'embonpoint... si vous souhaitez une "ligne" parfaite... portez le bas élastique Vertex, en filés Lastex. Le Vertex (soie ou coton) est un bas merveilleux, guérisseur et embellisseur à la fois, invisible sous le bas de ville. Essayez-le.

*Sas*  
**VERTEX**

Gros : Établis BOUDIOS, 60, Boul. Sébastopol - Paris



LE CAFÉ GLORIFIÉ PAR LES POÈTES...

PHOT. GIRAUDON

DELILLE DICTANT DES VERS  
PEINTURE DE DANLOUX - CHATEAU DE VERSAILLES

A PEINE J'AI SENTI LA VAPEUR ODORANTE,  
SOUUDAIN DE TON CLIMAT LA CHALEUR PÉNÉTRANTE  
RÉVEILLE TOUS MES SENS, SANSTROUBLE, SANSCAHOTS,  
MES PENSERS, PLUS NOMBREUX, ACCOURENT A GRANDS  
[FLOTS],  
MON IDÉE ÉTAIT TRISTE, ARIDE, DÉPOUILLÉE,  
ELLE RIT, ELLE SORT, RICHEMENT HABILLÉE  
ET JE CROIS DU GÉNIE, ÉPROUVENT LE RÉVEIL  
BOIRE, DANS CHAQUE GOUTTE, UN RAYON DE SOLEIL.

DELILLE (1738-1813)

CAFÉ DU BRÉSIL

RÉUNIT TOUTES LES QUALITÉS



POUR L'ÉTÉ  
**LE GANT NEYRET**  
EN SOIE NATURELLE  
"DULCI"



dernière création

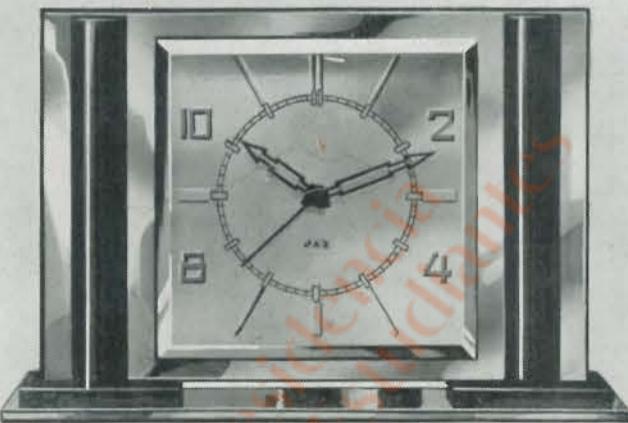
# JAZZ

LA LIGNE PURE DES STYLIQUES S'HARMONISE  
HEUREUSEMENT AVEC TOUS INTÉRIEURS  
MODERNES OU DE STYLES

LA LIGNE PURE DES STYLISTES S'HARMONISE  
HEUREUSEMENT AVEC TOUS INTÉRIEURS  
MODERNES OU DE STYLES

LA LIGNE PURE DES STYLIQUES S'HARMONISE  
HEUREUSEMENT AVEC TOUS INTÉRIEURS  
MODERNES OU DE STYLES

PRIX : DE 84 FRANCS A 115 FRANCS



'JAZ" MODELES COURANTS A PARTIR DE 33 FRANCS'



## PROFITEZ DE LEUR EXPÉRIENCE

*leur beauté sera la vôtre*

Quoi de plus chargé que la journée d'une star de cinéma ; vie étrange où se mêlent la Beauté, l'Art et le Métier... Que de soins cependant les grandes artistes prennent de cette beauté qui assure leur triomphe. Si vous voulez être à leur image, suivez ces quelques conseils :



— **VOUS VENEZ DE VOUS LEVER.** Les sécrétions nocturnes ont légèrement dilaté les pores de votre peau et vous faites votre toilette pour éliminer toutes les impuretés. Mais le contact de l'eau nécessite, immédiatement après, un assouplissement de l'épiderme qui évitera la formation des rides.

Prenez un peu de crème MALACÉINE, étendez-la sur votre visage avec un léger mouvement de massage ; laissez un court moment pénétrer la crème dans les pores, puis appliquez la poudre et le fard.



— **L'HEURE DU DÉJEUNER EST ARRIVÉE.** C'est la trêve après les occupations matinales, c'est l'heure où vous retrouvez votre famille ou vos amis, c'est l'instant, enfin, où vous tenez plus encore à votre beauté. Un bon conseil : reposez-vous d'abord quelques minutes, la fatigue de votre visage disparaîtra d'elle-même. Passez ensuite, après les avoir essuyés avec un peu d'ouate ou un linge fin, très peu de crème sur le nez et la pointe de votre menton, particulièrement attaqués par l'air et où la poudre doit avoir un soutien pour tenir toute l'après-midi. Enfin, avivez votre teint et rendez-lui sa matité par une touche de fard et un léger nuage.



— **DÉJA 8 HEURES DU SOIR.** Vous allez sortir pour un dîner ou pour le théâtre, ou bien, au contraire, vous attendez des amis. Vous êtes inquiète. Vous pensez à ces femmes sur la jeunesse desquelles la vie semble n'avoir pas de prise. Comment font-elles ? Possèdent-elles un secret : traitement de beauté spécial ou produit miraculeux ? Eh bien, non ! Ces artistes que vous admirez, ces femmes qui tiennent la vedette des Magazines n'ont pas de secret spécial : Elles souffrent, comme vous, de la fatigue de l'après-midi, mais, avant de sortir, elles savent, en quelque sorte, "faire peau neuve". Sans chercher à faire des "raccords", elles se démaquillent franchement afin d'enlever les impuretés de la journée. Faites comme elles : Passez sur le visage, le cou, les épaules et les mains un peu de cette crème MALACÉINE dont les plus éminents spécialistes ont reconnu les qualités tonifiantes et embellissantes.



SERVEZ-VOUS UNIQUEMENT DE MALACÉINE

SERVEZ-VOUS UNIQUEMENT DE MALACÉINE

# UN HOMME HEUREUX

Pour lui chaque journée commence sous le signe de la bonne humeur. Jamais un savon, ni même une crème de savon n'ont aussi bien "aidé son rasoir". C'est au Cold Cream, que le savon pour la barbe Gibbs doit ses remarquables qualités de douceur et d'ontuosité. C'est l'action même du Cold Cream sur le poil qui facilite le passage du rasoir et donne au visage l'impression d'être net et rasé de près.

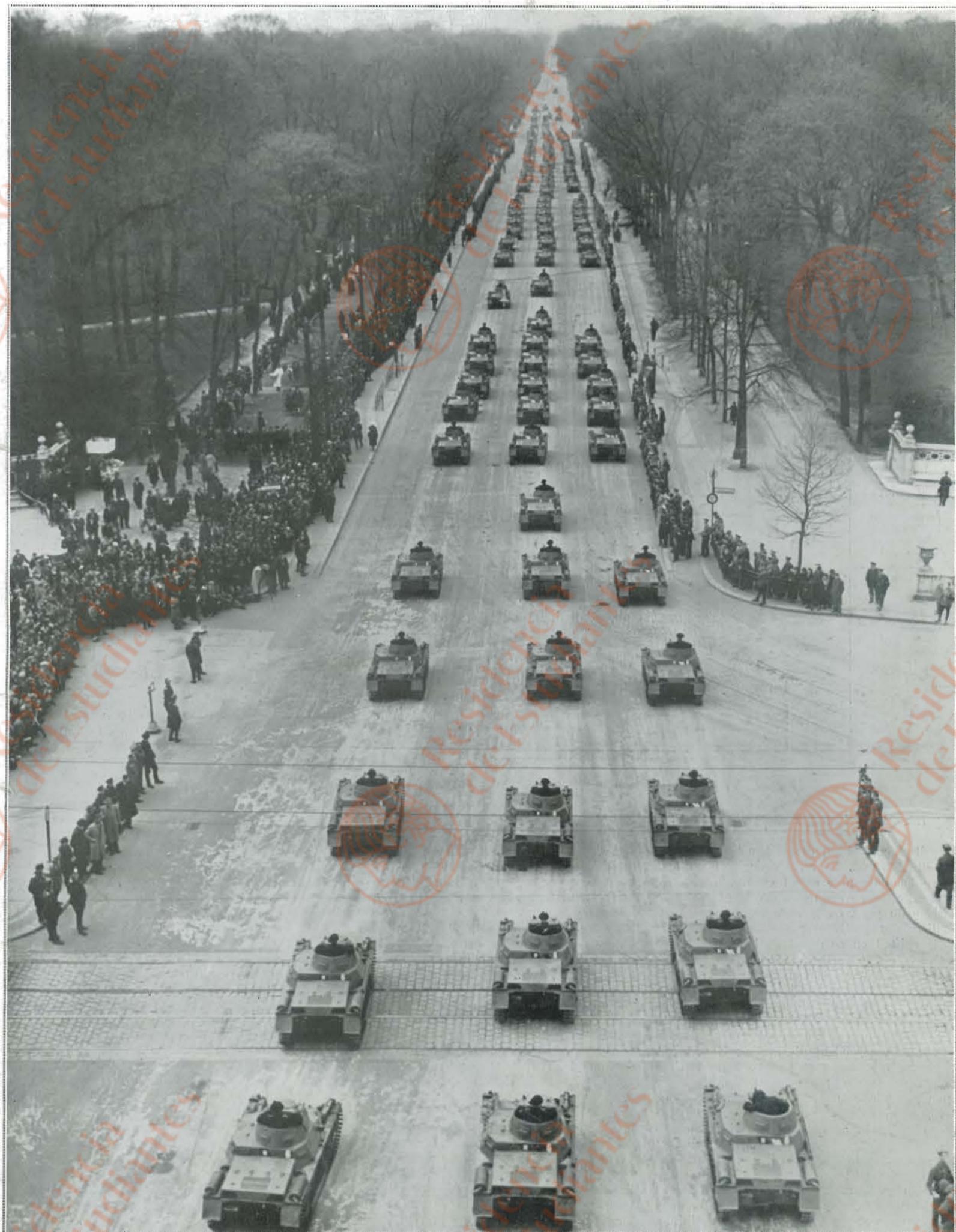
Avec  
  
*se raser  
devient un plaisir*



950

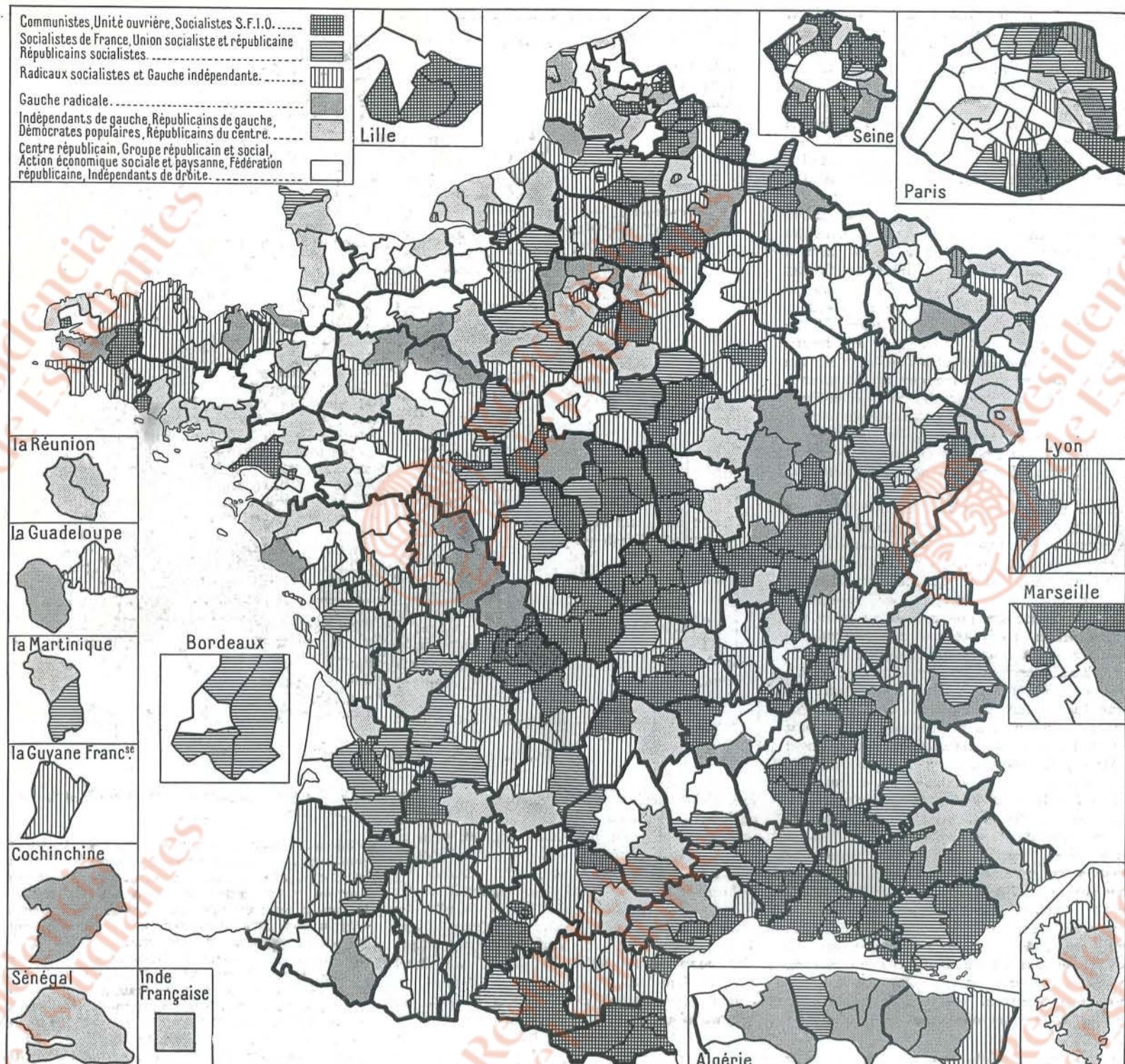
A. Poujoulat





UNE<sup>1</sup> GRANDE PARADE MILITAIRE A BERLIN, LE 20 AVRIL

A l'occasion du 47<sup>e</sup> anniversaire d'Adolf Hitler, les tanks légers de la 2<sup>e</sup> division motorisée défilent dans le Tiergarten, après les divisions d'infanterie et les détachements d'artillerie, de marins, d'aviateurs.



Distribution des partis politiques par circonscriptions à la veille des élections du 26 avril 1936

LA FRANCE ÉLECTORALE

Les élections législatives ont lieu les dimanches 26 avril et 3 mai. La carte ci-dessus permettra, lorsque leurs résultats seront connus, d'apprécier les modifications survenues dans la physionomie politique du pays. Cette carte représente la distribution des partis par circonscriptions, telle qu'elle existait en ce début de l'année 1936 sur l'ensemble du territoire français, de l'Algérie et des colonies. D'une façon approximative, tout au moins. En effet, dans la Chambre dont les pouvoirs expirent le 30 avril, on ne comptait pas moins de vingt groupes différents qui, de la droite à la gauche, s'inscrivaient sous les rubriques suivantes : 10 indépendants de droite ; 14 membres du groupe républicain et social ; 5 de l'Action économique, sociale et paysanne ; 43 de la Fédération républicaine ; 32 du Centre républicain ; 33 républicains de gauche ; 13 démocrates populaires ; 7 républicains du centre ; 26 indépendants de gauche ; 46 membres de la Gauche radicale ; 154 radicaux et radicaux-socialistes ; 16 membres de la Gauche indépendante ; 39 de l'Union socialiste et républicaine ; 5 républicains-socialistes ; 3 socialistes français ; 5 socialistes de France ; 95 socialistes S. F. I. O. ; 10 membres de l'Unité ouvrière ; 10 communistes, et 47 isolés. Cette diversité est telle qu'il était impossible, pour la clarté de la figuration, d'attribuer à chacun de ces

groupes un signe particulier. Aussi bien sont-ce des *groupes* et non pas des *partis*. On peut, à la rigueur, donner ce nom aux communistes, aux socialistes S. F. I. O., et même aux radicaux-socialistes, bien que ceux-ci soient loin d'observer toujours dans leurs votes une stricte discipline. Mais les autres groupes, surtout ceux du centre et de la droite, sont déterminés plutôt par des questions de personnes que par des divergences doctrinaires. Ils constituent des étiquettes dissemblables à l'intérieur de partis beaucoup plus larges.

C'est pourquoi on n'a fait état, ici, que de six indications. On a réuni dans la même catégorie — laissée en blanc sur la carte — les indépendants de droite, le groupe républicain et social, l'Action économique, sociale et paysanne, la Fédération républicaine et le Centre républicain. Une autre figuration — en grisé léger — est attribuée aux républicains de gauche, aux démocrates populaires, aux républicains du centre et aux indépendants de gauche, et une autre encore — en grisé plus accentué — à la Gauche radicale, dont les membres votent parfois avec les radicaux-sociaux. Ces derniers se trouvent confondus avec la Gauche indépendante, et les circonscriptions détenues par ces deux groupes sont représentées par des hachures verticales. Une cinquième catégorie — hachures horizontales — comprend les membres de l'Union socialiste et républicaine, les

républicains-socialistes, les socialistes français et les socialistes de France. Enfin, un quadrillé est affecté aux socialistes S. F. I. O., à l'Unité ouvrière et aux communistes. Pour ce qui est des isolés, ils ont été répartis, d'une façon forcément arbitraire, selon leurs affinités. On peut dire, *grosso modo*, que quadrillé et hachures horizontales ou verticales s'appliquent en quasi-totalité au Front populaire tandis que les grisés et les circonscriptions laissées en blanc sont le fief des partis qui combattent ce Front populaire.

Si l'on considère les grandes villes, on constate que la droite et la gauche — pour employer ces termes abrégés et relativement exacts — se les partagent plus ou moins également, les députés de droite étant ceux des quartiers « bourgeois », tandis que les quartiers populaires votent pour la gauche. Cela est particulièrement sensible à Paris, où le bloc modéré des arrondissements du centre et de l'ouest a pour contre-partie le bloc de gauche des arrondissements de l'est et de la périphérie, sans parler de la « ceinture rouge » de la banlieue. La même particularité s'observe, en tenant compte des différences topographiques, à Lyon, à Marseille ou à Bordeaux.

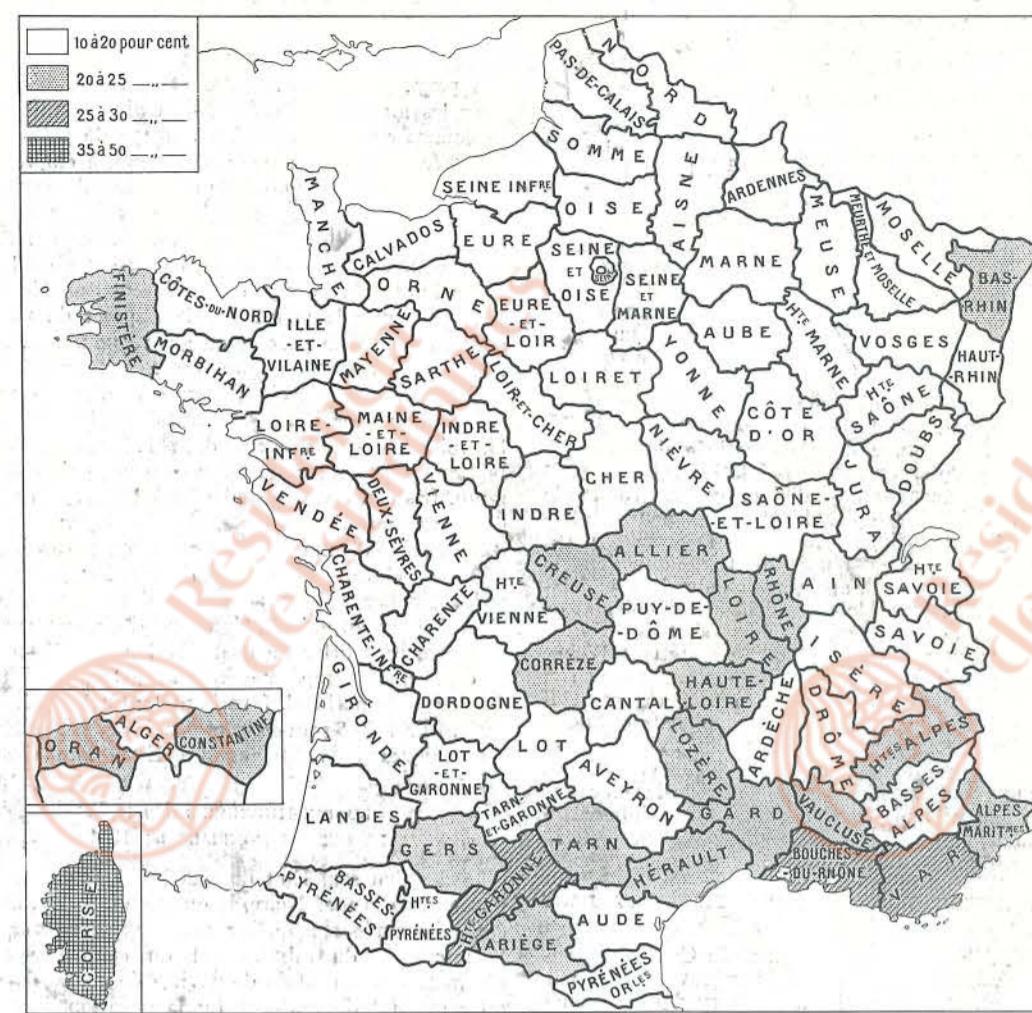
Pour ce qui est de la province française, un arc de cercle, tracé du Nord de la Normandie à la Vendée, isolerait à l'ouest la plus consistante continuité de circonscriptions de « droite », sauf en Bretagne, à Cherbourg et à Saint-Nazaire. Les

modérés l'emportent encore dans le Pas-de-Calais et dans le Nord, malgré l'abondance de la population ouvrière, dans l'Est, en Alsace, et dans les régions montagneuses du Plateau central, des Alpes et des Basses-Pyrénées. Par contre, dans tout le Sud-Ouest, c'est le radical-socialisme qui a nettement l'avantage, tandis que le socialisme prévaut dans le Centre et dans le Sud-Est.

Notre autre carte et le schéma qui la complète sont relatifs à la participation électorale. La carte indique ce que fut le pourcentage des abstentions aux élections dernières de 1932. Il s'est inscrit généralement entre 10 et 20 %. Il a toutefois été plus considérable — de 20 à 25 % — dans le Finistère, le Bas-Rhin, la Corrèze, la Creuse, l'Allier, la Loire, le Rhône, la Haute-Loire, la Lozère, le Gard, le Vaucluse, les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes, l'Hérault, le Tarn, l'Ariège et le Gers. Il a atteint 25 à 30 % dans la Haute-Garonne, les Bouches-du-Rhône et le Var, sans qu'il soit possible d'en discerner la raison, et il est monté pour la Corse jusqu'à 35 à 50 %. Peut-être, pour ce dernier département, peut-on l'expliquer par le fait qu'un grand nombre des électeurs inscrits ne résident pas dans l'île et qu'ils reculent devant les frais d'un voyage pour aller accomplir leur devoir civique.

D'autre part, notre schéma montre quelle fut la participation électorale au cours des quinze législatures de la Troisième République, en France, en Algérie et dans les colonies. Elle a subi des fluctuations, mais elle tend manifestement à s'accroître. En France, c'est en 1881 qu'elle fut au niveau le plus bas, près d'un tiers des inscrits s'étant abstenus. La proportion des abstentions a été presque aussi élevée aux élections de 1919, c'est-à-dire au lendemain de la guerre. La réadaptation à la vie civile n'était probablement pas encore tout à fait accomplie. Mais depuis 1924 82 à 83 % des inscrits ont toujours voté. Cette participation électorale est sensiblement inférieure en Algérie, et encore plus aux colonies. Mais là encore elle est en voie d'augmentation continue. De 1876 à 1932, les abstentionnistes d'Algérie sont tombés de moitié. Aux élections de 1928, ils n'étaient que de 21,80 %, contre 24,12 % en France. Il est vrai que les troubles antisémites avaient alors porté au paroxysme, dans la population algérienne, l'excitation politique. Quant aux colonies, pendant les premières années de la République, elles se désintéressaient presque complètement des consultations électorales : un quart ou un tiers seulement des inscrits votaient. Aujourd'hui, ce sont les deux tiers.

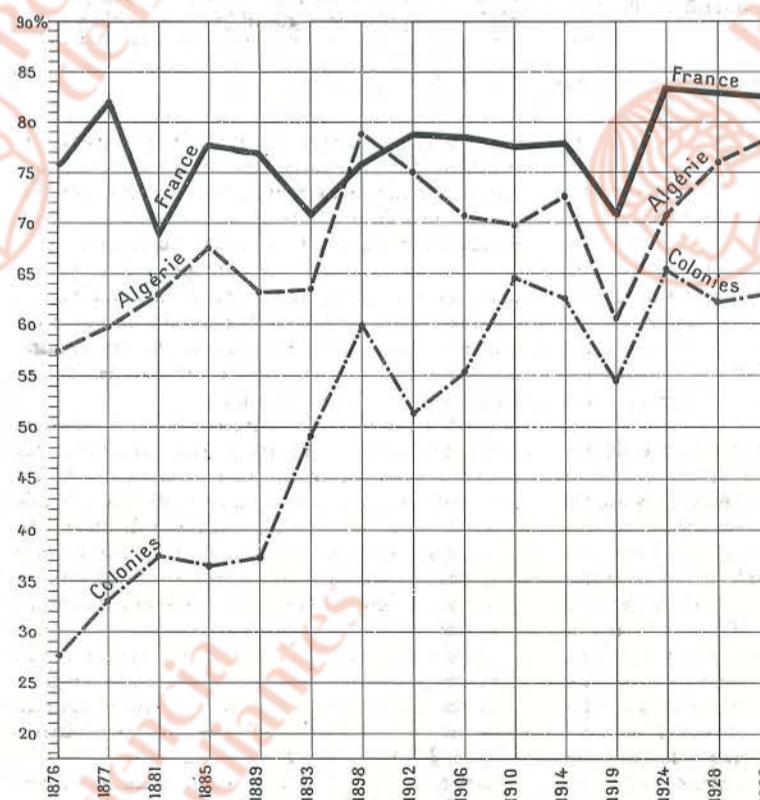
Il est évident que le niveau de la participation électorale en France n'est pas comparable, par



Pourcentage des abstentions aux élections de 1932.

exemple, à celui de l'Allemagne, où il a atteint, au dernier plébiscite, 99 % des inscrits. Mais les conditions sont bien différentes dans un pays de liberté et sous un régime de dictature où l'abstentionnisme est considéré, ou presque, comme une trahison et expose aux pires représailles. En Angleterre, aux élections de 1935 et de 1931, les votants n'ont représenté qu'un peu plus des deux tiers des inscrits. Les abstentions y sont donc plus considérables qu'en France. Il faut tenir compte, toutefois, de ce qu'en Angleterre les femmes votent et qu'elles sont généralement moins pressées que les hommes à venir déposer leurs bulletins dans l'urne. Si le suffrage féminin existait en France, il est probable que le pourcentage total des abstentionnistes dépasserait 17 %.

Ce qui, en tout cas, ne chôme pas chez nous, ce sont les candidats. Pour les 618 sièges qui sont à pourvoir demain, le ministère de l'Intérieur a reçu plus de 4.800 déclarations de candidatures contre 3.837 en 1932, 3.763 en 1928, 2.765 en 1924 et 2.129 en 1919. Nous surclassons, sur ce point, très largement l'Angleterre. Mais de l'autre côté de la Manche toute candidature doit s'accompagner d'une caution assez élevée, dont le montant reste acquis au gouvernement si le candidat n'a pas obtenu un nombre suffisant de voix. Cela élimine les candidatures fantaisistes ou celles qui — étant simplement de principe — n'ont aucune chance.



La participation électorale de la métropole et de la France d'outre-mer depuis l'avènement de la Troisième République.

ROBERT DE BEAUPLAN.

#### LES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES

Le communiqué publié à l'issue de la conférence entre locarniens tenue à Genève le 10 avril, et qui a été analysé ici la semaine dernière, confiait à M. Eden la mission de demander au gouvernement allemand un certain nombre d'éclaircissements avant que fût examinée à nouveau la situation internationale créée par la dénonciation du traité de Locarno. Ce « nouvel examen » a été reporté à la date du 11 mai, c'est-à-dire après les élections françaises et lorsque se tiendra la prochaine session régulière du Conseil de la Société des Nations. L'affaire rhénane est ainsi entrée dans une période d'attente. Elle a cédé la première place, sur le plan de l'actualité, au conflit italo-éthiopien, lequel a motivé une réunion spéciale du « comité des treize », le 16 avril.

Cette réunion fut précédée de nombreux entretiens privés entre M. de Madariaga, président des « treize », le baron Aloisi, délégué italien, M. Paul-Boncour, chef de la délégation française en l'absence de M. Flandin qui n'était pas retourné à Genève, et les représentants éthiopiens. Il s'agissait d'obtenir un accord de principe entre l'Italie et l'Ethiopie sur les conditions où les pourparlers de paix pourraient s'engager. L'Italie, on le sait, n'acceptait que des négociations directes auxquelles la Société des Nations ne participerait pas. L'Ethiopie, au contraire, prétendait que ces négociations eussent lieu dans l'esprit et dans le cadre de Genève, c'est-à-dire sous le contrôle et la responsabilité du Conseil. De multiples efforts furent dépensés pour concilier ces points de vue divergents. Tout au plus put-on obtenir que l'Italie consentit à ce que les pourparlers s'ouvrissent à Ouchy, en dehors mais près de Genève, et « en contact » avec le « comité des treize », qui pourrait y envoyer des « observateurs ». M. Paul-Boncour, de son côté, avait suggéré au baron Aloisi l'idée d'un armistice, qui contribuerait puissamment à rassurer l'atmosphère. Mais le gouvernement de Rome repoussa cette proposition. Quant à la délégation éthiopienne, quand elle connut la concession, à la vérité minime, faite par l'Italie, elle persista dans l'attitude qu'elle avait adoptée et, prenant acte du refus italien de « négocier dans le cadre de la Société des Nations et dans l'esprit du pacte », réclama avec force que ne fût pas ajournée plus longtemps l'application de toutes les prescriptions de l'article 16 : autrement dit, que le « comité des dix-

huit » fût convoqué sans délai pour aviser à l'extension des sanctions déjà en vigueur contre l'Italie depuis le 18 novembre.

Telle était la situation quand le « comité des treize » tint sa séance, le 16 avril, en fin d'après-midi. Ce fut pour constater l'échec de la conciliation et, par suite, la fin du mandat qui avait été dévolu à son président. Il ne lui restait plus qu'à rédiger un rapport et à le transmettre au Conseil de la Société des Nations, pour décision. Procédure un peu surprenante, au premier abord, puisque le « comité des treize » n'est autre que le Conseil de la Société des Nations moins les deux Etats intéressés, dont les votes, d'ailleurs, ne comptent pas. C'est donc lui-même, sous un autre nom, que le comité a saisi pour prendre connaissance de son propre rapport. Ainsi l'exige la complication juridique en honneur à Genève.

Le Conseil de la Société des Nations, qui s'est réuni à son tour dans la matinée du 20 avril, avait à opter entre deux solutions. L'une était le renforcement immédiat des sanctions, comme le demandait l'Ethiopie. L'autre, un nouvel atermoiement. M. Eden préconisait le premier parti. M. Paul-Boncour réussit à faire prévaloir le second. Le Conseil, après avoir entendu les déclarations du baron Aloisi, du délégué éthiopien et de quelques autres de ses membres, s'est donc borné à voter un projet de résolution regrettant l'échec de la procédure de conciliation et renouvelant son appel pacifique aux belligérants. Après quoi, il a définitivement clos sa session extraordinaire ouverte à Londres le mois dernier. Un répit de trois semaines est donc laissé pour l'affaire éthiopienne comme pour l'affaire rhénane. D'ici là les élections françaises auront eu lieu. La politique internationale a jugé opportun d'attendre leur issue. — R. L.

#### UN DISCOURS RADIODIFFUSÉ DE M. SARRAUT

M. Albert Sarraut, président du Conseil, a prononcé, le 15 avril, dans un banquet organisé par le syndicat des quotidiens régionaux, un discours radiodiffusé dont il a consacré la majeure partie à un exposé de la situation internationale. Deux passages de ce discours ont été particulièrement remarqués : l'un est celui où le chef du gouvernement a affirmé avec beaucoup de force que, si la France n'avait à compter que sur elle-même pour assurer sa défense, elle pourrait encore avoir une pleine confiance, car son instrument militaire, son armée, sa marine, son aviation, est actuellement à la hauteur des missions qui pourraient lui être confiées et que rien ne sera négligé pour accroître encore sa valeur, son rendement et ses ressources. L'autre déclaration, qui a provoqué à l'étranger une certaine sensation, est celle-ci : « Faudra-t-il que des déceptions extrêmes, s'ajoutant aux déconvenues antérieures et brisant enfin notre foi persévérente dans ce haut idéal d'organisation collective de la paix, nous détournent un jour de la route de Genève ? Devrons-nous, en présence de l'égoïsme des uns, des tergiversations ou des défaillances des autres, renoncer à l'espérance d'un régime international de solidarité et d'assistance, pour ne songer désormais qu'aux garanties de notre propre sauvegarde ? Cette question enferme un drame dont je veux dire bien haut que l'angoisse majeure n'est pas pour nous. » Ce langage laisse entendre nettement que, si la France n'obtenait pas, sur le plan international, les satisfactions et les apaisements qu'elle réclame, elle serait prête à quitter la Société des Nations, avec toutes les conséquences qui pourraient en découler.

#### LE RÉGIME DES DÉTROITS

De tout temps les détroits ont tenu dans la vie des peuples un rôle essentiel. Faisant communiquer les mers et les océans, ils obligent en effet le commerce international, en temps de paix, et les forces navales, en temps de guerre, à emprunter leurs eaux. Des questions complexes de souveraineté se posent alors : droit pour l'Etat ou les Etats possesseurs des rives d'en interdire l'accès, droit pour les Etats étrangers, et surtout pour les Etats limitrophes dont le détroit constitue l'issue principale vers la mer libre, de disposer du passage en temps de paix et de guerre pour assurer leur ravitaillement ou faire face à une agression.

Entre tous les détroits d'Europe et d'Asie, ceux qui séparent ces deux continents ont tenu dans l'histoire, et spécialement dans l'histoire diplomatique du dernier siècle, une place prépondérante. Les controverses soulevées à leur sujet sont devenues un des aspects de la « question d'Orient », d'autant plus grave que, sur ces détroits, s'élevait une cité qui avait été et pouvait redevenir une des grandes capitales du monde. Tour à tour, au gré d'intérêts transitaires et parfois sans se soucier de contradictions manifestes, la diplomatie européenne joua avec les principes du droit international, favorisant tantôt les prérogatives de l'Etat souverain et tantôt les nécessités économiques et politiques des Etats non riverains.

#### DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE A LA GUERRE MONDIALE DE 1914

Tant qu'un seul Etat domina les rives du Bosphore et de la mer Noire, la question des Détroits était demeurée simple, car cet Etat se réservait le monopole du cabotage et du commerce et n'admettait pas l'entrée de navires de guerre dans cette mer intérieure. Telle fut la situation depuis la conquête ottomane jusqu'au jour où, par l'annexion de la Crimée, la Russie de Pierre le Grand et de Catherine II devint riveraine de cette mer et y lança ses premiers vaisseaux.

L'escadre d'Orloff, qui écrasa la flotte turque à Kuru Tchésme, imposa au sultan l'octroi du traité de Kutchuk Kainardji (1774), par lequel le libre passage était assuré aux navires de commerce russes. L'Autriche (1784), l'Angleterre (1799), la France (1802) obtinrent pour elles la même faveur. Durant les luttes de la période napoléonienne, l'escadre russe de la mer Noire passa sans opposition les Détroits pour aller conquérir les îles Ioniennes, mais une escadre anglaise, en 1807, ne réussit pas sans pertes une démonstration contre Constantinople. Deux ans plus tard, par le traité des Dardanelles de 1809, l'Angleterre obtenait du sultan qu'il interdit l'accès des Détroits aux navires de guerre.

A la suite de la guerre russo-turque, la paix d'Andrinople (septembre 1829) confirma l'ouverture des Détroits à tous les navires de commerce se rendant dans les ports russes ou en revenant, à l'exclusion des navires de guerre. Mais en 1833, grâce à l'influence qu'il exercait alors sur la Porte, le gouvernement du tsar réussit à faire étendre ce droit à ses navires de guerre, à l'exclusion de ceux des autres puissances (traité d'Hunkiar

Iskélessi, 8 juillet 1833). Ce privilège fut remplacé, après la dangereuse crise orientale qui suivit la révolte du pacha d'Egypte, par la convention des Détroits signée à Londres en juillet 1841, en vertu de laquelle l'Autriche, la France, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie proclamaient la fermeture obligatoire des Détroits à toutes les flottes de guerre.

Les défaites de Crimée eurent pour résultat d'interdire à la Russie non seulement de faire passer ses navires de guerre par les Détroits, mais même d'en posséder en mer Noire et d'y entretenir des arsenaux (traité de Paris de 1856). La mer Noire fut ainsi neutralisée, aucun Etat ne pouvant y avoir plus de dix bâtiments légers.

Profitant de la guerre franco-allemande, la Russie dénonça cette clause du traité de Paris, et l'Europe, réunie à Londres, y substitua la convention de 1871 par laquelle était reconnu le double principe de l'ouverture des Détroits aux navires de commerce et de leur fermeture aux navires de guerre de toutes les nations, avec la réserve que le sultan aurait la faculté d'accorder le passage aux bâtiments de guerre de puissances amies ou alliées dans le cas où il jugerait leur intervention nécessaire pour la sauvegarde des stipulations du traité de Paris.

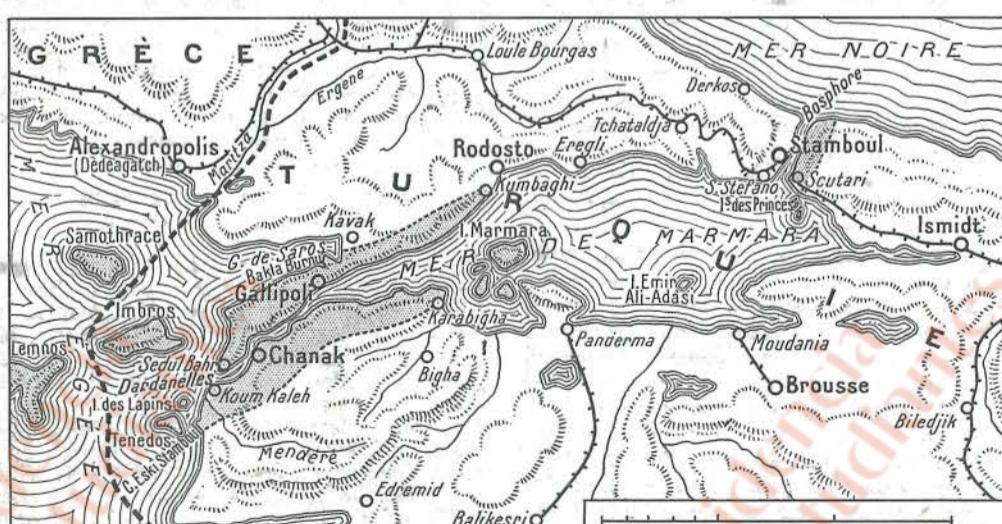
Le congrès de Berlin, de 1878, confirma ce régime. Toutefois, en 1904, lors de la guerre russo-japonaise, deux navires russes, le *Pétersbourg* et le *Smolensk*, qui allaient combattre en Extrême-Orient, ayant franchi les Détroits sous pavillon commercial, la Grande-Bretagne éleva une vive protestation. Pendant les guerres balkanique et italo-turque, les Détroits furent minés et, pour quelques semaines, interdits à toute navigation. Des démonstrations navales eurent lieu à l'entrée des Dardanelles, mais, à la paix, la question des Détroits ne fut pas abordée. Elle n'en préoccupait pas moins la Russie qui, à la veille de la guerre mondiale, cherchait le moyen diplomatique de la résoudre, conformément à ses intérêts et à ses ambitions séculaires.

Au mois d'août 1914, deux navires de guerre allemands, le *Goeben* et le *Breslau*, se réfugièrent dans les Détroits où l'escadre anglaise lancée à leur poursuite n'osa pas pénétrer, par respect pour la neutralité turque. Comme le gouvernement britannique avait saisi deux cuirassés en construction en Angleterre au compte de la Turquie, celle-ci déclara acheter, pour les remplacer, les deux vaisseaux allemands. Malgré la protestation de leur opinion publique et de leur presse, les Alliés s'inclinèrent. Les deux vaisseaux, quelques mois plus tard, sous pavillon turc, allèrent bombarder les ports russes de la mer Noire, ce qui provoqua l'entrée en guerre de la Turquie aux côtés des puissances centrales (29 octobre 1914). Dès la fin de septembre, les Détroits avaient été interdits à la navigation.

#### APRÈS LA VICTOIRE DES ALLIÉS (1918-1923)

A la suite de leur victoire, à l'armistice, les Alliés occupèrent Constantinople. L'un des quatorze points du président Wilson, l'article 12, spécifiait que la liberté des Détroits devrait être garantie. Leur fermeture pendant la guerre avait en effet causé un dommage incalculable aux puissances occidentales en coupant leurs communications avec la mer Noire, principal débouché de la Russie. Pour forcer le passage des Dardanelles avait été vainement tentée la désastreuse expédition de Gallipoli. La résistance turque n'avait pu être brisée et l'isolement de la Russie fut une des principales causes de l'effondrement du régime tsariste, de l'avènement du bolchevisme et de la paix séparée de Brest-Litovsk.

Aussi la volonté d'empêcher à l'avenir la fermeture des Détroits constituait-elle un des « buts de guerre » essentiels des Alliés. Ils crurent l'avoir obtenu au traité de Sèvres (mai 1920), qui imposait à la Turquie l'institution d'un organisme international : la commission des Détroits, imaginée à l'imitation de la commission du Danube créée en 1856 par le traité de Paris, opérant comme une émanation de la Société des Nations, avec des pouvoirs étendus et presque souverains. L'Angleterre, la France et l'Italie, seules autorisées à conserver des forces militaires et navales permanentes dans la zone des Détroits, devaient être chargées de faire exécuter les décisions de la commission.



La zone démilitarisée des Détroits.

Mais les auteurs de ce règlement n'avaient prévu ni le génie militaire de Moustapha Kemal, ni les talents diplomatiques d'Ismét pacha, ni la rivalité d'intérêts qui paralyaient toute leur politique orientale. Le traité de Sèvres resta lettre morte et il fallut attendre le désastre de l'offensive grecque en Anatolie pour qu'il fut remplacé par le traité de Lausanne du 24 juillet 1923. C'est lui qui, désormais, a réglé le statut des Détroits par une de ses annexes, en vingt articles, intitulée « convention des Détroits ».

#### LA CONVENTION DES DÉTROITS DU 24 JUILLET 1923

La convention des Détroits de Lausanne, signée entre l'Empire britannique, la France, l'Italie, le Japon, la Bulgarie, la Grèce, la Roumanie, la Russie — qui ne l'a pas ratifiée — la Yougoslavie et la Turquie, a pour objet d'assurer la liberté absolue de passage et de navigation, par mer et dans les airs, dans le détroit des Dardanelles, la mer de Marmara et le Bosphore, aussi bien pour les bâtiments ou aéronefs de commerce que pour les flottes de guerre, en temps de paix et en temps de guerre. A cet effet, et par surcroit de précaution, elle avait astreint la Turquie à une démilitarisation du littoral placé sous sa souveraineté.

La force maxima qu'une puissance peut faire passer par les Détroits à destination de la mer Noire ne saurait dépasser celle de la flotte la plus forte appartenant à une puissance riveraine : en l'espèce la flotte russe. Toutefois, les puissances auront toujours le droit d'envoyer en mer Noire, en tout temps et en toutes circonstances, une force n'excédant pas trois bâtiments, dont aucun ne dépassera 10.000 tonnes. Des stipulations minutieuses, énoncées aux articles premier, 2 et 3 de la convention, envisagent, pour les bâtiments de commerce comme pour les flottes de guerre, les diverses hypothèses qui peuvent se présenter : 1<sup>o</sup> en temps de paix ; 2<sup>o</sup> en temps de guerre, la Turquie restant neutre ; 3<sup>o</sup> en temps de guerre, la Turquie étant belligérante.

Quant à la démilitarisation imposée à la Turquie, elle affectait : 1<sup>o</sup> pour les Dardanelles, au nord-ouest, la presqu'île de Gallipoli et la région au sud-est d'une ligne partant d'un point nord du golfe de Saros, situé à 4 kilomètres au nord-est de Bakla Burnu, aboutissant sur la mer de Marmara à Kumbaghi et passant au sud de Kavak, cette localité exclue ; au sud-est, la région comprise entre la côte et une ligne tracée à 20 kilomètres, partant du cap Eski Stamboul, en face de Ténédos, et aboutissant sur la mer de Marmara en un point situé immédiatement au nord de Karabigha ; 2<sup>o</sup> pour le Bosphore, à l'est une zone s'étendant jusqu'à une ligne tracée à 15 kilomètres de la côte occidentale ; 3<sup>o</sup> toutes les îles de la mer de Marmara, sauf celles d'Emir Ali Adasi ; 4<sup>o</sup> dans la mer Egée, les îles Samothrace, Lemnos, Imbros, Ténédos et les îles des Lapins. Par dérogation spéciale, une garnison de 12.000 hommes au maximum, un arsenal et une base navale pouvaient être maintenus à Constantinople et ses dépendances immédiates.

La stricte observation de ces clauses a été dévolue à une commission internationale, dite des Détroits, siégeant à Constantinople. Toute action directe lui est interdite : elle n'agit que par l'entremise du gouvernement turc et de la Société des Nations. Son rôle se borne à « observer », à « proposer » et, s'il y a lieu, à « protester ». Au cas où une violation quelconque de la convention serait commise, il appartiendrait à la France, à la Grande-Bretagne, à l'Italie et au Japon, à défaut des autres parties contractantes, d'intervenir conjointement « par tous les moyens que le Conseil de la Société des Nations décidera à cet effet ». Il en va de même s'il se produisait quelque acte de guerre ou menace de guerre. Il faut reconnaître que ce texte est bien vague, car il s'en remet uniquement au Conseil, sans spécifier par avance aucune des mesures qui devraient ou pourraient être prises pour sauvegarder ou rétablir l'ordre international.

#### LA DÉNONCIATION TURQUE

C'est ce régime de la démilitarisation — et non point le principe de la liberté des Détroits — que la Turquie vient de dénoncer. Elle avait accepté,



Le roi Edward VIII haranguant les scouts devant la chapelle du château de Windsor. — Phot. Keystone.

en 1923, les servitudes qui lui étaient imposées parce que la démilitarisation était alors à la mode et qu'on pouvait croire qu'elle se généraliserait, aussi bien sur mer que sur terre. Les événements ont démenti cette espérance et la Turquie s'est vite rendu compte de l'infériorité manifeste où elle serait placée s'il lui fallait pourvoir à sa propre défense, d'autant que la Russie, signataire de la convention de Lausanne, s'est abstenu de la ratifier, de sorte qu'elle n'est pas liée avec elle. La dénonciation de Locarno par l'Allemagne, puis le vote du rétablissement du service obligatoire par la Diète autrichienne ont créé deux précédents dont le gouvernement d'Ankara n'a pas manqué de s'autoriser. Il a pu constater aussi, à propos de l'affaire rhénane, combien étaient lentes et difficiles à mettre en œuvre les garanties d'un statut international. Il craint donc, à juste titre, que la Turquie, si elle se trouvait menacée, ne fût pas suffisamment protégée par l'intervention des puissances et de la Société des Nations et il tient à récupérer personnellement la plénitude de ses moyens défensifs.

La requête turque a été introduite d'une façon irréprochable, par les procédures légales, en vertu de l'article 19 du covenant qui prévoit un nouvel examen des traités ne correspondant plus aux circonstances actuelles. C'est la première fois qu'un Etat a officiellement invoqué cet article 19. Jusqu'ici, l'Allemagne nous avait habitués aux républiques unilatérales et à la méthode du « fait accompli ». Les puissances étaient donc tenues à prendre en considération la demande turque et à lui réservé une attention bienveillante. C'est en ce sens qu'elles ont répondu à la communication qui leur était faite. — R. L.

#### LOYALISME SCOUT

Un millier de scouts venus de toute la province se sont réunis ces jours-ci à Windsor pour assister à un service funèbre célébré à la mémoire de George V. Coiffés du classique chapeau à larges bords, mais démunis de leurs longues cannes, ils mettaient une note imprévue de modernisme et de jeunesse dans ce cadre de vieilles pierres noires et de style archaïque où s'évoquaient quelques-uns des fastes les plus émouvants de la vieille Angleterre.

Le nouveau roi, Edward VIII, se plaçant devant la cérémonie sur le vaste perron de la chapelle, que bordait une haie d'honneur de fanions et de scouts, adressa quelques mots de bienvenue et de remerciements à cette loyaliste jeunesse. Des acclamations accueillirent la fin de ce petit speech familial et amical attestant l'union qui existe entre le sportif souverain de la Grande-Bretagne et ses sujets scouts, comme lui épris de grand air et d'exercices violents.

#### LE 47<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU FUHRER

(Voir notre gravure de première page.)

Le 20 avril 1936, le chancelier Hitler a eu quarante-sept ans. Jamais encore son anniversaire n'avait été fêté avec autant d'ampleur et de solemnité que cette année-ci. Défilés, parades, discours radiodiffusés, musiques militaires, tout cela fut prodigieux. Mais ce qui était peut-être nouveau, c'est le caractère d'hommage personnel que cette célébration a revêtu. La nation tout entière s'est comme prosternée devant l'« homme providentiel » auquel la jeunesse allemande a été consacrée. Dans les moindres bourgades, le serment au Führer, dit serment du glaive, a été prononcé par tous les enfants et les jeunes gens. C'est véritablement un culte qui est né.



L'ancien champ d'aviation de Dessié, au pied des montagnes.

## LES OPÉRATIONS MILITAIRES EN ÉTHIOPIE

Pendant que la Société des Nations s'efforçait vainement de concilier les points de vue divergents de l'Italie et de l'Ethiopie pour l'ouverture de pourparlers de paix, les victoires italiennes se sont poursuivies à un rythme accéléré. Sur le front nord, après la prise de Quoram, qui avait suivi, le 5 avril, la victoire du lac Achanghi, le corps d'armée érythréen, avançant de plus de 200 kilomètres en six jours vers le sud, s'emparait, le 15 avril, de Dessié, position extrêmement importante, car cette ville est en quelque

sorte la capitale stratégique de l'Ethiopie. Elle commande les routes de caravanes vers Gondar et la Côte française des Somalis. Elle n'est qu'à 260 kilomètres d'Harrar et à 250 kilomètres d'Addis Abeba, ville à laquelle elle est reliée par une excellente route moderne, praticable aux convois automobiles. Plus à l'ouest, les Italiens sont parvenus à Gallabat, à la frontière du Soudan anglo-égyptien, et ils ont atteint le lac Tsana le 12 avril. Le nom de cime Mussolini a été donné par eux, dans une attention symbolique, au sommet le plus élevé de la presqu'île de Gorgora, sur le lac. D'après les nouvelles à la date du 19 avril, non confirmées



Le Dr Joucla, agent consulaire et directeur de l'hôpital français d'Harrar, dans une pièce du consulat atteinte par les bombes.



L'AVANCE DES TROUPES ITALIENNES

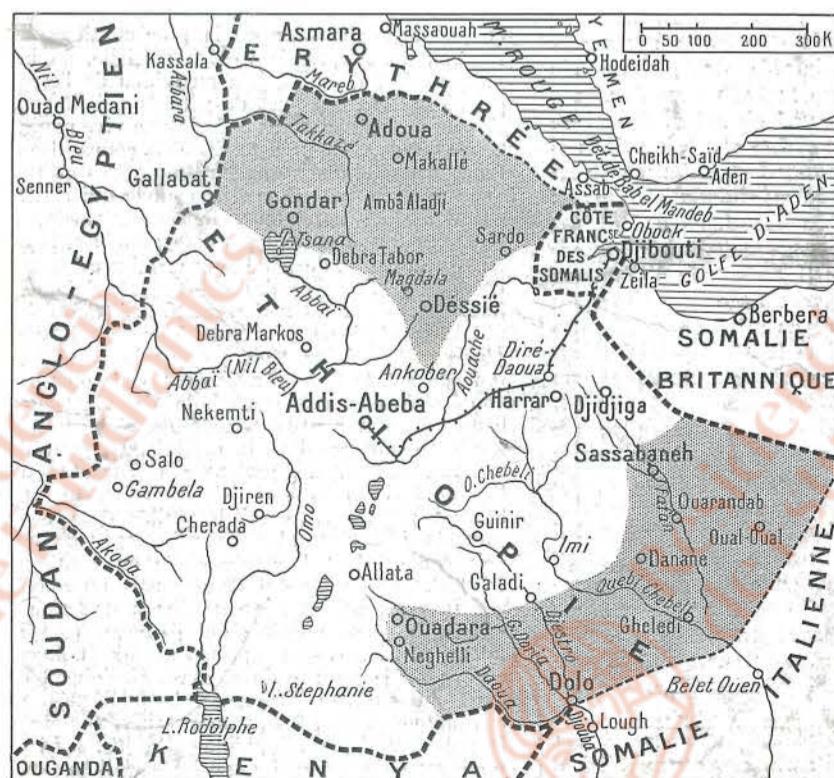


et (à droite, sur une hauteur) les bâtiments du grand guébi.

encore officiellement, les avant-gardes italiennes se seraient avancées jusqu'à Ankober, qui n'est qu'à 125 kilomètres d'Addis Abeba. Vers l'est, le nouveau front vient rejoindre par Sardo la Somalie française. L'aérodrome éthiopien de Dessié sert aujourd'hui de base à l'aviation italienne.

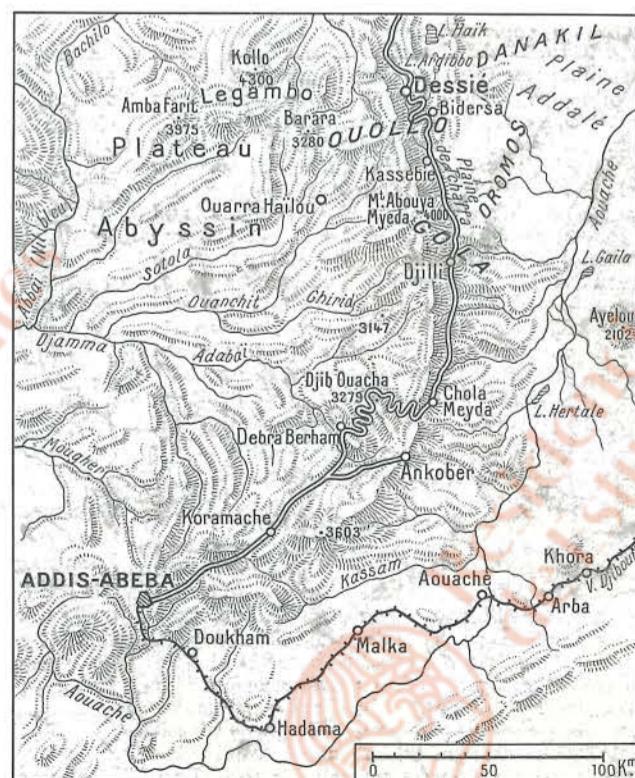
L'activité n'a pas moindré sur le front sud. De violents combats ont été signalés au nord de Neghelli, le 9 avril et les jours suivants. D'autre part, le communiqué italien n° 190, daté du 19 avril, a mentionné une grande bataille qui s'est livrée du 14 au 17, dans le secteur nord de la Somalie. Des combats ont eu lieu dans la vallée du Fafan, au nord de

Quarandab, et plus à l'ouest, au nord de Danane. La localité de Sassa-banah paraît avoir été atteinte et probablement dépassée. Ainsi Harrar se trouve menacée par le nord et par le sud. Cette dernière ville a d'ailleurs été bombardée ; notre agent consulaire, le D<sup>r</sup> A. Joucla, directeur titulaire de cet hôpital français d'Harrar dont nous avons justement exalté les bienfaits dans notre numéro du 14 mars dernier, venait, après quatre mois d'absence, de reprendre son poste. C'est à lui que l'on doit les améliorations considérables des services d'assistances médicales à Harrar. Pendant ce bombardement tous les Français habitant la ville étaient présents.



Zones occupées par les troupes italiennes.

SUR LES DEUX FRONTS ÉTHIOPIENS



La route impériale de Dessié à Addis Abeba.



L'arrivée du président provisoire de la République.



Dans la tribune : M. Martinez Barrio, président de la République, M. Azana et les membres du gouvernement.



Le désordre autour de la tribune présidentielle après l'éclatement des pétards.  
Cette photographie a été prise quelques secondes après celle qui figure sur notre couverture ; au centre, derrière le porte-fanion, on aperçoit le cheval tombé à terre déjà redressé et sur lequel va remonter son cavalier.

## LES DÉSORDRES SANGLANTS EN ESPAGNE

L'agitation que les groupes d'extrême gauche ne cessent de mener en Espagne, depuis les élections des 16 février et 1<sup>er</sup> mars qui ont donné la victoire au « Frente popular », prend de jour en jour un caractère plus révolutionnaire. Les actes de violence, les attentats, les pillages se multiplient sans que le gouvernement, où les partis de gauche figurent seuls, puisse ou ose se déclarer contre leurs auteurs. Tout au contraire, sous prétexte que les désordres sont le fait des agents provocateurs des organisations fascistes, ce sont les ligues de droite qui ont été dissoutes et c'est dans les rangs des partis monarchistes que des arrestations en masse ont été opérées. Déjà, dans notre numéro du 21 mars, nous avons publié quelques images caractéristiques montrant des églises, des couvents ou des immeubles mis à sac ou incendiés. Depuis, chaque semaine apporte d'autres témoignages de cette « vague rouge » qui submerge la Péninsule et qui a suscité l'exode de nombreuses familles.



M. Herbette, ambassadeur de France, abritant sous son parapluie M. Azana.

aristocratiques ou simplement bourgeoises. Les désordres, loin de cesser, ont pris une recrudescence nouvelle, particulièrement à Madrid, depuis le 14 avril.

On célébrait ce jour-là, en grande pompe, le cinquième anniversaire de la proclamation de la République. D'après la version officielle, un individu en état d'ébriété jeta au milieu de l'escorte présidentielle un paquet de pétards qui fit explosion en provoquant dans la foule une vive panique. Tandis qu'on l'appréhendait, des coups de feu furent tirés, blessant quelques personnes et tuant un sous-lieutenant de la garde civile qui assistait au défilé en spectateur. Le lendemain, ses obsèques furent suivies par une grande affluence, où se trouvaient de nombreux membres des groupements fascistes et des officiers. Soudain, d'un immeuble en construction, une fusillade éclata, qui dura plusieurs minutes. Là encore, il y eut plusieurs blessés et trois morts. En manière de protestation, la Confédération nationale du travail a décrété une grève générale de vingt-quatre heures. Une grande effervescence a régné pendant les jours suivants dans la capitale. Le gouvernement a décidé de prolonger de trente jours l'« état d'alarme » et fait incarcérer de nombreuses personnes, parmi lesquelles des officiers suspects de tiédeur républicaine et les trois colonels commandant la garde civile en garnison à Madrid. Les Cortés ont d'autre part approuvé à une forte majorité un projet privant de leur pension les officiers retraités qui prennent part aux luttes politiques. On appréhende de nouveaux excès pour la journée du 26 avril, où doivent être élus, au suffrage universel, les délégués qui, conjointement avec les parlementaires, nommeront le président de la République définitif, ainsi que pour celle du 1<sup>er</sup> mai dont les socialistes et les communistes veulent faire l'apothéose de la révolution sociale.



Les obsèques de l'officier de la garde civile tué pendant le défilé du 14 avril.

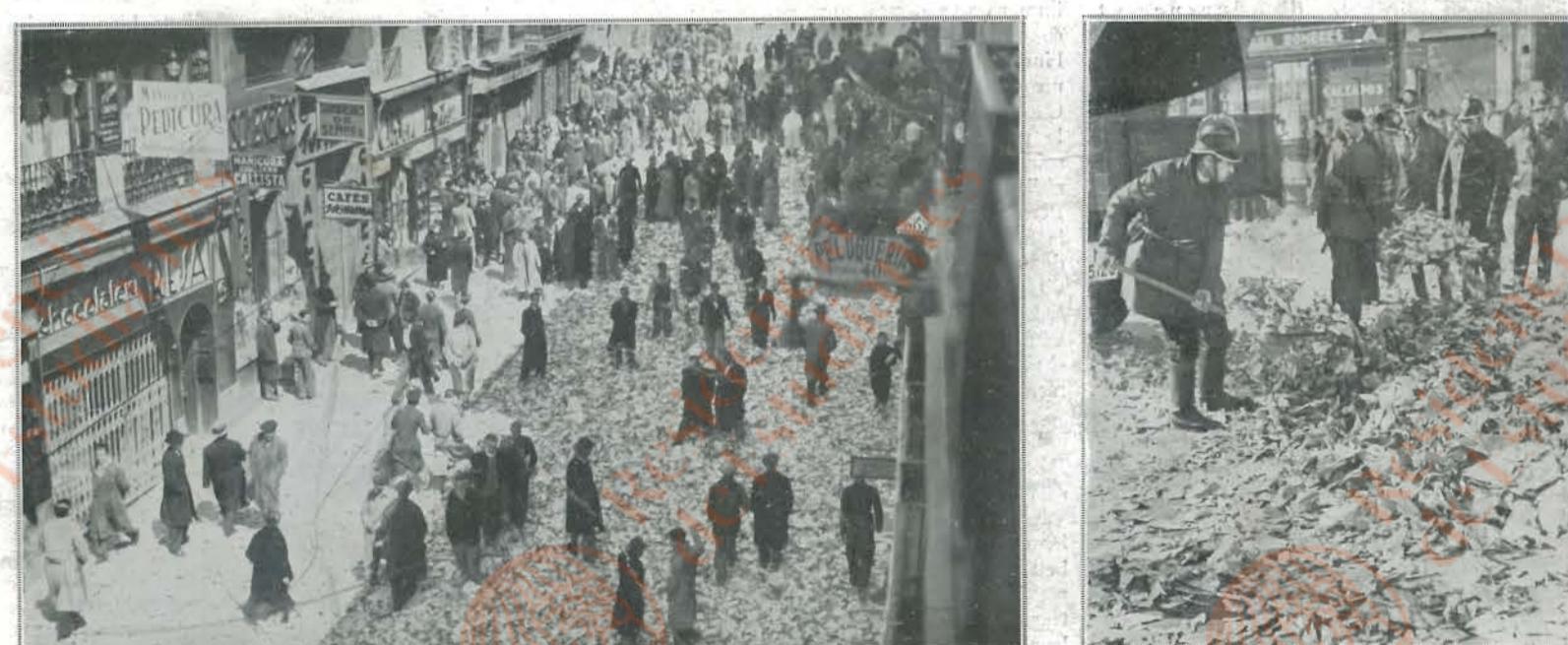


Pendant la mitraillade qui éclata au passage du cortège funèbre de l'officier.



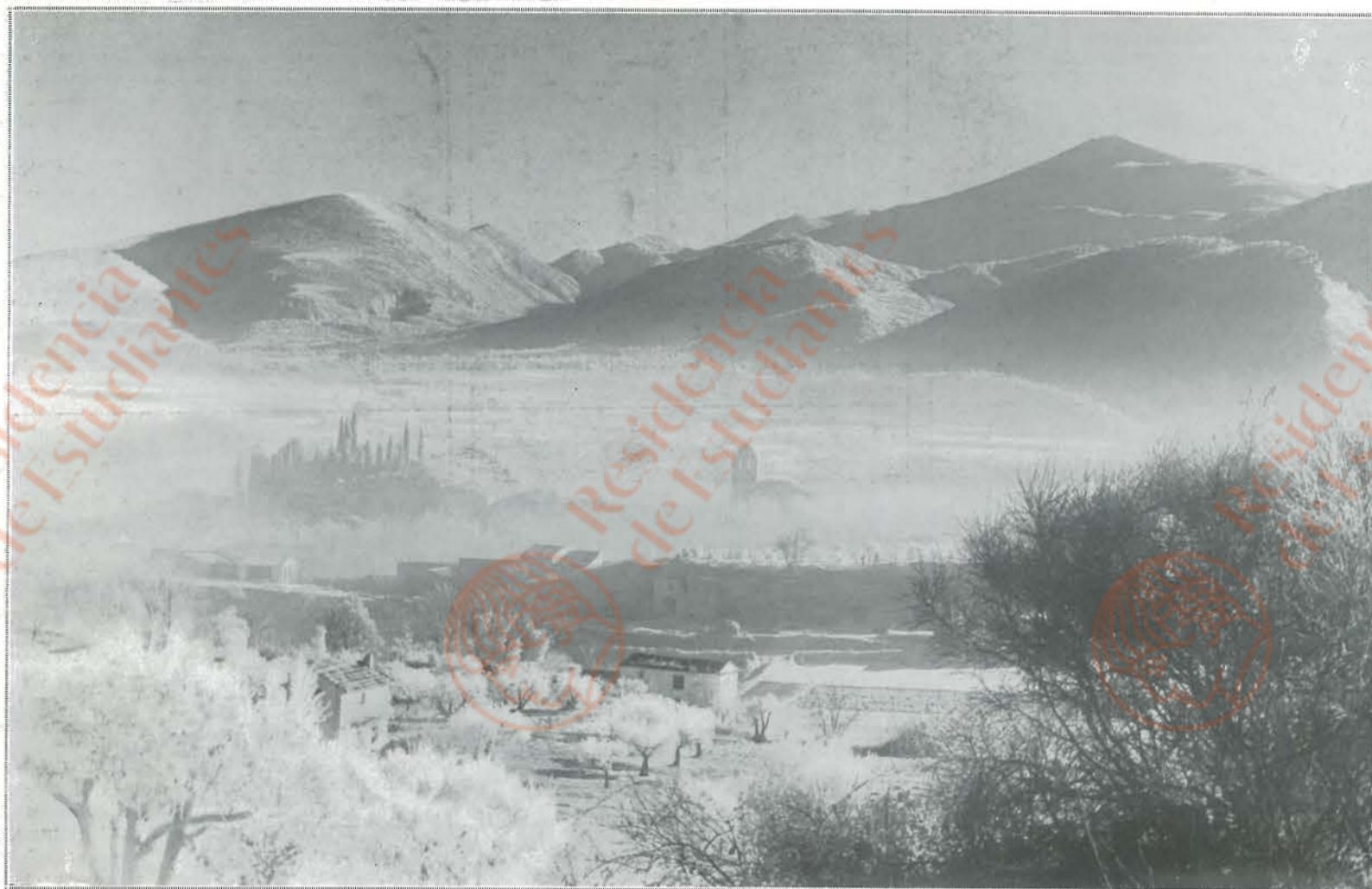
Un blessé est emmené à l'ambulance.

Les gardes civils armés contiennent la foule après la fusillade.



Journée de grève générale : les rues sont jonchées d'exemplaires des journaux de droite déchirés que les pompiers, à défaut des employés municipaux, ont dû ramasser.

## LES SOMBRES JOURNÉES DE MADRID



Le village de Malaucène (effet de brume matinale) et le mont Ventoux.

## PÉTRARQUE AU VENTOUX

SIXIÈME CENTENAIRE  
DE LA PREMIÈRE ASCENSION

Il y a exactement six siècles, le 26 avril 1336, François Pétrarque gravit le Ventoux ; parti à l'aube de Malaucène, il y revint coucher le soir du même jour.

Cette ascension est encore pénible aujourd'hui, où l'on peut suivre des sentiers tracés, jalonnés de refuges connus ; les guides indiquent qu'il faut cinq à six heures de marche pour aller de Malaucène au sommet. Au quatorzième siècle, c'était une véritable prouesse d'endurance et d'audace. Qu'on se rappelle l'effroi et l'horreur qu'inspirait la montagne aux hommes d'autrefois ! Le plus extraordinaire est que Pétrarque accomplit cet exploit par curiosité, « guidé uniquement, nous déclare-t-il, par le désir de voir la hauteur du mont ».

En maintes choses,

Pétrarque fut un précurseur ; le premier, au moyen âge, il voyagea pour découvrir des sites. Ce besoin de connaître était entièrement nouveau. Un déplacement, comme l'a dit M. Charlier, avait toujours alors un but d'utilité matérielle ou religieuse ; il fallait vouloir gagner le ciel ou de l'argent ; un pèlerinage était une pénalité.

Suivons donc Pétrarque sur les chemins du Comtat qu'il traversa le 24 avril 1336. C'était alors sinon un jeune homme, du moins un homme jeune, puisqu'il avait à peine dépassé la trentaine. Peut-être avait-il quelque ressemblance avec la curieuse miniature que nous reproduisons ici :



Pétrarque.  
D'après un médaillon  
ornant un manuscrit daté de 1470.  
(Bibliothèque de Carpentras.)

elle orne la première page d'un manuscrit de ses œuvres que possède la bibliothèque de Carpentras ; datée de 1470, cette effigie est l'une des plus anciennes que nous ayons du poète.

La vue constante du Ventoux fermant l'horizon de Carpentras, où Pétrarque habitait alors, lui avait donné le désir de gravir cette cime. Il chercha longtemps le compagnon idéal pour une telle course ; ne le trouvant pas, il se rabattit sur son jeune frère Gérard ; et c'est avec lui qu'il alla, le 24 avril, de Carpentras à Malaucène. Deux domestiques accompagnaient les voyageurs qui consacrèrent la journée du lendemain aux préparatifs de l'ascension.

Quand je voulus, il y a quelques années et à cette même époque de la fin d'avril, monter au sommet du Ventoux, je m'arrêtai aussi à Malaucène. Dans la petite ville, qui sommeillait sous ses immenses platanes aux verdures naissantes, le souvenir de Pétrarque ne semblait guère troubler l'imagination des indigènes. Pas une auberge, pas un café, pas un magasin à l'enseigne du poète. C'est pourtant de là que partit pour son ascension le plus illustre des voyageurs ; c'est là que, le soir, fourbu, mais avec une volonté de fer, il rédigea, en latin, pour son ami et confesseur, le Père Denis, de Borgo San Sepolcro en Toscane, la fameuse lettre dont Henri Sebert a récemment donné une si parfaite traduction. Pétrarque écrivit son récit tandis que l'aubergiste préparait un repas où, sans être sorcier, on peut supposer que figuraient l'omelette aux truffes et le ragoût de chevreau que comporte, au printemps, tout bon menu comtadin.

En quittant Malaucène, à l'aube du 26 avril, Pétrarque et ses compagnons se dirigent vers la source du Grozeau, fontaine de Vaucluse en miniature dont les Romains avaient jadis capté les eaux pour l'alimentation de Vaison ; c'est un lieu agreste et charmant, où le pape Clément V possédait une maison de campagne. Ils rencontrent un vieux berger qui essaie de les décourager, leur disant qu'il a fait la course cinquante ans auparavant et qu'il en tremble encore d'effroi. Cela n'arrête pas les jeunes gens ; ils laissent entre les mains du pâtre tout ce qui pourrait gêner leur marche. François garde cependant un

petit volume des *Confessions* de saint Augustin qui ne le quittait jamais. Et les quatre ascensionnistes s'élançent à l'assaut de la montagne, « parmi les ronces et les rochers », nous déclare Pétrarque.

Le Ventoux n'est guère, en effet, qu'un amoncellement de rocs. Ni prairie, ni source, ni mousse ; rien que des pierres, des landes et des éboulis avec quelques arbres. Peut-être fut-il boisé autrefois ; c'est du moins ce que prétendent les géologues ; mais je ne me figure guère cette terre aride et sèche couverte d'épaisses forêts. Si elle l'eût été au temps de Pétrarque, comment celui-ci, en l'absence de tout sentier, aurait-il pu si facilement atteindre la cime ? Son récit même, où il nous dit qu'il s'éloigne de son frère à plusieurs reprises, croyant trouver une pente moins rude, puis qu'il revient retrouver sans peine son compagnon, indique bien que la plus grande partie du mont était alors inculte et dénudée, comme aujourd'hui.

A la base du Ventoux, il y a bien d'abord quelques chênes, au pied desquels se récoltent les truffes célèbres dont Pétrarque adressait un panier à Laure avec un sonnet, puis des hêtres aux élégantes ramures couvertes de bourgeons verts qui luisent au soleil comme des grains d'émeraude. Entre les troncs s'étend une sorte de maquis, de garrigue, où croissent arbustes et arbisseaux des Alpes calcaires : buis, genêts, genévriers, ajoncs épineux. Végétation qui se raréfie et se rabougrit à mesure que l'on s'élève. Après une dernière zone plantée de pins, c'est le sol nu, le mont chauve de la Provence, comme on a baptisé le Ventoux, qui se couvre seulement, pendant trois mois d'été, d'une herbe courte et parfumée, recherchée par les troupeaux montant, dès la fin mai, de la Camargue et de la Crau.

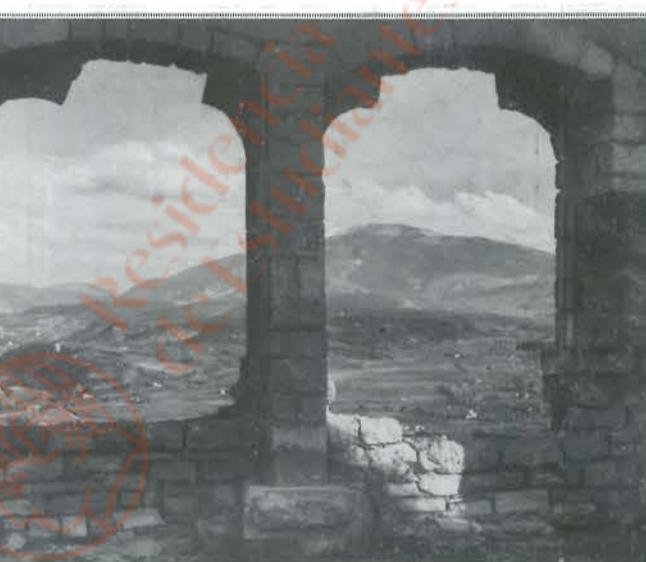
Moins courageux que Pétrarque, c'est en auto que j'ai gagné la cime ; mais la neige barrait la route et j'ai dû gravir à pied les 200 ou 300 mètres qui me séparaient encore du sommet. Il est rare que la neige fonde entièrement avant le mois de mai sur cette calotte dont l'altitude approche de 2.000 mètres (exactement 1.912 mètres) ; peut-être pourtant n'y en avait-il plus le 26 avril 1336, puisque Pétrarque n'en dit mot.

Le Ventoux est l'un des royaumes favoris du

mistral, qui peut y atteindre des vitesses et une force incroyables, arrachant les maigres pins jusqu'en leurs racines, désagrégeant les roches, projetant au loin les pierres avec des sifflements de sirène. Les journaux de cet hiver relatèrent l'effroyable tempête où périrent deux soldats assurant le ravitaillement de l'observatoire installé au sommet du mont.

Quand le mistral ne souffle pas et que le temps est clair, on découvre de la cime l'un des plus beaux panoramas circulaires qui soient et l'on comprend l'émerveillement de Pétrarque.

Se tournant d'abord vers l'orient, le poète contemple les Alpes, derrière lesquelles est sa chère Italie. Il songe qu'il a quitté Bologne dix ans plus tôt et que ces dix années furent emplies de ses fautes et de ses péchés. Profondément chrétien, Pétrarque aimait ces retours sur soi-même et ces méditations. Puis, averti par le soleil qui baisse et lui rappelle l'heure du départ, il va contempler le paysage qui se déploie sur l'autre face. « On n'aperçoit pas de là, écrit-il dans sa lettre, la cime des Pyrénées, ces limites de la France et de l'Espagne, non qu'il y ait quelque obstacle, mais à cause de la faiblesse de la vue humaine. Je distinguais très bien, à droite, les montagnes de la province lyonnaise et, à gauche, la mer de Marseille et d'Aigues-Mortes, distante de quelques jours de marche. Le Rhône était sous mes yeux... » Mais, ici encore, il ne s'attarde pas à sa contemplation, parce que, avant de redescendre, il veut lire quelques lignes des *Confessions*. Saint Augustin était en quelque sorte sa conscience. Si les noms de Virgile et de Cicéron reviennent plus souvent sous sa plume dans ses écrits littéraires, c'est l'évêque d'Hippone qu'il évoque à chaque instant au cours de ses œuvres morales. Le Père Denis Robert, moine



Le mont Ventoux vu, par son versant nord, des ruines du château du Crestet.  
(C'est par ce versant que Pétrarque fit son ascension.)

augustin de Borgo San Sepolcro, près de Florence, l'un des hommes les plus savants et les plus vertueux de son temps, lui avait jadis donné les *Confessions* comme le meilleur remède contre les passions.

Et c'est alors la scène si curieuse que Pétrarque raconte le soir même au Père Denis : « J'ouvris les *Confessions* au hasard pour lire ce qui se présenterait : qu'aurait pu m'offrir saint Augustin qui ne fût sage et pieux ? Je tombai sur le dixième livre. Mon frère, désireux d'entendre aussi quelque noble parole de saint Augustin, se tenait debout, l'oreille attentive. J'atteste Dieu et le témoin qui était près de moi que mes yeux tombèrent sur ces mots : *Les hommes vont admirer les cimes des montagnes, les flots de la mer, le cours des fleuves, et ils se délaissent eux-mêmes...* » On juge de la stupeur de Pétrarque. Il ferme brusquement le petit livre et n'aperçoit plus rien du magnifique paysage qui lui semble subite-

ment hostile. « Ayant assez observé la montagne, écrit-il, je détourna sur moi-même mes regards intérieurs, et, dès ce moment, on ne m'entendit plus parler jusqu'à ce que nous fussions parvenus dans la plaine. »

Les quatre voyageurs arrivèrent de nuit à Malaucène, éclairés par la pleine lune.

Ainsi finit cette célèbre ascension du Ventoux dont on a mis parfois en doute la réalité. J'avoue qu'il y a bien quelques points troublants, notamment l'absence à peu près complète de détails sur les difficultés qu'elle présentait alors et le vague même des descriptions. Il me paraît cependant impossible de ne pas ajouter foi à la parole du poète. S'il avait voulu se vanter d'une prouesse, on en trouverait d'autres traces que dans une lettre à son confesseur où, loin d'en tirer vanité, il se repent plutôt de son exploit.

S'il avait voulu rendre vraisemblable une ascension imaginaire, rien ne lui était plus facile que d'y glisser quelques détails pittoresques et d'allure précise. Comment admettre enfin qu'un croyant comme Pétrarque aurait écrit, à propos de sa lecture de saint Augustin : « J'atteste Dieu et mon frère... » si le fait n'était pas scrupuleusement exact ?

Il n'y a aucune supercherie dans le récit que Pétrarque écrivit, le 26 avril 1336, dans l'auberge de Malaucène. Nous pouvons saluer en lui le premier des rêveurs et des promeneurs solitaires, le créateur aussi non pas de l'alpinisme littéraire, comme le portait trop ambitieusement le programme du Centre universitaire méditerranéen où l'on m'avait demandé de traiter ce sujet, mais de ce tourisme littéraire qui devait, au siècle dernier, prendre un si prodigieux essor.

GABRIEL FAURE.



Le beffroi de Malaucène et le Ventoux. — Photographies Studio d'art Firmin Meyer.



Dans Figeac, ville du moyen âge et de la Renaissance : rue Mabille, impasse Bonhomme et rue Suguier.

**SPLENDEURS ET MISÈRES  
D'UN PATRIMOINE FRANÇAIS**  
par PAUL-ÉMILE CADILHAC

**QUERCY ET ROUERGUE**

Quercy et Rouergue — aujourd'hui Lot et Aveyron — sont à l'ordinaire cités ensemble. De fait, ces deux pays de l'ancienne France furent unis en un seul en 1779 pour former la province de la Haute-Guyenne. Union assez peu justifiée, car, s'ils présentent certaine ressemblance, ils diffèrent notablement. Ils ont tous les deux des causses — ces vastes étendues calcaires, désertiques — mais le Lot apparaît plus doux, plus ouvert à l'art et aux longues palabres politiques ; l'Aveyron, au contraire, plus dur et plus pauvre. Le premier, jadis religieux, devient peu à peu indifférent ; le second reste attaché à ses croyances ; l'un, qui n'a plus d'enfants, se dépouille ; l'autre abonde, au contraire, en familles nombreuses. Tous deux, cependant, souffrent, à des degrés divers, du vandalisme contemporain.

**GUERRE AUX DÉMOLISSEURS !**

Ce cri, poussé pour la première fois en 1825 par Victor Hugo, demeure toujours actuel. On ne cesse ici de mettre en accusation le plus acharné de tous : le temps, aidé par l'incurie des hommes. Mais il en est d'autres, conscients ou non. Ceux-là méritent l'écrivain sur la tête et l'exposition publique.

Carenac, au nord du Quercy, possède dans son église romane une des plus belles mises au tombeau que nous ayons en France. Mais qu'écrire du cloître qui, depuis le quinzième siècle, ceignait la cour de l'abbaye qui fonda l'église ? Mutilé, tronqué, partagé entre différents propriétaires, il sort de vestibule et de dégorgeoir aux étables, aux écuries, aux loges à cochons aménagées dans les bâtiments conventuels. Un ruisseau de purin le traverse et des poules grattent sur le fumier amoncelé contre les colonnes entaillées. Pour le remettre en état, il faudrait s'entendre avec les propriétaires ou, à force d'argent, les exproprier. Autant nettoyer les écuries d'Augias !

Plus au sud du département, en suivant la voie ferrée qui va de Capdenac sur Brive, on trouve le château d'Assier. Assier, merveille de la Renaissance, a été longuement décrit ici même il y a deux ans. On ne saurait y revenir. Signalons néanmoins son état de misère.

Un peu plus loin, en se détournant vers la droite, on découvre ce qui demeure de l'abbaye d'Issendolus. La salle capitulaire tend vers le ciel comme des mains implorantes deux arches désolées et magnifiques, deux arches puissantes, racées et bientôt en ruine. Un bouvier en sort poussant deux bœufs devant lui. Le Christ naquit jadis dans une étable et voilà que ses sanctuaires

redeviennent eux aussi des crèches emplies par le souffle chaud des bêtes...

A Gramat, quelques kilomètres au delà, on fait mieux. Là, le vandalisme s'étale et déborde.

Gramat possédait (il faut l'écrire au passé) une église d'un gothique fleuri mieux qu'agréable, flanquée d'une tour romane, vestige d'un édifice plus ancien. Cinq siècles elle brava le temps et les hommes. Cependant, des pierres s'écaillaient, des sculptures s'effritaient et la charpente, mal protégée, jamais refaite, se gâtait et se pourrisait. Longtemps, elle résista. Il eût fallu, au début, peu de chose pour la sauver. On ne sut pas le trouver. Des lézardes s'ouvrirent, des éboulis se produisirent et sagement on y interdit le culte. La défense était légitime. Ce qui l'était moins, c'était de laisser s'installer la ruine ou plutôt de la hâter et de la causer. Un jour, les douze

Néanmoins, les pierres demeurent. Pour combien de temps ? Dans ces villages qui tombent de douze cents à trois cents âmes, dans ces villes où l'on ferme tous les ans plusieurs maisons, qui gardera les restes précieux et émouvants du passé ?

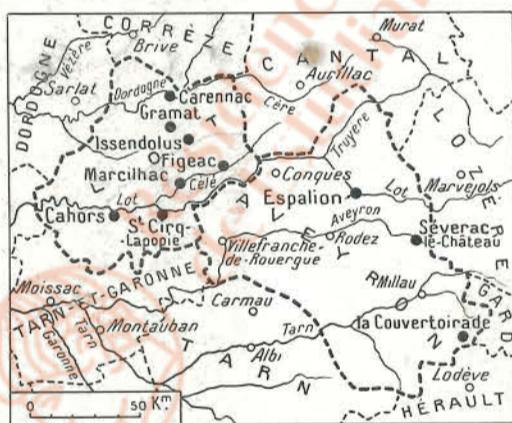
Nous arrivons tard à Figeac, par le chemin des écoliers. La ville, dans le pourpre doré d'un soir de septembre, se magnifie et flambe de toutes ses vieilles pierres, de ses maisons à pans de bois et de ses toits roux, patinés et chauds, que coiffent des belvédères en forme de pagode et, là et là, des terrasses qui mettent sur cette houle comme un frisson d'outre-Pyrénées. En bas, de petites rues qui s'entre-croisent avec des maisons de toute époque. Beaucoup de venelles et de culs-de-sac.

Au rez-de-chaussée d'un logis à arcades, un menuisier, comme un artisan de jadis, travaille dans une nuée de copeaux dorés. Horreur ! il sculpte et signole un affreux buffet Henri II. Mais voici une auberge de jadis restée à travers les siècles un rendez-vous de rouliers. Un escalier Renaissance, très ample, conduit à une cuisine démesurée, à vaste cheminée garnie de chandeliers de cuivre et meublée de tables trapues et lourdes. En face de l'hôtel, une impasse coupée d'arcades, avec, au fond, des couvertures gothiques. Plus loin bâille le passage où naquit Champollion : une sorte de couloir noir, obscur et froid, avec des maisons à portes rondes ouvrant sur des voûtes. Sur une place, des fenêtres vulgaires s'inscrivent dans les cintres romans de ce qui fut autrefois l'hôtel de ville ; au loin, prolongeant la ligne des maisons, des terrasses couvertes d'assez belle apparence. Au vrai, chaque pas amène une découverte nouvelle : des maisons à encorbellement, des tourelles, des arcs, que sais-je ! Une vision à la Gustave Doré qui saisit, déroute et désespère, car tout cela est abandonné peu à peu par une population qui s'en va, abandonnant ses dieux lares et la cendre de ses morts.

Un des quartiers de Figeac est sur le Célé. En suivant ce ruisseau nous arrivons, quelques kilomètres plus loin, à Marcilhac, un humble village, mais qui, à cause des ruines de son abbaye et de son église, le cloître aux arcades bouchés, deux ou trois tours et maisons d'autrefois, mériterait de ne pas disparaître tout entier.

Le Célé se jette dans le Lot. Si, du confluent, on revient quelques kilomètres en arrière, on découvre, sur une falaise crayeuse au bord de l'eau, Saint-Cirq-Lapopie, cher aux artistes. Au sommet, l'église comme un baron féodal dominant les cuirasses des toits pressés autour d'elle, des logis dont presque tous sont plusieurs fois centenaires. Jadis, ce fut une ville — comme Les Baux de Provence — aujourd'hui, ce n'est qu'un village, mais qui semble avoir échappé au temps. Saint-Cirq-Lapopie devrait être classé tout entier et conservé comme un « type ».

D'autres noms surgissent en moi : Saint-Cré, Capdenac-le-Vieux. Il faut passer, tourner la



Quelques points du Lot et de l'Aveyron riches en monuments en péril.

conseillers de Gramat se réunirent autour d'un tapis vert, délibérèrent, prirent un arrêt et condamnèrent à mort leur église.

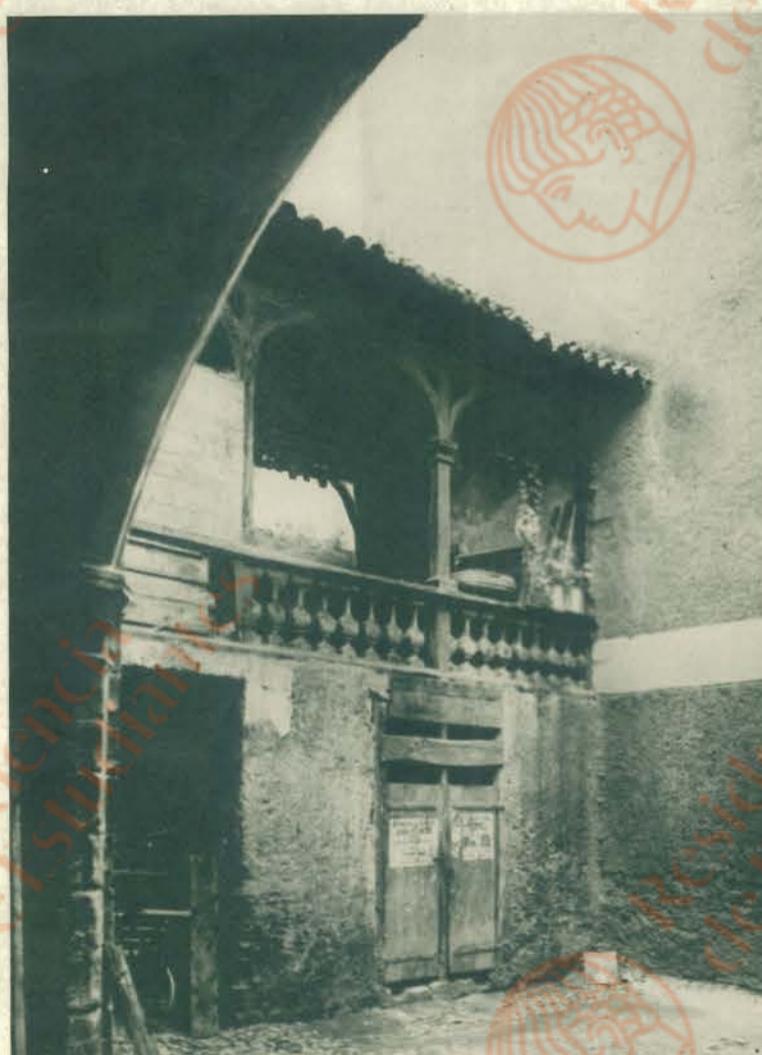
J'ai vu la sentence en train de s'exécuter. Déjà la nef et les collatéraux avaient été rasés et, parmi les pans de mur livrés pour 12 deniers à un entrepreneur, la vieille tour se dressait, découronnée, hérissée d'échelles et d'échafaudages que les démolisseurs avaient accrochés à ses flancs. Seul, le chœur subsistait, en instance de classement, me dit-on. Au long de son mur, extérieurement, un brave homme d'ouvrier, qui n'y voyait point malice, taillait les pierres de l'église sous une toile verte pour le cimetière voisin...

**CITÉS QUI MEURENT**

Jadis opulent et peuplé, le Quercy édifa des abbayes, bâtit des châteaux, ordonna des villes dont les logis du treizième au dix-huitième siècle subsistent encore. Mais les campagnes deviennent désertes, les villes se dépeuplent : une hémorragie terrible saigne et vide cette région.

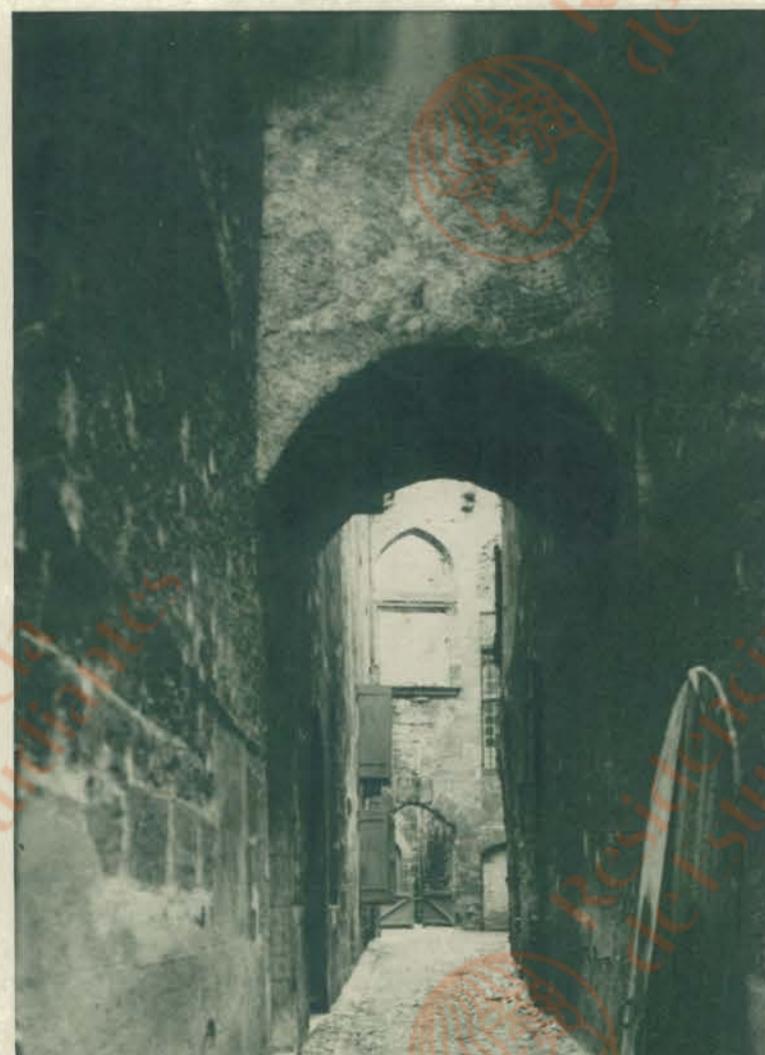


Une échappée sur les toits ; au centre, le belvédère de l'hôtel de ville.



Un hôtel de rouliers demeuré tel depuis le xvi<sup>e</sup> siècle.

UNE ÉTONNANTE CITÉ D'AUTREFOIS MENACÉE PAR L'EXODE DE SES HABITANTS : FIGEAC, EN QUERCY  
*Photographies Le Boyer.*



Une impasse rue Gambetta.



Ce qui reste de la salle capitulaire de l'abbaye d'Issendolus, devenue une étable à bœufs et une charretterie.



Une église du xv<sup>e</sup> siècle et sa tour romane transformées, sur l'ordre de la municipalité de Gramat, en un chantier de démolition.

DANS LE LOT : DEUX EXEMPLES DE VANDALISME CONTEMPORAIN

*Photographies Le Boyer.*



Trois aspects de Saint-Cirq-Lapopie, vieille petite cité du Quercy, qu'il faudrait classer entièrement. — *Photographies R. d'Ussel.*



Le « vieux palais » d'Espalion, en Rouergue, classé monument historique, mais qui, faute de fonds, menace de tomber en ruine. — *Phot. Le Boyer.*

DEUX BEAUX ENSEMBLES QUI PEUVENT ENCORE ÊTRE SAUVÉS



Le château de Sévérac sur sa colline et le village du même nom qui se groupe à sa base.



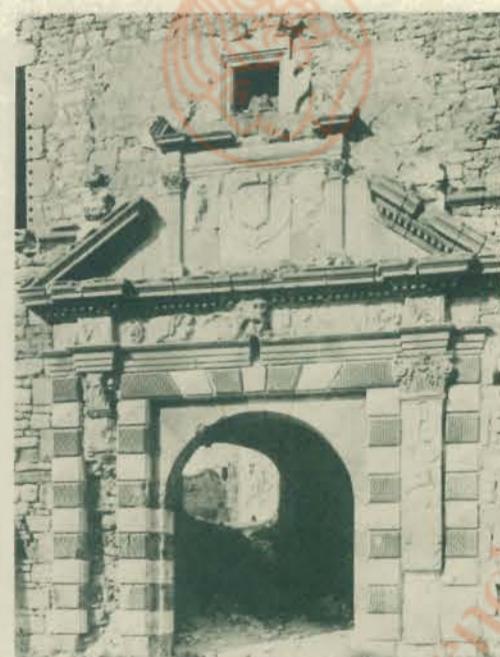
Dans la cour intérieure du château, un bâtiment qui pouvait encore, il y a quelques années, être en partie sauvegardé.



Arcades du grand escalier Renaissance qui montait à la salle des hommages.

DANS LES RUINES IMPOSANTES DE SÉVÉRAC, LE CHATEAU EN ROUERGUE OU SE DÉROULA JADIS  
UN DRAME DE LA JALOUSIE

*Photographies Archives photographiques des Beaux-Arts.*



La porte d'accès du château de style Louis XIII.

page : tant pis ! Un mot cependant sur Cahors dont les édiles refusèrent en 1930 de s'associer à une restauration du pont Valentré sous prétexte que, le monument étant une richesse nationale, l'entretien en revenait à la nation...

## VIEUX PALAIS, VIEUX REmparts

Le Rouergue apparaît infiniment moins riche. Il garde, néanmoins, de beaux vestiges et même nombre de splendeurs intactes. Parmi ces dernières, au nord du département, Villefranche dont je parle, ici même, il y a quelques mois et que sauvegardent intelligemment une édilité et un syndicat d'initiative dignes d'éloges.

Que ne peut-on en écrire autant d'Espalion, si expressif avec ses ruelles d'un autre âge, son marché en plein vent coloré et bruyant, l'antique pont aux arches nobles et triomphales qui franchit le Lot ! Mais une tache gâte cet ensemble.

Il est au bord du Lot, sur une assise rocheuse, une haute construction Renaissance que flanquent, à gauche, une tourelle et, à droite, une tour à demi voilée de lierre. On discerne un logis de haut lignage. Et de fait, dans le pays, on ne l'appelle que le « vieux palais ». Edifié en 1571 par messire Bernardin de la Valette, gouverneur de la cité, il fut cédé à la ville le 6 septembre 1599 pour 3.600 livres payables en trois annuités. Il devait jusqu'en 1897 rester la maison commune, qui, à cette date, fut transportée dans l'ancienne église paroissiale. Depuis lors, il vit d'une vie précaire : les planchers pourrissent, des pans de mur s'effritent ; par les fenêtres veuves de carreaux les oiseaux et les intempéries entrent librement ; la tourelle est menacée, et la tour, affouillée par le Lot, croulera bientôt si on ne la consolide. Triste tableau clinique ! Un projet de caisse d'épargne devait sauver le « vieux palais ». Autant en emporte le Lot !

Au sud du département, à Creissels, dont le château vaut d'être classé, et sur le plateau du Larzac (1), d'autres misères mêlées de splendeurs nous attirent. Là, jadis, du temps des templiers et de leurs successeurs, les Frères Saint-Jean de Jérusalem, de puissantes commanderies s'établirent avec tours, remparts, maisons fortes. Quatre bourgs conservent l'empreinte puissante de cette mainmise : Sainte-Eulalie, La Cavalerie, La Blaquièvre et, le plus connu de tous, La Couvertoirade. Des remparts des quatorzième et quinzième siècles les ceignent, mais, hélas ! dans quel état ! Les créneaux manquent, des tours s'écroulent et des manants sans vergogne ont percé, au hasard, dans les lourdes murailles des portes et des fenêtres qui les défigurent. Un classement, un peu d'ordre et de fermeté auraient suffi à sauvegarder ce patrimoine. Seuls les remparts de La Couvertoirade sont classés ; mais, par une ironie qu'eût goûtee M. Bergeret, le jour même où Paris les décrétait monument national, une porte et un large pan de muraille s'écroulaient. Soyons juste cependant, on vient d'exécuter ces dernières années quelques travaux de consolidation.

## EN MARGE DES « TROIS MOUSQUETAIRES »

Certaines œuvres semblent imprégner toute une époque. C'est le cas des *Trois Mousquetaires*. Certes, le vieux Dumas a connu plus d'une attaque : les délicats le dédaignent. Les délicats ont tort : quand on étudie les Mémoires du temps, on est tout étonné de les voir traversés par une verve, des héros et des évocations qui semblent surgir de ce cerveau bouillonnant. Voici, en tout cas, en marge des *Trois Mousquetaires*, telle que je l'ai déchiffrée un soin de l'été dernier sur un in-folio de pierre et, un peu plus tard, dans la poudre des archives, l'histoire de Louis d'Arpajon, seigneur du château de Séverac qu'un peu de vigilance eût pu nous garder.

Sur le causse de Séverac, une colline s'élève cimée par une manière de forteresse démantelée qui tient de la citadelle et du palais. Autour, un peu en dessous, une cité se profile. Le voyageur s'arrête, regarde et repart sans se douter qu'il se joue là jadis un drame féroce.

En haut, la grandeur de ce champ de désolation étonne et saisit. On discerne d'abord des débris de fortifications, puis une esplanade qui supporte

une longue façade percée régulièrement de fenêtres. A gauche, une porte dans le goût de Louis XIII ouvre sur une sorte de passage qui s'enfonce sous terre. On s'y aventure et on débouche dans une cour intérieure où se dressent des tours fendues en deux, des vestiges d'une chapelle gothique, un corps de logis qui croule, une terrasse, à l'est, appelée jadis terrasse des canons, et les restes d'un admirable escalier Renaissance.

Jadis, l'ensemble, qui formait un paralléogramme, se développait, au midi, sur une longueur de 85 mètres. Une tour de sept étages, dont il ne reste plus rien, s'articulait avec l'aile de l'ouest. Au second, où l'on accédait par l'escalier en fer à cheval signalé plus haut, s'ouvrirait la salle des Hommages, haute de deux étages, large de 12 mètres et longue de 24. En bref, une demeure princière, édifiée de 1635 à 1650 par Louis d'Arpajon, cime éclatante de la famille souveraine de Séverac.

Il existe un portrait de Louis d'Arpajon : la figure, fine, altière et longue, encadrée d'une perroque bouclée, soulignée par les yeux étincelants et la royale, apparaît timbrée au sceau de l'époque Louis XIII. Le personnage, au reste, est bien de son temps. Hardi, frappant d'estoc et de taille, il se bat partout : en Italie, en Allemagne, en Languedoc, en Roussillon où il prend Salces, réputée inexpugnable, et même, en 1646, contre les Turcs qui veulent s'emparer de Malte.

Il rêve d'être créé maréchal de France et, sa vie durant, poursuit l'insaisissable bâton. Un moment, cependant, il croit bien le tenir durant la nouvelle Fronde. Mazarin, qui a besoin de lui, lui fait des ouvertures et promet tout ce qu'il demande : l'érection de sa terre en duché-pairie, le bâton de maréchal, une dotation, que sais-je ! L'alerte passée, M. d'Arpajon est bien duc et pair, comte de Rodez, au moins nominalement, mais non maréchal de France.

Entre temps, un drame s'est joué au château de Séverac. D'Arpajon a pour épouse une de Thémines, riche et de bonne noblesse, charmante de surcroit et dotée du nom romanesque de Gloriande. Auprès d'elle, une belle-mère jalouse et... des damoiselles. Le seigneur s'absente sou-

Vieux logis de Saint-Cirq-Lapopie à sauvegarder.



vent ; entre deux expéditions il passe, donne un enfant à sa femme et retourne se battre. A la quatrième naissance, la perfide belle-mère insinue que le dernier-né n'a pas pour père le seigneur de Séverac. Les apparences sont contre la jeune femme. Etais-elle coupable ? On ne le saura sans doute jamais. En tout cas, un galant soupçonné est empoigné et exécuté sans autre forme.

Le seigneur, farouche, se confine dans ses appartements et cloître Gloriande dans le sien. Les jours passent. Un matin, quatre carrosses sortent de la grande cour. Dans l'un d'eux, Gloriande est montée avec une suivante. Soudain, prise d'un pressentiment sinistre, elle s'inquiète et demande où on la conduit. On lui répond qu'elle se rend au pèlerinage de Notre-Dame de Ceignac, célèbre dans tout le Rouergue. Les chevaux descendant la pente, gagnent les bords de l'Aveyron, puis, entre Bertholène et Montrozier, s'engagent à travers bois. A un carrefour, la file des carrosses s'arrête. Gloriande descend et voit devant elle un homme voilé de noir aux mains duquel on la livre. Ce bourreau est un chirurgien qui la saigne aux quatre membres, devant les témoins immobiles et terrifiés ; puis, quand le sang a coulé suffisamment pour que la mort soit imminente, on bande les plaies de Gloriande, on la ramène en toute hâte au château où elle expire bientôt tandis qu'on fait courir le bruit d'une mort imprévue mais naturelle.

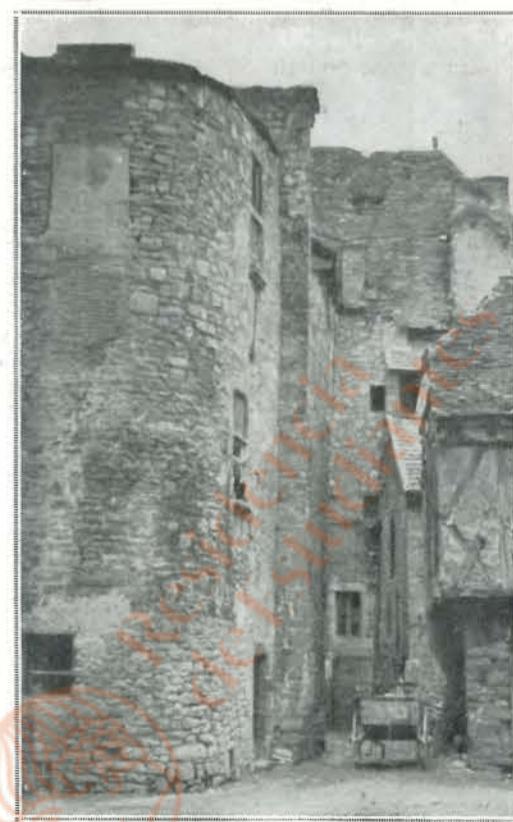
Après ce drame, la vie d'Arpajon continue aussi agitée. Il se remarie, à soixante-sept ans, avec une toute jeune femme nommée Simiane qui meurt en couches l'année suivante. Deux ans plus tard, il se marie pour la troisième fois et a une fille dont il fait son unique héritière. Il ne peut, en effet, supporter les enfants de sa première femme qu'il estime suspects. Son aîné lui rend d'ailleurs antipathie pour antipathie et même, en 1660, vient, durant une absence de son père, occuper et piller le château avec une bande de reîtres. Il faut la force armée et un commandement de Louis XIV pour que les usurpateurs cèdent la place. Louis d'Arpajon, qui possède un hôtel à Paris et hante la cour du Roi-Soleil, réside cependant la plus grande partie du temps à Séverac, où il meurt le 27 avril 1679, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Après lui, c'en est fait de la splendeur du château. Il passe aux La Rochefoucauld, puis aux Gontaut de Biron, qui n'y résident point. Déjà deux incendies l'ont en partie ravagé : l'un, le 16 juin 1658, l'autre, causé par la foudre, le 27 mai 1766. La grande tour et la salle des Hommages ont péri. Néanmoins, le château conserve de beaux restes. Mais le temps et l'indécence le dégradent peu à peu. On le laisse crouler.

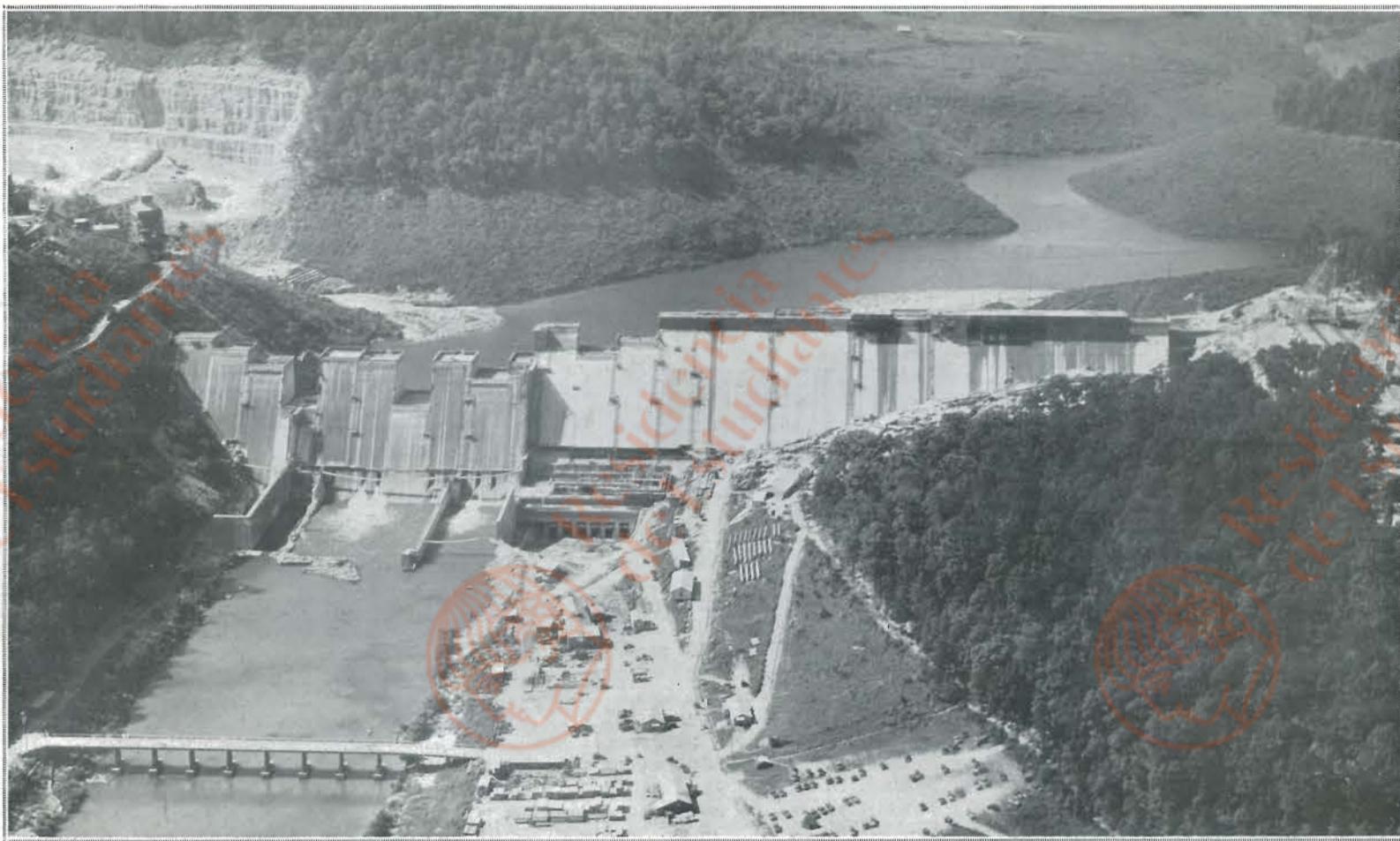
Aujourd'hui, il est classé. Un appentis de bois protège — combien faiblement ! — la splendide porte d'entrée ; mais les murs se défont et la ruine périra tout entière si l'on n'ordonne pour soutenir ses restes branlants quelques indispensables dépenses. Sa splendeur, son histoire ne lui méritent-elles pas quelque pitié ?

PAUL-ÉMILE CADILHAC.

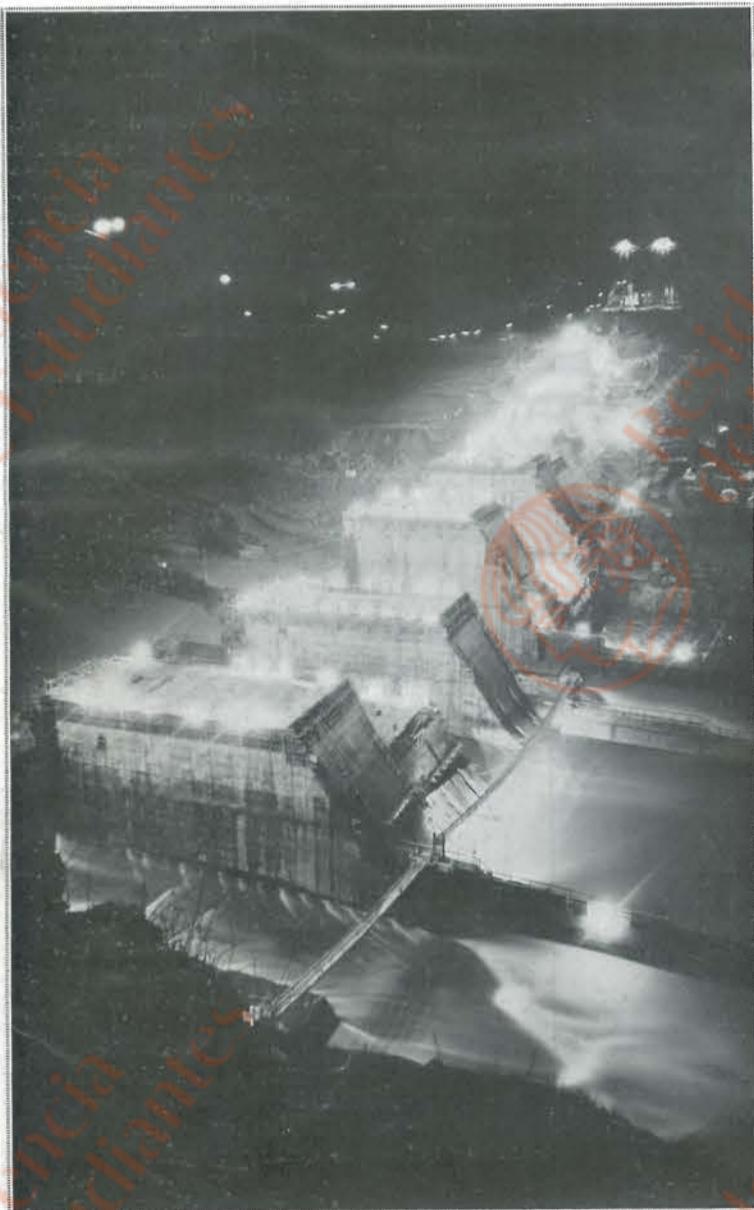
Voir les numéros des 8, 15, 29 avril, 17 juin, 22 juillet, 12 août, 16 septembre, 28 octobre, 9 décembre 1933 ; 13 janvier, 14 avril, 16 juin, 29 septembre 1934 ; 5 janvier, 21 septembre et 26 octobre 1935.

Un coin du vieux Marcilhac, dans le Lot.  
Photographies R. d'Ussel.

(1) Des photographies sur les remparts du Larzac ont paru dans *L'Illustration* du 4 mai 1929, au cours de l'Enquête sur la population de la France, par M. Ludovic Naudeau.



Le barrage Norris, en construction sur la vallée du Tennessee, aux environs de Knoxville.



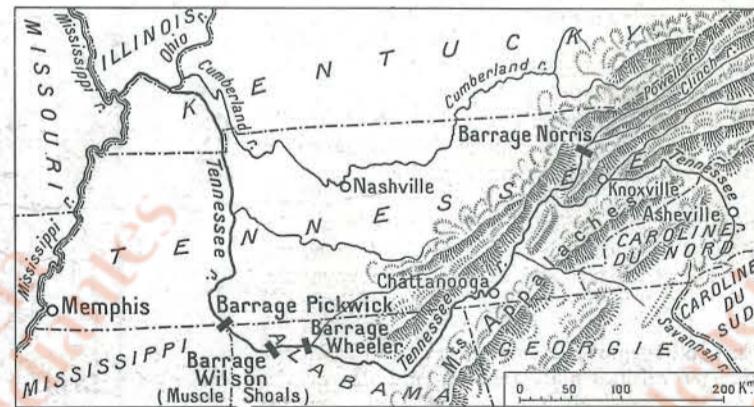
Travail de nuit au barrage Norris.

#### UNE GIGANTESQUE TENTATIVE AMÉRICAINE POUR FERTILISER LES CAMPAGNES DU TENNESSEE

Le Tennessee est un sous-affluent du Mississippi qui prend sa source à un millier de kilomètres au sud-ouest de New York. De là, il serpente vers l'ouest en drainant les eaux d'un bassin plus vaste que celui de la Loire et beaucoup plus accidenté. Pendant 300 ou 400 kilomètres, ce ne sont que collines boisées, vallées creusées dans le prolongement des monts Appalaches ; puis s'ouvre la grande plaine centrale des Etats-Unis. Dans ce bassin vivent 2 millions d'Américains, en grande majorité agriculteurs — bien que les villes de Chattanooga et de Knoxville comptent plus de 100.000 habitants chacune — et agriculteurs pauvres comme on l'est souvent sur les champs de maïs et de coton des Etats du Sud.

Dès avant la guerre, on avait fait des plans pour régulariser les eaux du Tennessee. En 1917, le gouvernement américain, ayant besoin d'électricité pour une usine d'explosifs, fit entreprendre à Muscle Shoals la construction d'un premier barrage. L'ingénieur en chef en fut le fameux colonel Cooper que les Soviets devaient engager plus tard pour édifier leur Dnieprostroi. La presse du monde entier a été pleine d'éloges pour le Dnieprostroi. Presque personne ne parle, en dehors des Etats-Unis, de ce que le gouvernement américain, approuvé par un act du Congrès de mai 1933, est en train d'exécuter dans le Tennessee. Et pourtant le programme de la T. V. A. (Autorité de la vallée du Tennessee) égale en ampleur celui des plus immenses entreprises du monde.

A Muscle Shoals, le barrage Wilson, espèce d'Assouan américain, était achevé et inutilisé depuis quelques années lorsque la T. V. A. remit ses turbines en marche. Aujourd'hui, en aval de Muscle Shoals, un autre barrage s'ébauche ; en amont, des milliers d'hommes sont au travail. Et quel travail ! Tant au barrage Wheeler, dans l'Etat d'Alabama, qu'au barrage Norris, dans l'Etat du Tennessee, l'on verra se former bientôt des lacs régulateurs plus vastes que le lac de Genève. Le barrage Norris, jeté en travers de la vallée, entre deux forêts, aux environs de Knoxville, est peut-être le plus impressionnant. On y travaille vingt-quatre heures



Les barrages construits dans la vallée du Tennessee.



Nombreux petits barrages établis par les volontaires des camps de travail sur les collines du Tennessee afin d'arrêter l'érosion qui ravage le pays.

sur vingt-quatre. La nuit, à la lumière des projecteurs suspendus au-dessus du fleuve, le chantier prend l'aspect d'un fantastique studio pour cyclopes.

Heureux ouvriers et ingénieurs des barrages ! Le gouvernement américain, qui « fait bien les choses », a édifié pour eux, dans les bois, de petits villages dont chaque maison, chauffée à l'électricité, offre plus de confort qu'on n'en a jamais trouvé dans n'importe quel chantier public. Sur les pentes des collines, les jeunes volontaires des camps de travail, moins bien installés, beaucoup moins bien rémunérés, mais aussi ardents, construisent des milliers de terrasses, abattent ou replantent des dizaines de milliers d'arbres. Jusqu'aux morts, tout le monde est bouleversé par les travaux de la T. V. A. : il a fallu déménager des centaines de cimetières, que les eaux eussent recouverts. Les ouvriers nègres, qui forment un cinquième de la population du Tennessee, heurtent parfois de leur picche de vieilles tombes indiennes où, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, les anciens maîtres du pays se sont fait enterrer avec leur hache et leurs plumes.

On a souvent représenté aux Etats-Unis l'entreprise du Tennessee comme

un épisode de la « lutte pour l'électricité ». Et, sans doute, voit-on apparaître des centrales d'Etat distinctes de celles qu'administre l'industrie privée. Mais les travaux de la T. V. A. n'ont pas pour objet que la production de l'électricité : il ne s'agit de rien de moins, au Tennessee, que de transformer l'économie et la vie sociale d'une région grande comme la moitié de la France. Que s'est-il passé, en effet, jusqu'ici dans cette région ? L'agriculteur y était pauvre, l'industrie locale presque inexistante. D'où un surcroît de chômage et une émigration vers les villes, plus désastreuse encore que celle dont souffrent nos campagnes dans le Sud-Ouest de la France. En arrêtant l'érosion qui ravage les terres, en fournissant de la lumière, de la force motrice et des engrains à bon marché, le gouvernement américain espère enrichir les cultivateurs, leur procurer, dans une petite industrie à créer, de nouveaux emplois et, finalement, les fixer en dehors des grandes villes.

Réussira-t-il ? Sa tentative, en tout cas, vaut d'être suivie avec la plus grande attention.

PIERRE FRÉDÉRIX.



Un des cimetières indiens bouleversés par les travaux en cours, d'où il a fallu enlever les ossements qui eussent été recouverts par les eaux.

## CONTRE LA GUERRE AÉRIENNE

LA DÉFENSE PASSIVE  
DES POPULATIONS CIVILES

En face des controverses fréquentes que suscite le problème de l'organisation et de l'efficacité de la défense passive des populations civiles contre la guerre aérienne, l'opinion publique française demeure hésitante, sinon déroutée. Trop contradictoires sont en effet les arguments communément produits pour qu'elle sache exactement quel partage raisonnable il convient de faire entre ses craintes naturelles et ses espoirs instinctifs. Tantôt alarmée à tort, tantôt rassurée à l'excès, elle finirait sans doute par adopter une attitude décisive d'indifférente neutralité si le sentiment de la conservation ne la ressaisissait brusquement, la ramenant ainsi sur le plan des exigeantes réalités.

Cela étant, il nous est apparu qu'un examen objectif et complet de cet angoissant problème serait favorablement accueilli. Deux fois déjà l'occasion nous avait été donnée d'esquisser quelques vues élémentaires et de formuler certaines appréciations de principe. Mais alors les doctrines et les politiques n'étaient pas encore fixées. Aujourd'hui, l'évolution est consommée et les positions sont prises. C'est donc en pleine connaissance de cause qu'il est permis de se prononcer.

## QU'EST-CE QUE LA DÉFENSE PASSIVE ?

La protection antiaérienne du territoire comporte à la fois des mesures de défense active et des mesures de défense passive. Mais, tandis

tiront de préférence un caractère de surprise. Par cela même la défense passive ne saurait supporter l'improvisation. Pour répondre à son objet, il lui faudra être préventive avant tout. D'où la nécessité de l'organiser minutieusement et d'en mettre au point le fonctionnement dès le temps de paix.

Telles sont les données essentielles du problème posé aux pouvoirs publics. Tous les termes en sont impératifs. En mésestimer un seul équivaudrait à compromettre irrémédiablement la valeur de la solution choisie.

## LES MOYENS D'ATTAKUE

La condition élémentaire d'une organisation protectrice aussi efficace que possible est une appréciation exacte de la portée comme de la nature du danger éventuel. Autrement dit, la défense devant être une réplique à l'attaque, toutes les forces et toutes les formes de celle-ci doivent être connues dans leurs plus menus détails.

Bombes explosives, bombes incendiaires, bombes toxiques sont, avons-nous dit, les engins qu'utiliseraient une attaque aérienne. Quelles sont donc, dans leurs domaines respectifs, les qualités offensives de ces différents projectiles ?

Les bombes aériennes explosives sont de trois modèles différents :

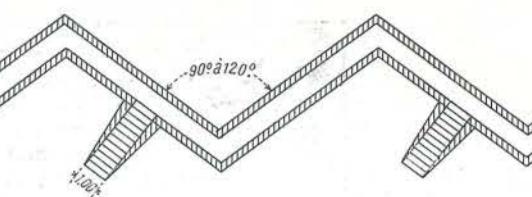
- 1<sup>o</sup> Petit calibre, de 10 à 50 kilos ;
- 2<sup>o</sup> Moyen calibre, de 50 à 500 kilos ;
- 3<sup>o</sup> Gros calibre, de 500 à 1.000 kilos.

Comparées aux projectiles terrestres, ces bombes sont infiniment plus redoutables. En effet, tandis que les premiers ont une enveloppe en acier très lourde par rapport à leur poids total et ne contiennent que 10 à 15 % de charge explosive, les seconds, dont l'enveloppe est plus mince, donc plus légère, comportent une charge explosive de l'ordre de 40 à 50 % de leur poids. De ce fait, il s'ensuit que les effets de pression produits par l'éclatement d'une bombe aérienne sont très supérieurs à ceux que suscite l'explosion d'un projectile terrestre. Aucune comparaison entre les « souffles ». C'est ainsi qu'une bombe aérienne de 50 kilos éclatant à 50 mètres d'une maison en brise les portes et les fenêtres. Une bombe de 1.000 kilos explosant à 20 mètres d'un bâtiment en soumet les parois à une pression de 5 kilos par centimètre carré. Eclatant à 300 mètres, elle provoque un effet de dépression de 0 kg. 14 par centimètre carré.

Les bombes incendiaires engendrent un autre danger : le feu. Afin de réunir le maximum de chances possible d'atteindre leur but, afin aussi de créer le plus grand nombre de foyers d'incendie possible et, ainsi, de semer la panique chez l'attaqué, elles sont de très faible poids, 10 à 30 kilos au plus. Il en est même qui pèsent moins de 1 kilo. D'où la possibilité pour un avion attaquant d'en emporter un appréciable chargement.

Connues sous le nom de bombes « Electron », elles contiennent un dosage de magnésium en poudre qui, mélangé à de l'oxyde de fer, produit l'oxygène nécessaire à la combustion. Une très légère enveloppe en aluminium constitue l'armature métallique de l'engin. Quant à la température développée, elle atteint 3.000 degrés.

Mais combien plus redoutées de l'opinion sont



Profil d'une tranchée type de protection avec escaliers de pénétration.

les bombes toxiques ! Elles ne créent pas, comme les précédentes, un risque local, mais un risque étendu. Leur effet n'est pas limité aux conséquences de l'éclatement. Il subsiste sans rien perdre de sa nocivité. Il s'exerce à la fois en surface et en profondeur. Il porte atteinte, une atteinte parfois mortelle, à la fonction la plus essentielle de la vie humaine : la respiration. Pour s'en préserver, il requiert le port d'appareils spéciaux dont le nom seul effarouche, ou la vie en vase clos, laquelle ne peut être que d'une durée limitée.

Comme les bombes explosives, les bombes toxiques se classent par catégorie, selon la nature des substances chimiques qu'elles véhiculent. Du point de vue de leur composition, celles-ci se subdivisent ainsi :

1<sup>o</sup> Substances gazeuses proprement dites, telles que le chlore ;

2<sup>o</sup> Substances gazeuses contenant de fines particules liquides, telles que l'ypérite et la chloropirine ;

3<sup>o</sup> Substances gazeuses contenant de fines particules solides, telles que la plupart des arsines.

Si l'on considère maintenant les effets toxiques de ces différentes formules de substances gazeuses, un nouveau classement est à opérer, et il convient de distinguer entre : les toxiques irritants, les toxiques cellulaires et les toxiques généraux.

Sont toxiques irritants les gaz qui agissent sur les yeux, les muqueuses nasales et respiratoires. Ce sont les moins nocifs de tous les gaz. Leur but militaire est non la destruction de l'ennemi, mais sa mise momentanée hors de combat. Du point de vue attaque contre les populations civiles, leur utilisation aurait la signification d'un avertissement.

Qu'ils soient, en effet, lacrymogènes (type bromure de benzine, chloropirine, nitrochloroform, acroléine, bromure de xylile, bromacétone) ou respiratoires et sternutatoires (type arsines, c'est-à-dire dérivés de l'arsenic), ces gaz irritent violemment les tissus et muqueuses atteints. S'ils sont lacrymogènes, ils suscitent le larmoiement et l'aveuglement, entraînant généralement des conjonctivites banales. Employés à une concentration excessive, ils peuvent atteindre les poumons. Mais, sauf cas d'exception, ils ne laissent pas de traces dans l'organisme.

S'ils sont sternutatoires ou respiratoires, ils provoquent la sécrétion de liquides dans les narines et dans les bronches avec accompagnement de nausées et parfois de syncopes et d'états d'angoisse. Du point de vue de l'attaque, ils présentent le grand avantage de pouvoir être utilisés en doses extrêmement faibles : 50 milligrammes d'arsines (gaz à particules solides) suffisent à empoisonner littéralement 1 mètre cube d'air.

Si l'on considère maintenant les toxiques cellulaires, on constate qu'ils se subdivisent en deux catégories : les toxiques des poumons, suffocants (type chlore : oxychlorure de carbone (phosgène), cétones bromées, etc.), et les toxiques de la peau, vésicants (type ypérite). En règle générale, ces toxiques, qu'ils soient suffocants ou vésicants, attaquent en surface l'organe visé et s'efforcent à détruire les tissus.

Contrairement aux seconds, les premiers sont sans action sur la peau. Mais, par contre, ils attaquent les alvéoles et les vaisseaux capillaires du poumon. Leur processus de destruction est le suivant : les parois pulmonaires sont mordues, rongées, le plasma du sang pénètre dans les poumons et détermine un œdème qui, par son accrois-

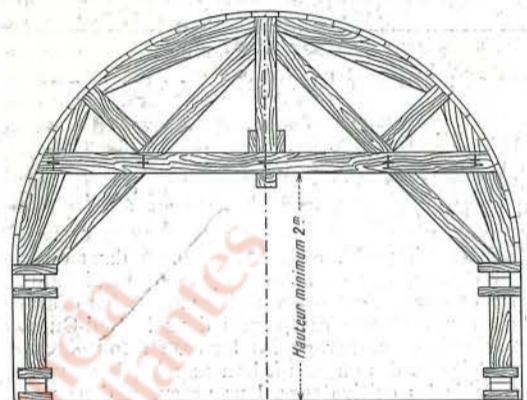
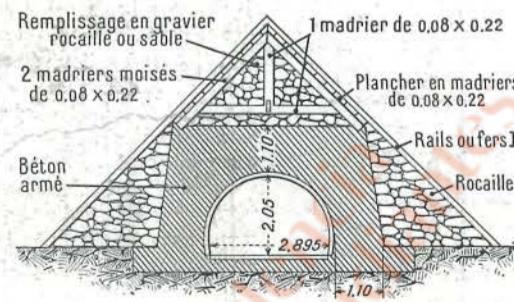
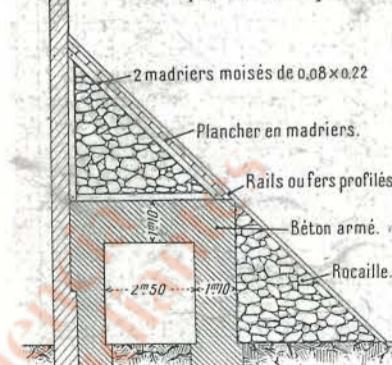


Schéma de l'aménagement d'une cave contre les bombes explosives.

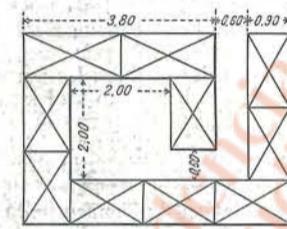
que les premières ont pour objet essentiel de neutraliser ou de détruire les aéronefs ennemis, les secondes visent à assurer la sauvegarde des populations civiles et le fonctionnement des services publics. Elles s'inscrivent donc en complément des précédentes, complément indispensable, car les enseignements de la dernière guerre ont appris qu'une défense active, si développée fût-elle, ne saurait garantir une protection totale.

Par ailleurs, il est évident que la détermination, le choix des mesures de défense passive sont fonction de la nature des dangers auxquels il convient de faire face. Or, l'attaque aérienne comportant l'utilisation séparée ou combinée d'engins soit explosifs, soit incendiaires, soit toxiques, la protection doit ou devrait répondre à cette triple éventualité.

En outre, il peut être tenu pour certain que les attaques aériennes revè-



Types d'abris extérieurs susceptibles de résister aux bombes explosives.  
L'inclinaison de la toiture est calculée de telle manière qu'une bombe explosive puisse glisser sur la paroi sans éclater.



Plan d'un abri-tranchée pour guetture.

segment de volume, annihile peu à peu la puissance du cœur, provoque des suffocations accompagnées de douleurs très vives dont la mort par syncope est la conclusion fréquente. Selon la gravité de la lésion, cette issue fatale aura lieu immédiatement ou après quelques jours de souffrance.

Parmi les suffocants, le chlore et le brome apparaissent comme les moins toxiques. Par contre, le phosgène est des plus redoutables. Il provoque la mort, même à des concentrations peu élevées, et il advient parfois qu'il ait des effets indirects entraînant la mort. N'a-t-on pas vu, en effet, au cours de la grande guerre, des hommes ayant respiré du phosgène et en être si peu affectés qu'ils avaient jugé inutile de se présenter au poste de secours ? Malgré cela, ils mourraient quelques heures après de façon foudroyante et généralement après un effort musculaire quelconque ; la destruction des tissus avait été mesurée dans le temps, donc non immédiate.

Quant aux gaz vésicants, également toxiques cellulaires, ils agissent sur la peau, sur les muqueuses, occasionnant des manifestations cuta-



Un agent de la police parisienne portant casque, masque à gaz, revêtu d'une combinaison imperméable à l'ypérite et chaussé de sabots spéciaux.

nées parfois extrêmement profondes, mais assez rarement mortelles. Le plus connu et le plus craint d'entre eux est l'ypérite, produit très dangereux en raison de son action lente et insidieuse. Celle-ci ne se manifeste en effet qu'au bout d'un certain temps et son efficacité est persistante. Physiologiquement, elle est des plus complexes. A dose concentrée, l'ypérite attaque la muqueuse. Elle attaque l'œil, et ses ravages peuvent entraîner la cécité. Elle attaque et détruit les voies respiratoires. Elle occasionne à l'épiderme des brûlures du deuxième et même du troisième degré. Ses effets sont terribles, car l'ypérite se présente sous forme de gouttelettes liquides, lesquelles sont solubles dans la graisse. Au contact du corps humain elle pénètre donc dans les tissus, se dissout dans les graisses des cellules, provoquant ainsi d'innombrables troubles physiologiques.

Une des caractéristiques de l'ypérite qu'il convient de ne jamais oublier, c'est que ce gaz s'accroche fortement au terrain, lequel en demeure imprégné plusieurs heures et jusqu'à quinze jours dans les circonstances les plus favorables. Durant ce temps, il ne perd rien de sa nocivité, laquelle est grande, répétons-le. C'est ainsi que les pertes infligées par l'ypérite aux armées alliées pendant la guerre furent huit fois supérieures à celles causées par tous les autres gaz allemands.



Un hall de la préfecture de police de Paris où sont entreposés environ 8.000 masques individuels affectés aux agents de la police parisienne.

Enfin, troisième catégorie de gaz, classés d'après leurs effets sur l'organisme, les toxiques généraux. Ceux-ci sont de deux types : l'acide cyanhydrique et l'oxyde de carbone. Pour agir, ils doivent être absorbés et pénétrer dans l'organisme. Alors ils peuvent provoquer une mort immédiate, par action soit sur le sang, soit sur le système nerveux, mais à condition de réaliser une certaine concentration. C'est ainsi que le taux de concentration de l'acide cyanhydrique n'est pas mortel s'il est inférieur à 30 centigrammes par mètre cube ; de 30 centigrammes à 55 centigrammes, il peut entraîner la mort. Au-delà, il est toujours mortel. Pour l'oxyde de carbone, une atmosphère contenant 0,04 % de ce gaz provoque de légers accidents si l'on y séjourne plus d'une demi-heure ; à la dose de 0,2 à 0,3 %, des phénomènes d'intoxication grave se produisent rapidement ; à 3 %, l'intoxication est immédiatement mortelle. Quant à ses ravages physiologiques, ils proviennent de ce que l'oxyde de carbone forme avec l'hémoglobine du sang un composé stable qui empêche l'oxygène de l'air de s'unir à elle et de se répandre dans tout le corps pour brûler les déchets de l'organisme. La mort est donc le fait d'un empoisonnement généralisé.

Contrairement aux autres gaz, l'oxyde de carbone présente quelques particularités qui lui sont propres. Tout d'abord, il n'est pas dangereux en plein air, car, en raison de sa très grande légèreté, il se dilue rapidement.

En second lieu, son apparition peut être due à des causes étrangères à un bombardement de bombes toxiques le renfermant. En effet, l'éclatement d'une bombe explosive dégage des gaz en abondance, lesquels peuvent contenir jusqu'à 60 % d'oxyde de carbone. Qu'une telle déflagration se produise à une entrée d'abri ou de cave et l'oxyde de carbone, concentré dans une atmosphère raréfiée, exerce ses ravages. Egalement, les incendies provoquent des dégagements considérables d'oxyde de carbone, lequel s'accumule dans les espaces confinés et non ventilés.

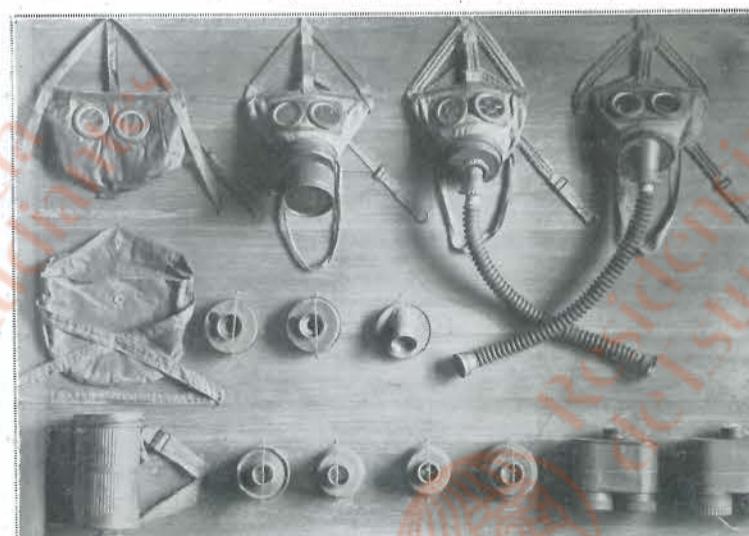
C'est à réduire les risques de ces très réels

dangers que doit viser la défense passive. Remarquons incidemment que le problème ne se pose pas pour la France seule, mais pour toutes les nations, car toutes les nations sont hantées par le péril aérien, et celui-ci serait égal pour toutes si l'une d'entre elles usait des gaz de combat comme d'une arme de guerre ou se livrait au bombardement par explosifs ou bombes incendiaires des populations civiles et des villes ouvertes. Cela noté, et étant admis que la prudence commande de prévoir les décisions les plus inhumaines, considérons maintenant ce que la protection peut opposer à l'attaque.

#### LES LIMITES DE LA DÉFENSE PASSIVE

Tout de suite la constatation s'impose que la défense passive ne peut pas être protectrice 100 %. En effet, le danger aérien est surtout valable pour les grandes agglomérations urbaines et pour les populations avoisinant des objectifs présentant un intérêt militaire. Il est évident que ce n'est pas en bombardant des hameaux dispersés dans les campagnes que l'ennemi obtiendrait l'effet de masse recherché.

Dès lors, considérons une grande cité telle que Paris ou Lyon. Edifiées en un temps où le danger aérien ne pouvait même pas être prévu, ces villes ne répondent ni dans leurs plans, ni dans leurs constructions aux exigences d'une défense passive fonctionnellement organisée. Les maisons à char-



Quatre étapes de la fabrication du masque à gaz. De gauche à droite et en haut : le masque M. T. de 1916, le A. R. S. de 1917, le A. R. S. dispositif coulé de la même année et le plus récent, adopté par la préfecture de police, le A. N. P. 1931.

penates de bois, qui sont légion, sont des foyers d'incendie tout désignés pour les bombes « Electron ». Les immeubles neufs eux-mêmes présentent rarement une couverture en béton armé, matériau essentiellement incombustible. D'où une première conséquence à tirer : en présence du danger suscité par une attaque de bombes incendiaires, la défense passive ne peut répondre que par des moyens de fortune. Or, ces moyens, nous le verrons ultérieurement, sont des plus relatifs quant à l'efficacité.

Il en est de même pour les bombes explosives. Les techniciens conseillent de réduire les risques de chute des bombes en donnant aux combles des bâtiments des formes fuyantes de 45 à 50°. Un projectile aérien, généralement lancé d'une grande hauteur, arrive au contact à une vitesse moyenne de 350 mètres à la seconde et sous un angle de chute de 80°. Si la toiture est inclinée à 45°, on peut escompter que l'obus glissera sur la paroi et n'éclatera qu'au sol. Une autre formule et un autre conseil consistent à provoquer l'éclatement de l'engin avant pénétration. Dans ce cas, des dalles d'éclatement ou des filets de protection en fer profilé devraient être installés sur le sommet des immeubles.

Mais comment envisager sérieusement la réfection de toutes les toitures d'une grande cité urbaine ? L'hypothèse est absurde. Autant vaudrait entreprendre, en effet, un arasement général et une reconstruction totale sur des bases qui tiendraient essentiellement compte du danger aérien.

S'agit-il des gaz ? Le problème se pose identiquement. Une protection qui voudrait présenter le maximum d'efficacité exigerait, d'une part, que toute la population d'une agglomération disposât d'un masque individuel, bien adapté, bien entretenu, et, d'autre part, que des abris souterrains à l'épreuve de l'explosif, du feu et du danger chimique pussent recevoir dans un délai de temps minimum tous les habitants sans exception. Est-ce possible ? La Ville de Paris a compté que, s'il lui fallait fournir de masques à gaz la population de la capitale, c'est 300 millions qu'il lui faudrait inscrire à son budget. S'il lui fallait édifier des abris répondant à toutes les conditions requises et susceptibles de recevoir tous les Parisiens, c'est une somme de 3 milliards qu'il serait nécessaire d'investir, à condition encore que le sous-sol de la capitale se prêtât à pareil travail.

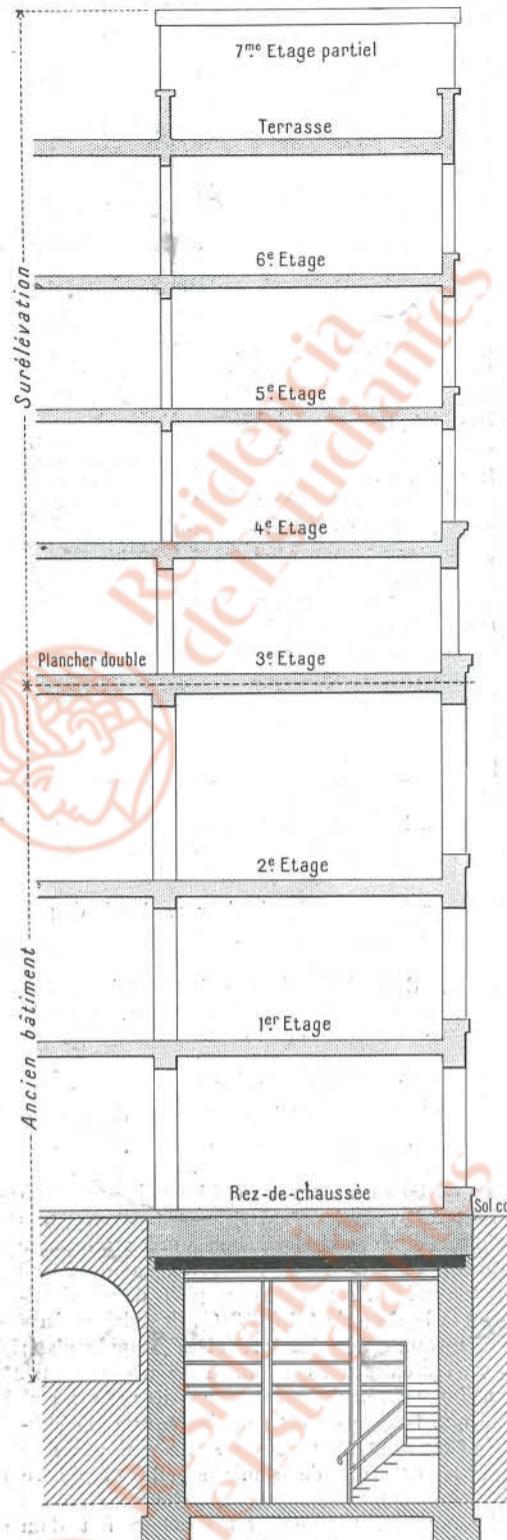
Dès lors, et à ne s'en tenir qu'aux généralités, force est de convenir que la défense passive comporte de très étroites limites et qu'il ne faut pas songer à lui demander une protection intégrale et sur place des populations civiles.

#### LES PRINCIPES DIRECTEURS

Etant donné cette relativité des moyens d'exécution, les pouvoirs publics ont été conduits à envisager l'organisation de la défense passive sous un aspect plus étroit que celui indiqué par la définition même de la chose. Il ne s'agit plus pour eux de protéger directement et massivement les habitants des agglomérations, de les mettre à l'abri du danger aérien, mais de les soustraire à ce danger. C'est ainsi que les principes directeurs sur lesquels repose toute l'armature protectrice s'établissent ainsi : mise à l'abri, dispersion et repliement.

Précisons ces trois points essentiels. La mise à l'abri se propose, comme son nom l'indique, de mettre les personnes et les ressources hors d'atteinte des coups de l'ennemi. Elle consiste en mesures de protection prises sur place (aménagement de caves, abris, tranchées, masques). Elle ne s'exécute qu'au moment même où le danger se précise, c'est-à-dire lorsque le signal d'alerte retentit, et elle ne nécessite pas de moyens de transport.

La dispersion consiste à déplacer dans un rayon limité, en principe à l'intérieur du département, les personnes concentrées en un point exposé. Elle peut être permanente ou quotidienne, lointaine ou rapprochée. Elle ne se fait jamais au moment de l'alerte et elle exige des moyens de transport. Seront l'objet de la dispersion permanente lointaine « toutes les personnes qui n'ont à remplir aucune fonction publique ou privée, qui n'ont aucun rôle à jouer dans les services de défense



Coup de plan en élévation d'un immeuble parisien comprenant un abri souterrain (voir les photographies de la page suivante).

On remarquera la dalle d'éclatement surplombant l'abri (figurée par un trait noir épais) et le double plancher du troisième étage destiné à amortir les chocs. Sur la terrasse bétonnée, une couche de sable protège contre les bombes incendiaires.

ou dans la vie de la cité et qui de ce fait peuvent sans inconveniit quitter définitivement la localité et s'établir ailleurs pour toute la durée des hostilités ». Seront possibles de la dispersion quotidienne et rapprochée « toutes les personnes, fonctionnaires, commerçants, employés ou ouvriers de toute nature que leurs obligations professionnelles obligent à travailler de jour dans la localité, mais qui peuvent la quitter pendant la nuit et, éventuellement, rejoindre leurs familles », lesquelles feront l'objet d'une dispersion permanente rapprochée.

Enfin, le repliement consiste à transporter dans des régions moins exposées et relativement éloignées les personnes de certaines grandes agglomérations urbaines dans lesquelles les mesures de dispersion se révéleraient insuffisantes. Le repliement est permanent, il s'exécute une fois pour toutes et pour la durée du conflit et, évidemment, il nécessite des moyens de transport.

Mais alors, et dans ces conditions, qui demeura dans une agglomération urbaine, dans un « point sensible » ? Ici encore, les principes direc-

teurs sont formels : « La population à maintenir est constituée par toutes les personnes, hommes et femmes, dont la présence en ville est indispensable en toute circonstance, de nuit comme de jour, soit qu'elles travaillent dans des établissements dont l'activité ne peut être interrompue pour des raisons de défense nationale, soit qu'elles aient un rôle à jouer dans la défense de la cité. Toutes ces personnes sont justifiables des mesures de mise à l'abri », c'est-à-dire des mesures envisagées au début de ce chapitre. (Instructions pratiques sur la défense passive. Ministère de l'Intérieur. Annexe n° 7. Juin 1935.)

Ces termes nous paraissent dignes d'être pesés, car, à leur lecture comme à leur méditation, chacun peut être à même de juger du sort qui l'attend. En effet, il apparaît clairement que la défense passive ne se fait pas grande illusion sur ses capacités protectrices directes et sur place. Elle sait qu'elle ne peut répondre à toutes les nécessités. Judicieusement, elle capitule sur les points où il lui faut capituler, c'est-à-dire qu'elle esquive le danger lorsque celui-ci excède ses moyens. Elle ne maintient dans les cités que ceux dont le rôle ou la fonction sont essentiels pour la défense nationale. Aux autres, elle conseille, elle ordonne même l'évacuation, selon des modalités variant avec les cas.

Très raisonnables en soi, ces principes directeurs doivent être non pas de nature à inquiéter, mais à rassurer la population. Dans un problème aussi grave, et en l'absence de toute solution formelle, le mieux que l'on puisse désirer est de ne rien ignorer du sort qui doit vous être fait. Sans doute, objectera-t-on que la dispersion dans un département tel que la Seine peut apparaître comme une mesure vaine. Mais il y a des cas d'exception, et nul doute que, dans certaines éventualités, les pouvoirs publics n'envisagent une extension du mouvement dans les départements limitrophes. Sans doute encore, arguera-t-on qu'en cas de repliement à l'intérieur du territoire les zones de sécurité varieront avec la nationalité de l'agresseur. Mais comment ne pas apercevoir que certains Etats sont à éliminer d'emblée en tant qu'agresseurs éventuels et qu'il est des lieux équidistants ou excentriques dont, d'ores et déjà, on peut avancer qu'ils seront à l'abri de toute attaque ?

Toutefois, la définition de bases d'action n'étant qu'un acte de pure théorie, il importe maintenant de vérifier comment l'élaboration des principes directeurs de la défense passive a suscité des gestes de réalisation. Qu'a-t-il donc été exécuté de positif à la fois dans le domaine de la mise à l'abri, dans celui de la dispersion et dans celui du repliement ?

#### LA MISE A L'ABRI

Avec le chapitre des réalisations, nous abordons le point le plus délicat de l'organisation de la défense passive. Si l'on s'en rapporte, en effet, aux instructions émanant du ministère de l'Intérieur, on est enclin à croire que, aucun point théorique n'ayant été laissé dans l'ombre, aucune exécution pratique n'a pu être omise. Or, l'examen nous conduit à conclure qu'il n'en est pas ainsi et que l'agencement des mesures de protection des populations civiles, ou plutôt de ce qu'il en resterait après les mesures restrictives énumérées, n'est encore qu'à peine esquissé.

En effet, en ce qui concerne la mise à l'abri, terme entendu dans son sens le plus général tout en s'appliquant surtout au danger des gaz, très peu de moyens pratiques ont été offerts à la population parisienne, par exemple. Certes, quant à présent, quelques services publics, dont la préfecture de police, sont en passe d'être dotés de moyens de protection. C'est ainsi que les sergents de ville sont pourvus d'un masque à gaz individuel, adapté à l'agent, soigneusement entretenu, et soumis à des exercices fréquents. C'est ainsi encore que tous les services vitaux de la préfecture pourront, dans un proche avenir, être transportés dans un sous-sol parfaitement abrité et soigneusement étanche. Mais, en dehors de ces amores d'exécution facilitées par l'octroi de crédits pris sur des budgets communaux, qu'a-t-il été tenté ?

Du point de vue de la sécurité collective assurée par les pouvoirs publics, c'est-à-dire par l'Etat, l'effort ne peut être mesuré tant il a été nul.

S'agit-il de masques portatifs ? Les organismes responsables se bornent à donner l'investiture à un certain nombre de marques. Aucun concours financier n'est consenti au public. Aucune obligation impérative n'est faite d'acquérir un de ces appareils protecteurs. Tant et si bien que l'homme de la rue est tout normalement conduit à penser que, si le danger aérien présentait le caractère de réalité qu'on veut bien lui prêter, l'Etat serait plus impératif dans ses conseils. Qu'un référendum soit institué dans Paris sur le nombre de masques achetés depuis quelques mois et les résultats



La fermeture de la porte étanche est assurée par un système de glissières.

apparaîtraient des plus décevants (30.000 en tout). Hormis quelques administrations publiques et privées, très rares sont les familles qui ont acquis cet engin cependant indispensable. Et pourquoi l'auraient-elles fait dans les conditions où l'opinion est tenue au courant de l'évolution de l'organisation de la défense passive et alors qu'il semble qu'on redoute de prononcer le mot de peur d'être contraint de penser à la chose ?

Or, veut-on songer un instant qu'une attaque aérienne peut précéder ou suivre immédiatement une déclaration de guerre ; veut-on songer qu'à l'instant où sonnerait une alerte — nocturne vraisemblablement — il serait trop tard pour s'enquérir de l'achat d'un masque à gaz ; veut-on ne pas oublier que le port d'un tel appareil nécessite une accoutumance physique, une discipline nerveuse et un entretien assidu ? Comment, dès lors, et sans faire acte de pessimisme, ne pas prononcer les mots d'imprévoyance et d'omission dangereuses ?

S'agit-il d'abris souterrains à l'usage de la population parisienne dont la présence serait requise dans les cités ? La situation est, à peu de chose près, identique. Hormis deux gares du souterrain métropolitain, celles de la Place-des-Fêtes et de Maison-Blanche, parce que particulièrement profondes et qui ont fait l'objet d'aménagements spéciaux, rien d'officiel n'a été entrepris. Ces gares-abris, situées l'une sur la rive droite de la Seine, l'autre sur la rive gauche, n'hébergeraient que quelques milliers de personnes. Et cependant elles constituent les deux seuls abris collectifs et publics dont dispose aujourd'hui la capitale.

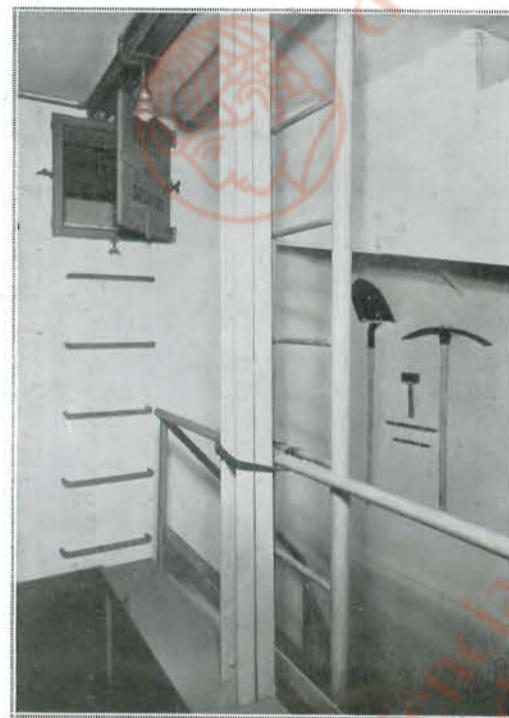


Cheminée de ventilation à 25 mètres de hauteur.

Certes, des particuliers ont, à leurs frais, équipé des abris souterrains susceptibles de recueillir quelques dizaines de personnes. Mais ces initiatives individuelles, pour excellente que soit leur intention, ne peuvent être généralisées. Le prix moyen d'un abri collectif isolé contre les explosifs, les bombes incendiaires et les gaz toxiques s'établit à un minimum de 1.000 francs par tête. Il ne saurait donc s'agir là que de réalisations partielles, limitées en nombre et en capacité de protection.

Sans doute, les services d'exécution de la défense passive ont-ils procédé au recensement des caves d'immeubles aptes à être utilisées en cas de danger aérien. Mais que signifie ce recensement ?

Que valent les affiches chargées d'indications qui les signalent aux locataires d'une maison ? Quelles sont les garanties techniques qui justifient cette sélection ? La chambre syndicale des propriétaires, à qui demande a été formulée d'effectuer certains travaux préventifs, ne s'est-elle pas justement récusée en faisant valoir qu'il s'agissait là d'une assurance concernant les locataires et à laquelle elle n'avait pas à participer ? Par ailleurs, quelles répétitions collectives d'« alertes au bombardement aérien » ont jamais été faites ? Qui ne sent la puérilité de certaines consignes



Hublot de secours prévu en cas d'évacuation nécessaire et s'ouvrant sur une cheminée d'aération.



UN ABRI MODÈLE DANS UN IMMEUBLE DU CENTRE DE PARIS.

Cet abri enfoui à 6 m. 20 et surplombé par un immeuble de sept étages s'alimente en air respirable soit par une cheminée de ventilation, soit en circuit fermé. Sur notre document, on aperçoit, en haut à droite, la porte étanche, en bas, les appareils de filtration à l'oxylithe. A gauche, une bicyclette, amputée de sa roue avant et fixée au sol, dont le pédalier permet la mise en marche des installations de fabrication d'oxygène. Au mur, au-dessus des outils de secours, la bouche de ventilation.

telles que l'« obturation hermétique des caves » en cas de bombardement par surprise ? Les rédacteurs de cette consigne ont-ils pensé à la valeur exacte du mot « hermétiquement » ?

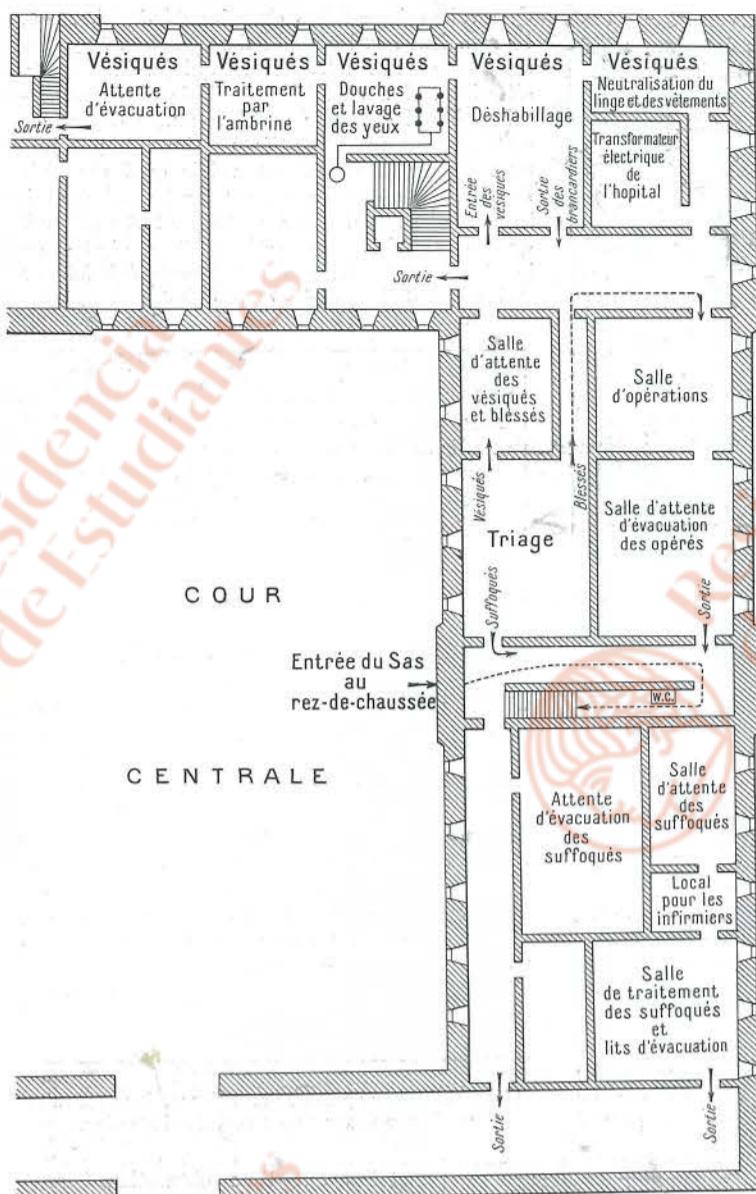
En fait, et il est regrettable d'avoir à le constater, surtout en raison des limites de principes imposées à la défense passive, rien en ce qui concerne la mise à l'abri individuel (masque ou abri) n'a été encore réalisé. Les ordres sont là, mais ils manquent d'assise légale. Dans ces conditions, ils apparaissent surtout comme des conseils que la population est libre de suivre ou de ne pas suivre. Ne se sentant ni épaulée, ni conseillée, ni contrainte, elle ne suit pas.

En quoi elle a tort.

#### LA DISPERSION ET LE REPLIEMENT

Ces deux formules, qui consacrent en fait l'inefficacité de la défense passive collective, par les précisions d'exécution qu'elles comportent, nécessitent une longue et minutieuse préparation. Il s'agit, en effet, de déterminer à la fois, et dès le temps de paix, qui sera nécessaire ou non dans une cité, quelles seront les zones de dispersion ou de repliement, leur capacité d'absorption, leurs possibilités de ravitaillement et, surtout, comment s'effectuera l'évacuation.

Or, il est manifeste que tous ces points n'ont fait jusqu'à présent que l'objet d'écrits théoriques et administratifs. Sur le papier, chacun sait ce qu'il doit faire. Seulement rien n'est fait. Et, cependant, il s'agit là de mesures essentiellement préventives qui doivent être prises bien avant l'annonce de l'alerte et qui, dans la plupart des cas, doivent être réglées comme des mouvements



Plan des installations de l'hôpital militaire de Versailles spécialement aménagées en vue du traitement des gazés.

d'horlogerie. Là encore l'improvisation n'a pas de place.

Nous ajouterons que ce problème est peut-être plus grave que le précédent, car il nécessite l'emploi de moyens de transport. Or, il se poserait en concomitance avec le problème de la mobilisation générale, lequel, étant capital pour la nation, primera tout. Déjà, une bonne organisation ne serait pas à l'abri d'incidents. Une organisation illusoire ne peut être, elle, que génératrice d'accidents.

#### OU SE METTRE A L'ABRI

Les populations civiles de certaines grandes cités ont été avisées, depuis quelques mois, qu'en

ties de sécurité, on aperçoit immédiatement que la solution du problème de protection est à la fois complexe et onéreuse.

Elle est complexe, car, s'il s'agit de réaliser un abri contre les bombes explosives, incendiaires et toxiques, des facteurs nombreux et délicats sont à envisager. Un abri contre les explosifs, contre tous les explosifs, n'existe pas. A cet égard, la circulaire du 13 avril 1932 est formelle : « Il est dans tous les cas illusoire de rechercher une protection absolue contre les projectiles explosifs. » A défaut de l'absolu, il convient de se cantonner dans le relatif, lequel se traduit au minimum par une épaisseur de béton armé de 2 mètres pour une bombe de 1.000 kilos, si l'abri est à même

cas de bombardement aérien elles pourraient s'abriter dans les caves de tel ou tel immeuble, choisi parmi le plus proche de leur lieu d'habitation. A Paris, notamment, des affiches ont même été apposées, indiquant aux habitants d'une maison le lieu de refuge et de protection. Ces mesures sont des plus imparfaites, pour ne pas dire des plus trompeuses. Comment, en effet, ont été recensées les caves sélectionnées comme abris? Sur la foi de quelle autorité compétente la sélection a-t-elle été opérée? Comment considérer sérieusement les indications portées sur ces affiches? Pratiquement, de telles instructions sont inopérantes, et le moins qu'on en puisse dire est qu'elles demeurent lettre morte pour ceux qu'elles entendent protéger.

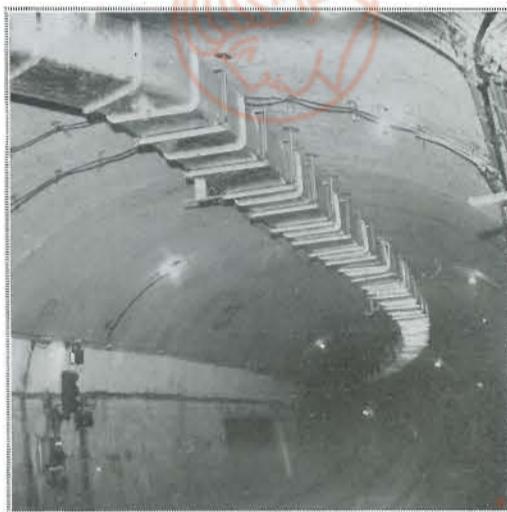
En d'autres cas, une telle indifférence serait sans doute blâmable. Elle ne l'est pas dans la situation présente, car, pour se mettre à l'abri, réellement à l'abri, il faut réunir un ensemble de conditions techniques qu'aucune cave dans aucun immeuble — non aménagé spécialement dans ce but — ne présentera jamais.

Si l'on se réfère aux instructions officielles, si l'on se rapporte aux constructions les plus modernes d'abris présentant les meilleures garan-

tes de sol. S'il est dominé par une construction, un immeuble, cette couche protectrice peut diminuer d'épaisseur en fonction du nombre de planchers étages. Mais il convient encore de noter qu'un plancher de bois n'égale que 3 centimètres de béton armé.

S'agit-il du feu? Une construction dominant un abri souterrain est, par définition, une proie pour l'incendie. Les bombes « Electron » provoquent un tel foyer que les grosses lances d'incendie ne parviennent pas à éteindre un engin de cet ordre enflammé. Prévoir des matériaux incombustibles, ignifugés « à cœur »? C'est unurre. Il a été, en effet, établi que de tels matériaux, même s'ils ne sont pas inflammables, émettent, par échauffement, aux alentours de 300 degrés, des gaz de distillation qui, eux, s'enflamment spontanément vers 500 degrés. La seule formule de sauvegarde — et encore en est-ce bien une? — est d'enrober complètement ces matériaux dans une couche de plâtre.

Quant à la protection contre les gaz, elle ne peut être totalement garantie dans un abri souterrain, et encore durant un laps de temps déterminé, qu'à la condition expresse de fabriquer l'oxygène nécessaire à la respiration à l'intérieur de l'abri. C'est la formule dite du circuit fermé, par



Prise d'air desservant l'abri souterrain de la Place-des-Fêtes.

opposition à la formule de filtration. Cette dernière consiste à capter l'air à une certaine hauteur par des cheminées de ventilation. Théoriquement, cet air doit être pur, les gaz, en raison de leur poids, ayant tendance à s'étendre en nappes à la surface du sol. Nous disons théoriquement, car certains gaz à particules solides, tels que les arsines, peuvent être projetés directement d'avion et se maintenir en suspension dans l'atmosphère à une altitude relativement élevée.

Dans ces conditions, seul le circuit fermé demeure donc recommandable. Toutefois, il peut être doublé par une cheminée de ventilation, mais sous la réserve expresse que celle-ci soit munie



A la station du métropolitain de la Place-des-Fêtes.  
A gauche, l'entrée du sas de l'abri souterrain; à droite, le ventilateur d'aération.





L'abri-ballon contre les gaz.

Cet abri consiste en une enveloppe imperméable que l'on gonfle au moyen d'une machine pneumatique. Il comporte un sas d'entrée.



A l'intérieur de l'abri.

de dispositifs de détection des gaz et de filtration.

Mais comment ne pas apercevoir que de telles installations ne peuvent être qu'exceptionnelles ? Coûteuses à réaliser — 1.000 francs par personne mise à l'abri — longues à exécuter, elles demeureront l'apanage d'un petit nombre. Paris en possède quelques-unes qui sont des modèles du genre. Au total, et y compris l'équipement des deux stations du chemin de fer souterrain, quelques milliers de personnes pourraient y prendre place. Et la capitale compte 3 millions d'habitants !

#### L'EXEMPLE ÉTRANGER

En fait, donc, la défense passive est encore embryonnaire en France. *Toutes les instructions édictées par le ministère de l'Intérieur sont dénuées de caractère impératif, car elles n'ont pas encore reçu la sanction parlementaire. Autrement dit, aucun texte législatif ne donne à la défense passive l'existence légale.* C'est là, on en conviendra, une très regrettable lacune qu'il importe de combler d'extrême urgence. Également, des crédits devront être votés. Si relative que soit la protection des populations civiles contre les bombardements aériens, il serait cependant criminel de s'en désintéresser.

Du reste, et à cet égard, l'étranger nous donne l'exemple depuis déjà quelques années. En Italie, la législation sur la défense passive est des plus complètes et ses prescriptions des plus sévères. Cette législation date de 1931. En Allemagne, dès 1927, un puissant mouvement d'opinion se manifesta tendant à créer une organisation modèle de défense aérienne du territoire. En 1930, à Berlin, une centrale souterraine d'alerte est construite. (La centrale de la préfecture de police de Paris ne sera terminée que dans quelques mois.) Des abris perfectionnés ont été édifiés dans les grandes villes allemandes. Des réservoirs d'eau potable ont été enterrés ainsi que des réservoirs d'essence. En octobre 1930, une grande entreprise créait une Ecole de défense contre les gaz. Si discipliné est ce peuple qu'aucun texte législatif n'a été jugé nécessaire. Chacun tient pour un devoir de participer à l'organisation de la défense passive et y prend part réellement. En un seul mois, juin 1932, onze exercices collectifs ont été faits dans tout le Reich. Bref, l'activité allemande est dans ce domaine des plus considérables. Un document la juge du reste ainsi : « On trouve là l'exemple d'un peuple qui a compris le péril aérien, qui veut se mettre à l'abri en payant de ses deniers et de sa personne. »

En Angleterre, le soin d'assurer la défense passive est laissé aux sociétés de Croix-Rouge. Celles-ci ont éduqué un personnel spécialisé, mais les efforts effectués ont été sporadiques et limités. En Pologne, au contraire, le danger aérien, et plus particulièrement le danger des gaz, a, de tout temps, préoccupé les esprits. Une ligue officieuse, créée en 1927, la Ligue de la défense aérienne et contre les gaz, compte plus de 400.000 membres actifs et instruits. Chaque enfant doit avoir un livret d'épargne dont les sommes, mises à la dis-

position de l'Etat, servent à le munir d'un masque antigaz.

Ainsi, toutes les grandes nations européennes pour lesquelles la menace aérienne peut un jour se concrétiser font diligence pour organiser la protection de leurs populations. Seule la France fait encore exception. Hormis des instructions que nul n'est obligé de suivre, rien de vraiment constructif n'a été entrepris. Les villes s'organisent comme elles l'entendent et si elles le veulent. Leurs moyens financiers sont des plus réduits, car elles sont contraintes de les prélever sur leurs budgets communaux.

Certes la défense passive a ses limites ; nous les

avons montrées. Mais, si minime que soit la protection qu'elle assure, celle-ci ne peut tout de même être tenue pour négligeable. De ce fait, aucun retard ne saurait dorénavant être toléré dans l'organisation légale de cette défense. Un conflit, une attaque aérienne se produiraient demain que toutes les populations civiles des agglomérations urbaines seraient livrées, sans autre défense que la défense active, à l'agresseur. Cette perspective doit suffire à dicter à la puissance publique son devoir immédiat. Plusieurs années d'imprévoyance sont à rattraper en quelques mois, sinon en quelques semaines.

R. CHENEVIER.



L'entrée dans l'abri-ballon une fois gonflé.

## COURRIER DE LA SEMAINE

## PARADIS ARTIFICIEL

Les semaines passent, nous approchons, mois par mois, de l'inauguration de l'Exposition de 1937. D'importants travaux qui parlent violemment à notre imagination sont déjà entrepris. D'autres, dont la force d'évocation est plus puissante encore parce qu'elle est plus mystérieuse, vont commencer. Les Parisiens qui parcourent en ce moment le quartier du Trocadéro, celui du Champ-de-Mars, le quai d'Auteuil et l'île des Cygnes commencent à surveiller la naissance du petit univers pittoresque et éphémère qui va, l'an prochain, remplacer le décor familier de ces deux rives de la Seine.

L'atmosphère d'une exposition est une chose singulièrement prenante. Ces petits palais fragiles sont plus attendrissants que les solides monuments consacrés par les siècles, parce qu'on les sait voués à un destin précaire ; comme les hommes, les choses qui meurent jeunes bénéficient d'une cote d'amour privilégiée. Une exposition est émouvante comme tout ce qui est fugitif, comme un feu d'artifice, comme une fontaine lumineuse, comme une fantasmagorie de mise en scène. L'idée que tout un quartier de Paris va devenir une brève apothéose de la beauté, du luxe et du plaisir créée chez le promeneur une excitation cérébrale singulière.

\*

Ici, sur ce banal terre-plein, nous verrons surgir des temples et des palais. Là, on exaltera les grandes forces de la civilisation moderne. Ici, on célébrera le culte de la radio, du cinéma, de l'imprimerie, de la métallurgie, de l'art décoratif, du tourisme ou des arts plastiques. Là, ce sera un sanctuaire consacré au théâtre ou une basilique dédiée à la musique. Toute cette région sera réservée à l'artisanat et aux métiers. Dans quelques semaines ces pavés seront brusquement naturalisés italiens, russes, allemands, anglais ou espagnols. Une nouvelle Babel établira ses chantiers au cœur de notre capitale. On y parlera toutes les langues, on y honora tous les styles et toutes les architectures.

Cette île allongée changera de méridien. On y plantera des palmiers, des cocotiers, des bananiers et des bambous. Toutes les richesses de nos colonies viendront s'y acclamer.

La Seine même changera de visage : elle deviendra un élément actif de l'allégresse universelle. Elle se parera d'escarboucles, elle lancera jusqu'au ciel des gerbes d'eau multicolores, elle chantera par cent diffuseurs adroïtement répartis sur ses flots.

Tout ce quartier de Paris sera travesti et masqué comme dans un grand bal costumé. Comment demeurer insensible à la griserie que communique ce brusque changement de personnalité ? Le plaisir de s'évader de soi-même est un instinct que l'homme possède de l'enfance à la vieillesse. Pour changer le costume de Paris pendant six mois représente donc un agrément très vif.

Et puis on sait que, dans toute cette zone enchantée, régneront l'insouciance et la gaité d'un jour de fête qui se prolongera du printemps à l'automne. Sur cette chaussée et sur ces ponts on ne verra plus circuler les lourds camions et les véhicules sans grâce nous rappelant l'appréciation du travail humain et le prosaïsme de notre civilisation industrielle. Ce coin de Paris sera en représentation et toutes les laideurs de la vie se trouveront reléguées au loin, dans d'invisibles coulisses.

La lumière et la musique transformeront toutes choses. Lorsqu'on aura franchi l'enceinte de cette cité de rêve, on se sentira allégé du fardeau des soucis quotidiens et l'on se croira transporté dans une planète où tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté.

\*\*

Evidemment, cela représente un aveuglement volontaire, mais il n'en est pas moins bienfaisant. Ne vous étonnez donc pas de voir, en ce moment, le dimanche, d'innombrables familles de Parisiens musarder le long des quais en admirant, par avance, les merveilles encore invisibles que leur décrit un promeneur bien renseigné.

C'est peut-être, d'ailleurs, le plus beau moment

de l'exposition celui où tout semble possible et où les projets les plus ambitieux ne rencontrent aucun obstacle. Sachons goûter à son prix cette minute heureuse pendant laquelle nous piétinons avec confiance sur le seuil d'un paradis artificiel.

## LE SEMAINIER

## LA MORT D'HENRY CHÉRON

Le sénateur du Calvados et ancien ministre Henry Chéron est mort à Lisieux, le 14 avril, à l'âge de soixante-neuf ans. Cet « enfant de la Normandie » était la fierté de sa petite patrie. Avocat, maire et conseiller général de Lisieux, il avait été député de la première circonscription de Caen en 1906, et depuis 1913 il siégeait au Sénat. Sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, dans le premier cabinet Clemenceau, de 1906 à 1909, il connut aussitôt une grande popularité par ses initiatives heureuses pour le bien-être du soldat.

Depuis lors il avait figuré à maintes reprises dans les conseils du gouvernement, comme sous-secrétaire d'Etat à la Marine sous Briand, en 1909-1910, comme ministre du Travail dans le cabinet Barthou, en 1913, comme ministre de l'Agriculture dans le cabinet Poincaré de 1922-1924, comme ministre du Commerce, puis des Finances et de la Justice de 1928 à 1931, dans les cabinets Poincaré, Briand, Tardieu et Steeg, à nouveau comme ministre des Finances du cabinet Paul-Boncour en 1932, puis comme garde des Sceaux dans le cabinet Doumergue en 1934. Les attaques violentes dont il fut l'objet à propos de l'affaire Stavisky et de l'affaire Prince l'avaient obligé alors de donner sa démission. Par sa puissance de travail, son indiscutable compétence technique, particulièrement en matière financière, par sa haute probité comme par l'indépendance de son caractère, il s'était acquis dans les milieux parlementaires une estime et des sympathies que les vicissitudes de sa carrière politique n'ont jamais altérées.

## NOTRE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

## « PLEINE EAU »

Nos romans promettent notre public dans tous les paysages de la France et du monde, et certains de nos lecteurs ont trouvé dans ces récits comme dans nos articles de tourisme des itinéraires et des raisons de séjour en des sites qu'ils ne connaissaient point et que notre journal leur a donné le désir de connaître.

Le nouveau roman de Gaston Rageot : *Pleine eau*, dont les premiers chapitres paraissent dans notre supplément littéraire d'aujourd'hui, n'égale point ses lecteurs en des terres lointaines. Il suffit de quelques heures de voiture pour se rendre en ce Bocage normand où se développe l'action et se découvre peu à peu l'éénigme psychologique du récit. La région ordinairement appelée Bocage normand se trouve comprise entre les villes de Saint-Lô, Vire, Falaise et Domfront. La petite ville de Mortain, aujourd'hui à demi morte, peut être considérée comme le centre à la fois historique et géographique de cette région luxuriante. Gaston Rageot, qui est Normand, connaît bien cette ville et cette vallée dont il nous parle et où se trouve concentrée, avec les vestiges guerriers des siècles révolus, toute la poésie du Bocage. Il vous rendra sensible un site à la fois sauvage et délicat, violent et harmonieux, où cascade et bruissent deux torrents aux doux noms, la Cance et le Cançon, où le bétail tache l'herbe dans le pâturage comme les roches le taillis, où le sol se drape de feuilles, où les lumières embrument d'un vapeur blanche les lointains.

C'est là que se situe « la Brèche Noire », ce domaine où se crée fastueusement le paysage, avec un aménagement de l'eau en lac artificiel et en cascades, par un riche industriel, Blaise Mousseron, et par sa femme, Alix. Un couple d'amoureux ? Peut-être. Mais Blaise, dont la vive et sensible intelligence s'affirme attachante dès le seuil du roman, est, physiquement, un courtaud un peu lourd que ses camarades de lycée avaient surnommé « Cloporte ». Et la blonde Alix est bien belle. Le récitant, ancien condisciple de Blaise convié à « la Brèche Noire » pour fêter,

avec beaucoup de monde, le cinquantenaire de son ami, connaîtra, lui, l'intimité du ménage. Quand un romancier nous conduit dans une fête, nous pressentons qu'il nous achemine vers un drame. Mais le drame, dans les romans comme dans la vie, se cache trop souvent sous les apparences heureuses, comme les angoisses profondes se dissimulent sous la sérénité des visages. Cela devant les témoins. Et nous ne vous dirons pas davantage ici, bien entendu, ce qu'il appartient au récit de vous apprendre quand il vous aura installé dans l'existence des êtres de « la Brèche Noire » où toute une nature, avec ses fleurs, ses arbres et ses eaux, semble avoir été ordonnée, par le miracle d'un goût féminin, d'une tendresse féminine, pour faire un décor de bonheur.

## LES LIVRES ET LES ÉCRIVAINS

## Avril politique

Deux livres composent, en réalité, le livre que M. André Tardieu a publié, à la veille de la consultation populaire, sous ce titre dramatique : *le Souverain captif*. Il y a les chapitres où se justifient les actes publics d'un homme d'Etat qui fut onze fois ministre et trois fois chef de gouvernement. Ces pages de l'homme d'Etat seront discutées par ses contradicteurs politiques et nous n'avons point à nous en occuper dans une rubrique littéraire. Mais *le Souverain captif*, avec ce surtitre de série : « la Révolution à refaire », est aussi un ouvrage d'érudition et de pensée qui participe de la philosophie historique. Ici, l'auteur ressaisit le thème du grand travail, interrompu, de Taine sur *les Origines de la France contemporaine*, un livre admirable, dit M. André Tardieu, mais qui « a été dépassé par la vie ».

Pour assurer à la fois une vaste audience et un accueil de sang-froid à ses propos, M. André Tardieu, par une déclaration retentissante, a renoncé à l'action gouvernementale comme au combat dans les assemblées. Le public ne croit plus à rien de ce qui lui est dit sous une signature politique. Son attention, son crédit ne seront plus obtenus désormais par un homme qui lui présentera un livre en même temps qu'il lui demandera sa voix. Le lutteur d'idées doit prendre parti et choisir — il est presque tragique de dire cela ! — entre le mandat parlementaire et la confiance. « Pour être entendu des masses qui se défiennent des élus, il faut d'abord les convaincre qu'on n'a rien à leur demander. » M. Tardieu a fait connaître avec éclat sa décision : il renonce au mandat ; il met toute sa force d'action dans le livre. « Un livre, s'il est bon et s'il porte, est plus fort qu'un ministère et qu'une assemblée. »

Ainsi, M. André Tardieu, retiré de la vie politique, non de l'action, démontrera, avec plus de chance d'être entendu, que les conditions présentes de notre vie publique lui apparaissent « comme directement contraires aux exigences de notre destin national ». L'ouvrage, qui se continuera, applique l'expérience de l'homme d'Etat, la science de l'homme d'histoire et le talent du journaliste supérieur à la démonstration.

« Au lieu de treize régimes en quatre-vingts ans, il n'y a eu, en France, qu'un seul régime en soixante-cinq ans... Cela signifie que, tandis que les régimes antérieurs tombaient avant de vieillir, le régime actuel a vieilli avant de tomber. » Mais la sénilité d'un régime pourra-t-elle être longtemps supportée par la France nouvelle où toutes les conditions d'existence sont changées ? « Cette France sans le souhaiter attend son peintre, que je voudrais être, avec la volonté de la regarder et de la juger comme si elle n'était point de mon temps, comme si elle était Florence ou Athènes... »

En présence des transformations créées par les crises profondes se maintient un conservatisme politique où seul trouve son compte le « professionnalisme » parlementaire faisant une facile matière électorale des idées de 1789.

« Les Français se plaignent souvent de leur présent, jamais de leur passé. Les Français se satisfont d'avoir donné au monde les éternels principes. Mécontents de ce qu'il leur arrive dans le présent, ils restent, les uns et les autres, orgueilleux des origines dont ce présent est la suite. » Mais quelle duperie marque ces origines d'une Révolution plus fictive que réelle, plus verbale que réalisatrice : « Le dix-huitième siècle est

le siècle de l'orgueil poussé jusqu'à la vanité. Il l'est dans ses penseurs comme dans ses hommes d'action. Il date de lui-même les débuts de l'histoire humaine. Aucune autorité n'arrête son jugement. » Marat écrira qu'il croit avoir épuisé toutes les combinaisons de l'esprit humain sur la morale, la philosophie et la politique. Un Robespierre étendra au peuple entier l'inaffidabilité qu'il s'attribue. « Et tous les autres seront pareils. »

La vérité, affirme l'auteur du *Souverain captif*, c'est que la Révolution a tout proclamé sans rien créer. « La Troisième République a maintenu l'éloquence des proclamations en l'absence des réalisations », et la liberté, et l'égalité, sans oublier la fraternité — les « Trois Déesse », disait Clemenceau dans la terrible raillerie d'un article publié par *L'Illustration* — ne furent jamais que des mythes, nargués d'ailleurs, dans tous les actes de son pouvoir, par la Révolution elle-même.

En ce qui concerne cet autre thème électoral : la « souveraineté du peuple », M. Tardieu nous démontre avec des chiffres que la Chambre ne représente pas la majorité de la nation, qu'elle ne représente même pas la majorité des électeurs et que c'est tout au plus 25 % de la volonté générale que représentent les majorités parlementaires : « Avec une souveraineté deux fois déplacée, qui est passée du peuple aux deux pouvoirs (exécutif et législatif) et des deux pouvoirs à l'un seulement des deux (le législatif), avec la domination d'une assemblée professionnalisée dont les mobiles sont des intérêts électoraux, c'est-à-dire des intérêts particuliers, il va de soi que les intérêts véritablement généraux de la communauté seront en butte aux assauts des intérêts particuliers que l'on peut indéfiniment totaliser sans jamais créer ni reconstituer un intérêt général. »

Les historiens futurs de notre temps diront avec sang-froid ce que M. Tardieu, avec son tempérament de combat, exprime avec passion. Tel qu'il est, l'ouvrage produit un choc sur l'esprit qu'il détourne de l'emphase des programmes et de la vulgarité des affiches électorales. Il convie impérieusement à la contradiction, mais on sent bien que le combat ne peut s'engager ici, devant le public des lecteurs, qu'à égalité de culture comme à égalité de talent.

C'est également pour sa force et sa clarté d'expression, pour son sens historique et pour sa forme littéraire que nous signalerons l'ouvrage de M. Jacques Bardoux : *la France de demain, son gouvernement, ses assemblées, sa justice*. Comme M. Tardieu, M. Jacques Bardoux établit que la France ne retrouvera ni sa confiance en elle-même, ni son prestige au dehors si elle ne devient capable de renouveler son personnel parlementaire et de redresser ses institutions défaillantes. « Faute de cette amputation et de cette reconstruction, les labeurs ministériels res-

teront sans effet et les succès diplomatiques sans lendemain. » Et M. Jacques Bardoux d'exposer le programme de réformes qu'a poursuivi, sous sa direction, un « Comité technique » de juristes, d'historiens et d'administrateurs : restitution de ses droits à l'exécutif, remaniement des administrations, réforme électorale libérant le pouvoir législatif de la tyrannie des intérêts, élection au suffrage économique, et non plus politique, des assemblées locales, représentation professionnelle nationale, indépendance absolue du pouvoir judiciaire. Il y a là des idées qui sont dans toutes les discussions présentes. Et le chapitre qui traite de la reconstitution économique et politique des « Régions » ratifie le mouvement poursuivi depuis plus d'un tiers de siècle par tous les représentants d'un régionalisme éclairé.

Cette « révolution à refaire », selon l'expression de M. Tardieu, peut se réaliser sans convulsion nationale ni sociale. Mais il est des méthodes qui tendent à de plus brutales transformations. Les *Réflexions sur la violence* de Georges Sorel, ce penseur de qui, l'un des premiers, Paul Bourget avait déterminé la puissance, ont influé grandement sur les politiques modernes de dictature : Lenin, Mussolini, Primo de Rivera, Hitler, ont agi selon des principes de violence réfléchie, de force énergique contenues dans les écrits de Georges Sorel. M. Jean Variot, qui a vécu dans l'intimité intellectuelle de cet écrivain dont le dynamisme s'est surtout manifesté après sa mort, a recueilli ses *Propos* dans un livre qui est d'une lecture actuelle. Enfin, n'omettons pas de citer deux autres études dont les idées se confronteront avec celles des précédents ouvrages : *Jeunesse de la France*, de M. Jean Guéhenno, qui croit à une nouvelle vie française, et *L'Individu dans le déséquilibre moderne*, de M. Roger Munsch, un jeune qui, pour ses débuts littéraires, révèle une forte pensée appliquée aux questions sociales.

ALBÉRIC CAHUET.

*Le Souverain captif*, « la Révolution à refaire », Flammarion, édit. — *La France de demain, son gouvernement, ses assemblées, sa justice*, Editions Sirey. — *Propos de Georges Sorel*, Gallimard, édit. — *Jeunesse de la France*, Grasset, édit. — *L'Individu dans le déséquilibre moderne*, Alcan, édit.

#### UN MAITRE DE LA PATHOLOGIE CARDIAQUE

Le professeur Henri Vaquez, qui vient de mourir, fut vraiment dans toute l'acception du mot un maître de la pathologie cardiaque. Élève de Potain, dont il fut successivement l'externe, l'interne, le chef de laboratoire et le chef de clinique, il continua dignement l'œuvre de ce grand cardiologue. Interne en 1884 à l'âge de vingt-quatre ans, médecin des hôpitaux en 1895, il passait brillamment l'agrégation en 1898. A l'hôpital Saint-Antoine de 1902 à 1919, puis à la Pitié, ses leçons cliniques formèrent de nombreuses générations d'étudiants. Nommé professeur de pathologie

interne à la Faculté en 1918, il était l'année suivante élu membre de l'Académie de médecine.

Dès le début de sa carrière, en 1889, on le voit s'occuper des problèmes pathologiques et thérapeutiques posés par l'étude des vaisseaux et du cœur. Il s'intéresse successivement aux maladies des veines, aux coagulations sanguines intravasculaires, aux affections du cœur et du système artériel, aux maladies du sang. Son *Traité des maladies du cœur* fait toujours autorité et l'on sait quel renom s'est acquis l'appareil à mesurer la tension artérielle réalisé en collaboration avec Laubry et qui aujourd'hui, avec le Pachon, est d'un usage quotidien jusqu'à chez les plus modestes praticiens de campagne.



Louis-Henri Vaquez.  
Phot. H. Manuel.

#### LES ASSISES FRANCO-ITALIENNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

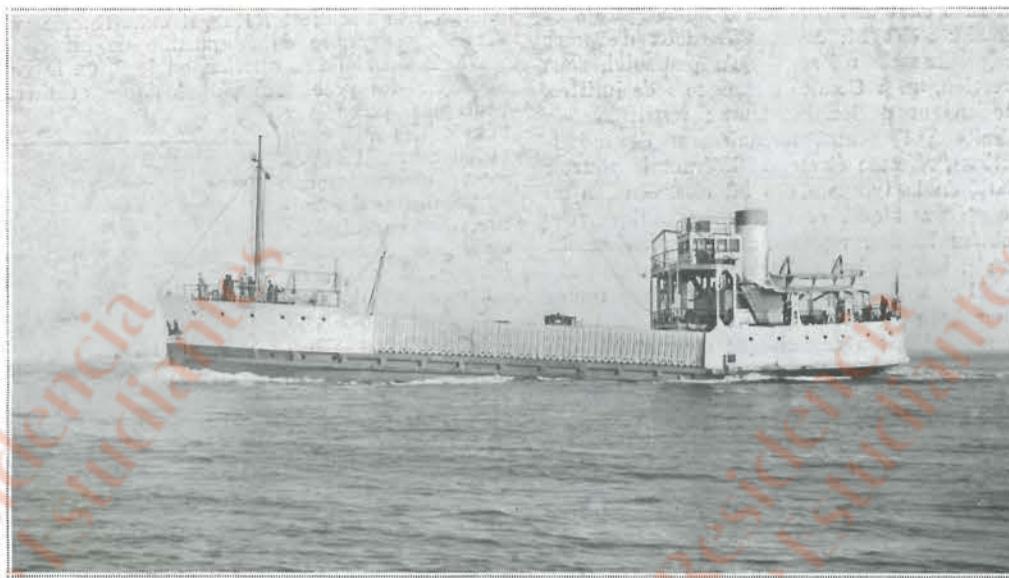
Nous avons signalé à diverses reprises les importants travaux de l'Assemblée française de médecine générale fondée il y a un peu plus de deux ans sur l'initiative du Dr Godlewski et que préside le professeur Carnot. Or, il y a un an environ, M. Mussolini, vivement captivé par un article de *L'Illustration* où était exposé le mécanisme de ces assises, se préoccupait d'instituer un organisme analogue en Italie, tâche qu'il réalisa avec le concours du professeur Claudio Gerbi, de Milan.

Aujourd'hui nous assistons à un nouveau stade, à la rencontre, à Nice, de médecins appartenant aux deux organisations et venant discuter ensemble une question médicale. On saisit l'importance du geste accompli ces jours derniers sur notre Côte d'Azur où délégués italiens et délégués français se réunirent fraternellement au Centre universitaire méditerranéen dont le président, comme on le sait, est M. Paul Valéry. Au cours de deux séances de travail, praticiens français et praticiens italiens étudièrent en commun les séquelles de l'appendicite chronique opérée. Mais, on le devine, l'intérêt du congrès résidait ailleurs, comme cela apparut au cours des promenades et banquets organisés à Nice, à Cannes et à Monte Carlo. Au cours de ces manifestations, diverses personnalités, le professeur Zoia, président de l'Assemblée italienne, le professeur Carnot, président de l'Assemblée française, le professeur Cunéo, M. Louis Madelin, de l'Académie française, président du comité France-Italie, et M. Jean Médecin, député-maire de Nice, qui présida la séance inaugurale, surent en dégager le sens profond, le sens amical et firent ainsi pour l'amitié franco-italienne la meilleure des propagandes.



La séance d'ouverture des premières Assises franco-italiennes de médecine générale dans le grand amphithéâtre du Centre universitaire méditerranéen, à Nice.

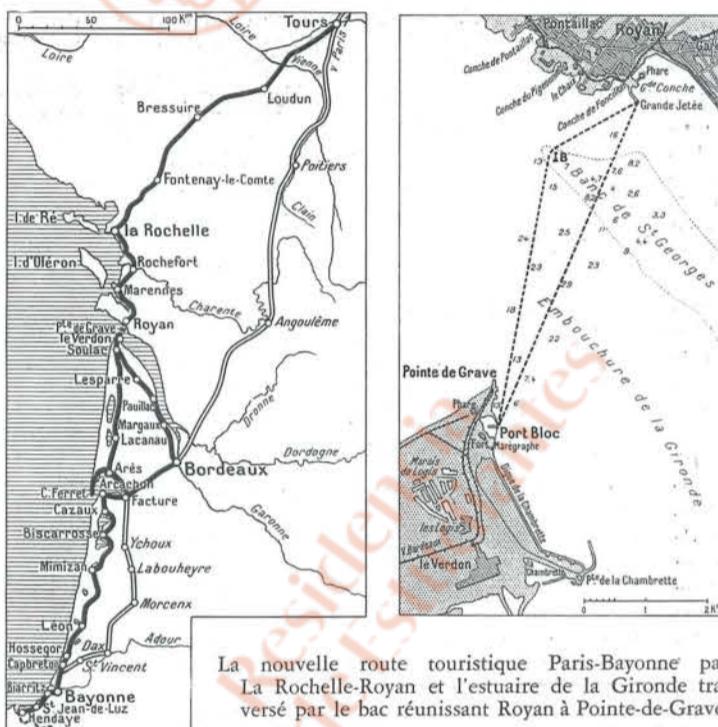
Au bureau, on reconnaît, au centre, M. Jean Médecin, député-maire de Nice, ayant à sa droite S. Exc. M. Cancellario d'Alena, consul général d'Italie, le professeur Cunéo, le professeur Carnot, président de l'Assemblée française, le Dr d'Elsnitz et, debout, le Dr de Giovanni, secrétaire général du comité d'organisation. Au second plan, parmi d'autres personnalités, M. Louis Madelin, de l'Académie française.

Le bac transbordeur *le Cordouan* entre Royan et Pointe-de-Grave.

## UN BAC A L'EMBOUCHURE DE LA GIRONDE

Il y a trois ans, nous annoncions ici même (numéro du 7 janvier 1933) la création d'une route qui allait enfin faire cesser la situation paradoxale dans laquelle se trouvaient, l'une par rapport à l'autre, deux régions voisines de notre pays. A vrai dire, il s'agissait d'une route maritime, de 7 kilomètres, qui devait unir la région de Royan à la pointe septentrionale du Médoc qui se termine à Pointe-de-Grave, et dont la liaison par terre nécessitait un détour de plus de 200 kilomètres. Cette route maritime, elle existe maintenant, depuis l'inauguration, le vendredi 10 avril, de la mise en service d'un bac transbordeur. Ce bac, *le Cordouan*, dont nous avons donné, il y a trois ans, les caractéristiques, assure désormais un service régulier entre Royan et Pointe-de-Grave. Les essais tentés il y a peu de jours s'étaient, en effet, montrés concluants, si concluants même que la durée de traversée, primitivement prévue de vingt-cinq à trente minutes, pouvait être ramenée à vingt minutes au plus. Les horaires envisagés varieront suivant les époques de l'année. Si, pendant la saison d'hiver, il n'est organisé que trois traversées aller et retour quotidiennes (plus une facultative pour les cas exceptionnels), il a été établi,

par contre, pour la belle saison, jusqu'à sept voyages aller et retour, dont deux facultatifs. Dans les conditions de rendement maximum, on peut donc dire, en tenant compte de la durée des voyages



La nouvelle route touristique Paris-Bayonne par La Rochelle-Royan et l'estuaire de la Gironde traversé par le bac réunissant Royan à Pointe-de-Grave. Les lignes pointillées indiquent les trajets prévus du bac.

et du temps nécessaire à l'embarquement et au débarquement, que la liaison entre les deux rives se fera d'une manière à peu près permanente. Naturellement, en sus des voyageurs, les voitures de tourisme, les camions et même les cars d'excursion pourront prendre place à bord du bac, dont les bastingages sont formés de panneaux mobiles d'acier qui, en se rabattant sur la cale inclinée d'accostage, permettent les manœuvres d'embarquement et de débarquement des véhicules. Les aménagements autorisent, en définitive, le transport de 150 voyageurs (50 de 1<sup>re</sup> classe et 100 de 2<sup>e</sup> classe), d'une douzaine de voitures de tourisme (ou de 6 gros camions ou autocars), d'environ 50 tonnes de marchandises et même de quelques têtes de bétail.

Les avantages de cette liaison, aussi bien au point de vue économique que touristique, sont indéniables. Il a fallu, néanmoins, bien des années avant qu'elle soit réalisée pratiquement. Cela se conçoit, car, dans cette entreprise, il a fallu assurer des accords entre de multiples intérêts, aussi bien du point de vue administratif général que du point de vue strictement local, sans oublier les grands réseaux de chemin de fer directement intéressés à la question. L'essentiel est qu'enfin l'entente ait pu se manifester grâce aux bonnes volontés et à l'activité des uns et des autres, depuis le maire de Royan, dont l'enthousiasme n'a jamais été découragé par les obstacles, jusqu'aux ingénieurs, à tous les degrés de la hiérarchie administrative, qui se sont intéressés à la question.

La mise en service du bac, qui dépassait le cadre d'un événement local, a été suivie par une foule considérable venue non seulement des alentours de Royan, mais encore de centres touristiques relativement éloignés de la coquette station balnéaire.

Dorénavant, à côté de la route classique Paris-Bordeaux-Bayonne, il existe une nouvelle voie de communication particulièrement fertile en sites imprévus, véritable boulevard maritime qui, par La Rochelle, Royan, le Médoc et les lacs landais, aboutit à la frontière espagnole par Biarritz, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye.

Cette route abandonne l'itinéraire habituel à Tours et rejoint La Rochelle par Fontenay-le-Comte et la forêt de Mervant.

Et peut-être un jour un bac le Ferret-Arcachon, également transbordeur pour autos, permettra-t-il une variante des plus pittoresques entre le Médoc et les lacs landais.

Le *Cordouan* en rade de Royan et le déchargement des voitures.Le *Cordouan* en rade de Royan et le déchargement des voitures.



Détail de la cour d'entrée en façade.

## FORMULES DU TEMPS PRÉSENT

## POUR FACILITER LA VIE

Les difficultés de l'époque, les perturbations financières et sociales ont détruit l'ancienne ordonnance d'un grand nombre de foyers. Cet état de choses a fait naître des besoins nouveaux qui ont à leur tour, en vertu d'une vieille loi naturelle, provoqué l'apparition des organismes propres à y satisfaire. Dans cet ordre d'idées on ne semble pas avoir conçu de formule meilleure que celle qui vient de trouver son cadre et son expression dans un bel immeuble neuf dont les six étages dressent leurs lignes élégantes face au Bois de Boulogne, 96, boulevard Maurice-Barrès, à Neuilly, au milieu d'un reposant décor de verdure.

Une association formée dans les termes de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 en groupe tous les habitants. Elle a, pour but d'assurer à chacun d'eux, dans des conditions exceptionnelles, le bénéfice collectif des services généraux, des charges, du personnel domestique, de l'achat et de la préparation des aliments.

On y loue des appartements de une, deux ou trois pièces. Uniformément gais, baignés de soleil et de l'air pur du bois tout proche, ils possèdent tous une entrée, une penderie, un office, une salle de bains complètement aménagée et le téléphone. L'appartement est loué nu pour permettre à chacun de le garnir suivant son goût et d'y conserver peut-être le mobilier familial avec tous les souvenirs qui s'y rattachent. Au rez-de-chaussée, un jardin et de gracieuses cours fleuries servent de cadre à de luxueux salons, une bibliothèque, des salles de jeux et de musique, un bar-fumoir, un salon de correspondance ainsi qu'à plusieurs salles à manger également claires et accueillantes mais de styles différents. Tous ces locaux, ainsi que le jardin et les cours, sont ouverts à tous les locataires sans autres frais que leur loyer normal et sans distinction de l'importance de celui-ci. Tous, en effet, ont dans l'immeuble les mêmes droits. Les repas sont élaborés dans une cuisine modèle créée par les Etablissements Labesse suivant les dernières données de l'art culinaire.

Les appartements d'une pièce principale avec dépendances sont loués depuis 3.500 francs par an, ceux de deux pièces principales et dépendances depuis 6.500 francs. Pour une personne, la contribution d'entretien et de nourriture est de 10.000 francs par an ; elle est, pour deux personnes, de 19.000 francs. On peut donc vivre seul pour 13.500 francs, à deux pour 25.500 francs par an d'une vie qui participe de l'atmosphère élevée du « palace » ou du cercle sans rien perdre du charme si appréciable du foyer privé.

Un service médical constitué par un praticien et des infirmières diplômées fonctionne en permanence dans cette vaste et riante demeure qui a reçu de ses créateurs le nom de « Résidence Neuilly-Bois de Boulogne ». Le mérite enviable de sa mise au point revient à M. Lechêne, qui lui a apporté une compétence acquise dans la réalisation antérieure d'une formule similaire. ■

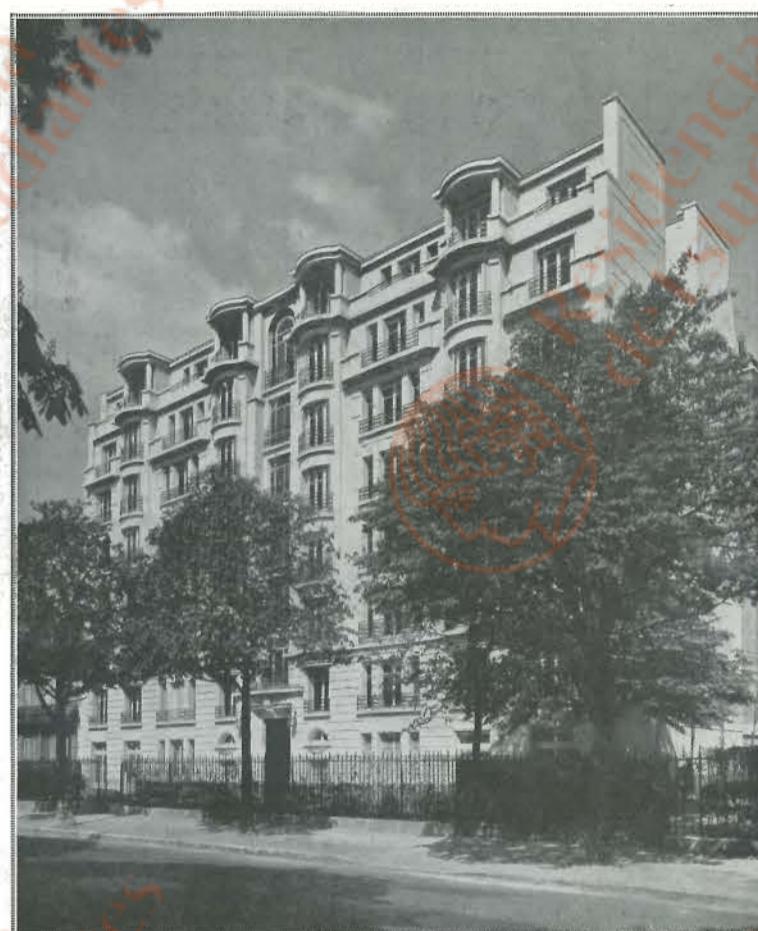
Sous l'habile direction et sur les plans des architectes Rubio de Téran et Fretet, la « Résidence » a été construite en un peu plus de huit mois, de mars à décembre 1935, sur l'emplacement d'un ancien hôtel particulier. Le gros œuvre en béton armé, l'harmonieuse et attrayante façade en pierre d'un goût très finement moderne, les façades secondaires en briques et ciment pierre, les dallages, les escaliers en pierre ont été exécutés par l'Entreprise Dumont, Besson, Valadon et Marie. A l'intérieur, la Menuiserie Bordier fils et Cie a magnifiquement paré les galeries de boiseries et de portes en acajou verni rehaussées, comme d'enluminures, de serrures chromées et nickélées avec touches de cuivre rouge.

La couverture de l'édifice, en ardoise, les lavabos, les 187 salles de bains lumineuses, luxueuses, où le cuivre chromé et la robinetterie noire tranchent sur la blancheur des parois ornées de grès cérame et de faïences de Bacle et Moulin, portent la signature des Etablissements Piollet.

La Société générale de Parqueterie a scellé les parquets au bitume sur couche isolante de sable, de manière à les rendre absolument insonores ; posés dans les appartements en coupe de pierre, au rez-de-chaussée, ils offrent au regard la mosaïque ornementale de leurs quadrillages. Installé par les Etablissements Sanical avec des brûleurs Gilbarco de la Standard, le chauffage central, doté de la régulation automatique suivant le procédé H. Moreau, fonctionne sans le concours d'aucun personnel, répandant une température uniforme de l'ordre de 22 degrés par 5 degrés au-dessous de zéro à l'extérieur.

De tons modernes ou bien de style, là pochées, ici en décor, partout claires et chantantes, les peintures de Laurent, des anciens Etablissements Ruhlmann et Laurent, agrémentent les appartements, les galeries

La « Résidence Neuilly-Bois de Boulogne ».



et les halls où Forclum a installé le téléphone et la lumière. Celle-ci tire des gerbes de feux, des cristaux et des lustres de Caillat, avive les ferronneries et les cuivres de Couade, veloute la patine des meubles. Les mobiliers des pièces communes, d'un arpège de styles qui va de la Régence au moderne, à travers le Louis XVI, et signés de Charlin, réunissent toutes la gamme des bois, du chêne vieilli au riche palissandre, du bois de rose au sycomore et les tissus les plus divers, familiers ou précieux, étincelantes soieries et moelleux lainages, velours profonds et toiles rustiques, voiles et pongés. Jean Bard a présidé à la décoration de l'ensemble où les somptueux tapis marocains et de haute laine, de nuances fondues et subtiles, les moquettes et les silencieux tapis de caoutchouc de Bergougnan des galeries, donnent, discrète et sûre, la note finale et rendent silencieux le pas.

Dans les jardins, Toutin et Roussel, les jardiniers des Palais et des grandes demeures, ont habilement joué du vert des pelouses et de toutes les ressources de la palette florale pour composer de délicates symphonies de couleurs sur le fond de sombre émeraude des liers dont la teinte grave rend plus cristalline la pureté des jets d'eau retombant dans des vasques au fond desquelles s'épousent le bleu et l'or. ■

Rarement a été poussé plus loin le souci d'un luxe utile, c'est-à-dire prévu et recherché non pas seulement pour les vanités de l'œil mais pour le bien-être réel ! A la « Résidence » de Neuilly, chacun, sans renoncer aux joies apaisantes de l'intimité, prend sa part d'une atmosphère qui n'avait été jusqu'à présent à la portée que des favorisés de la fortune. Par là, l'idée réalisée présente un côté aussi bienfaisant que hautement social.



Une salle à manger.



Un salon.

Rubio de Téran et Fretet, architectes.

## BIBLIOGRAPHIE

## LES BEAUX VOYAGES

On ne se lasse point de lire des livres sur le Midi, car on trouve dans chacun de ces volumes, et particulièrement dans l'ouvrage paru d'hier de M. Tony Burnand : *Mon beau Midi* (Kapp, édit., Vanves, 12 fr.), une invitation de voyager au pays du soleil.

Dans sa préface qui nous présente le livre de M. Burnand, M. Jean-Louis Vaudoyer a écrit : « Nous ne pouvions rapporter de là-bas dans nos livres autre chose que des touffes de fleurs coupées ; *Mon beau Midi* met dans nos mains la plante elle-même, avec toutes ses racines et, autour d'elles, les enrobant, la motte de terre nourricière qui les garde de mourir. »

Le Midi est en effet pour M. Tony Burnand une patrie d'adoption ; il y passa les quinze premières années de sa vie, aux côtés de son père, le peintre Eugène Burnand. Et ce sont ses impressions premières, non de touriste, non d'étranger de passage, mais de Méridional, poète comme il en est tant au pays de Mistral, qu'il exprime dans *Mon beau Midi*. Ayant vécu durant de longues années dans les bois de

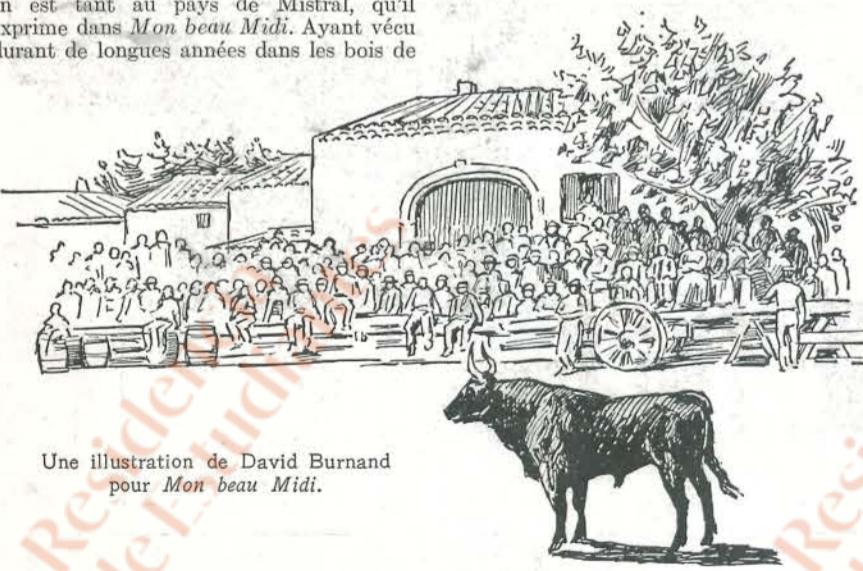
pins, parcouru à cheval le désert de Camargue, chassé sur les étangs, « entré » des taureaux aux fêtes d'après vendanges, il en a rapporté tout un trésor de sensations émerveillées, de souvenirs ensoleillés, parfumés de lavande et de romarin.

M. David Burnand, frère de l'auteur, illustre comme il convient ce texte ensoleillé.

## AU LEVANT

Le général Clément-Grandcourt, qui groupe en un captivant ouvrage : *Au Levant* (Attinger, édit., 18 fr.), des « histoires de brigands, histoires vraies », fut le gouverneur du Djebel-Druze où sa ferme autorité ramena à la France une population alors violemment hostile.

Dans ces histoires levantines, le général Clément-Grandcourt nous présente le pays et les gens avec la connaissance du chef et la philosophie de l'observateur. Il semble, à lire ces pages, qu'on ait assisté à l'assassinat du mutessarif de Homs ou aux entrevues réticentes avec ces « vieux de la montagne » rencontrés à l'orée des villages druzes.



Une illustration de David Burnand pour *Mon beau Midi*.

## UN BEAU CADEAU de 1.000 à 1.500 fr.

Dans le but d'être agréable aux lecteurs de *L'Illustration*, une des grosses maisons d'édition de la place a décidé de céder exceptionnellement, à nos abonnés, ses fins de succès et d'inventaire, dans la limite de ses disponibilités, aux conditions exceptionnelles suivantes :

### CENT VOLUMES

brochés, de titres différents et sélectionnés, de lecture saine et agréable, en excellent état, catalogués de 8 à 15 fr. chacun et constituant plus de 20.000 pages de lectures plaisantes que tout le monde peut lire, soit une superbe bibliothèque d'une valeur minimum de 1.000 à 1.500 fr., vous seront cédés contre la somme de 100 fr. seulement,

c'est-à-dire 1 fr. le volume.

Les choix des colis sont faits à la convenance de l'éditeur qui les compose au mieux, suivant les titres de fins de succès, ses retours de librairie et ses suites d'inventaire actuellement disponibles dans ses magasins. Il n'est donc fourni aucune liste, mais vous pouvez vous en rapporter entièrement à son jugement et à sa loyauté bien connus.

Pour profiter de cette offre, il suffit à nos lecteurs d'adresser leur demande, en se recommandant de cette annonce, à l'adresse :

### L'Éditeur Eugène FIGUIÈRE

166, boulevard du Montparnasse, à PARIS (14<sup>e</sup>)

Chèque postal PARIS 364-76.

AVIS IMPORTANT. — Les commandes doivent être accompagnées de leur montant, c'est-à-dire de la somme de 100 francs. Les prix ci-dessus sont nets et départ Paris ; il n'est fait aucun envoi contre remboursement ni aucune remise. Les personnes qui désirent recevoir leur commande franco doivent l'accompagner de la somme de 110 francs pour la France et de la somme de 150 francs français pour les Colonies et l'Etranger. Bien indiquer votre gare, S. V. P.

Il n'est fait aucun envoi à l'Etranger en dehors des pays Européens.

Dans sa préface à cet ouvrage, le général Ed. Brémond écrit : « Le traité sir Mark Sykes-F. Georges-Picot avait donné à la France un avenir mondial digne des sacrifices qui lui avaient assuré la victoire : Mossoul et ses pétroles (les gisements reconnus sont estimés, en 1935, à plus de 300 milliards de francs actuels), Argana et ses mines de cuivre natif, la Cilicie et ses cotonns ; et, en outre, le contact direct avec l'Iran, avec l'Asie centrale. Jamais, au cours de notre histoire, nous n'avions entrevu un avenir plus magnifique, plus digne de notre pays. Et voilà que nous avons été dépouillés de tous ces avantages si chèrement payés. »

Le livre du général Clément-Grandcourt nous donne bien des lumières sur des événements demeurés obscurs. L'ouvrage s'illustre de quinze reproductions photographiques.

## LES ÉTUDES DE LA CIVILISATION

Les terres prestigieuses d'Egypte et de Mésopotamie renferment-elles le secret des origines de l'homme ? Elles ne l'ont pas encore livré, mais les fouilles qui se poursuivent fournissent aux savants des précisions de plus en plus étonnantes. Les livres hébreux annoncent que les prophètes Henoch et Elie doivent reparaître avant la fin des temps. Va-t-il être donné à nos contemporains de les découvrir endormis en quelque ruine rendue à la lumière ?

En attendant que ces découvertes réalisent un événement scientifique et philosophique, M. Jean Capart, directeur de la fondation égyptologique Reine-Elizabeth, et le Dr G. Contenau, conservateur adjoint au musée du Louvre, ont documenté aux sources les plus récentes *l'histoire de l'Orient ancien* (Hachette, édit., 25 fr.). Les auteurs se sont appliqués à ranimer dans leurs mœurs et leur vie véritables non seulement les nations mortes, des peuples, des prêtres, des femmes et des princes inconnus, mais aussi ces pharaons ou ces patriarches que la plupart tenaient pour légendaires.

M. Jean Capart s'est réservé de traiter

« l'Egypte des pharaons » et le Dr G. Contenau « l'Asie occidentale ancienne ». M. Jean Capart nous avertit que, pour donner au public l'intelligence d'un sujet aussi complexe que la civilisation pharaonique, il a dû choisir le point de vue du philosophe plutôt que celui du critique. Il s'est donc abstenu de montrer à chaque page l'application des techniques particulières de la science égyptologique pour donner une image totale d'une expérience humaine qui l'emporte en durée sur toute la civilisation chrétienne de l'Occident. D'autre part, au seuil de son travail sur l'Asie occidentale ancienne, le Dr Contenau note que les découvertes de ces dernières années permettront de nourrir d'un plus grand nombre de faits le récit des événements qui ont bouleversé ces grands empires. Il n'en reste pas moins des incertitudes traduites par des controverses. Le Dr Contenau ne discute que les sujets d'importance et se borne à simplement exposer, par ailleurs, ce qui paraît acquis.

Ainsi comprise et réalisée, cette *Histoire de l'Orient ancien* met dans nos bibliothèques un utile instrument de travail.

Dans la collection où parut, il y a un an, la traduction du très curieux ouvrage du général Mac Munn sur *les Mœurs des basses classes de l'Inde* paraît aujourd'hui un nouvel ouvrage du même auteur sous le titre de *Tempête sur l'Inde* (traduction de M. Ch. Mourey ; Payot, édit., 20 fr.). C'est un exposé, très vivant et tracé d'après nature, de la crise, si grave à tous égards, que l'Inde traverse depuis vingt-cinq à trente ans. Dans cet immense pays, grand comme l'Europe moins la Russie, et peuplé de trois cent cinquante millions d'habitants, un mouvement antianglais est né et s'est développé dans une partie — à vrai dire, la plus instruite et la plus évoluée — de la population. De la propagande pacifique en faveur de l'idée nationale, les inspirateurs de cette campagne sont vite passés à l'action directe. Des attentats contre les personnes se sont multipliés ; des émeutes avec tentatives de révolution

(Voir la suite page XXI.)



*C'est  
celle-ci que je veux...*

...cette toile \*Albène quadrillée que je reconnaissais à sa marque en lisière.

● Bien Madame, mais savez-vous que nous avons, cette année, dans le même genre, d'autres articles...

● Peut-être, mais j'ai déjà eu l'an dernier une blouse d'Albène que j'ai portée tout l'été, lavée et repassée maintes fois sans qu'elle se défraîchisse. Les nouvelles collections me plaisent, j'en aurai la même satisfaction : je reste fidèle à l'Albène.



# ALBÈNE

\*ALBÈNE

MARQUE  
DÉPOSÉE

: Exigez-la sur vos tissus pour toutes les garanties qu'elle représente

UN  
CHARME  
DE  
PLUS !

la jumelle  
"Milli 3 1/2"  
est  
légère !



Pour les longues observations, vous la tiendrez sans fatigue d'une seule main. Vous la porterez dans son nouvel étui vertical sans aucune gêne. C'est un peu pour vous Madame qu'elle a été créée. Toutes les qualités de ses aînées, elle les possède, c'est-à-dire le fruit de 40 années d'expérience de BBT KRAUSS.

Demandez à votre opticien notre luxueux catalogue 1936 ou à défaut écrivez à

**BBT KRAUSS**

82, Rue Curial - PARIS-19<sup>e</sup>



Pub. R.-L. Dupuy



## LONDRES PAR DIEPPE-NEWHAVEN

la voie rapide et économique



CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT & SOUTHERN



## Devenez Écrivain

TOUS ces journaux que l'on publie, quotidiens, hebdomadaires, mensuels, revues techniques et littéraires, les illustrés, les grands journaux de province et des colonies, et ces innombrables brochures, catalogues, annonces de publicité, il faut beaucoup de monde pour rédiger tout cela ! C'est intéressant et cela rapporte. Qui sont ces journalistes dont les « papiers » s'imposent partout ? C'est vous, c'est moi, c'est chacun de ceux qui ont su faire un effort dans ce but.

Les rédacteurs en chef — comme les lecteurs des maisons d'édition — exigent des « manuscrits » très clairs et bien au point. Auriez-vous du génie, ils n'ont pas le temps de corriger vos fautes, vos faiblesses de style. Aussi le succès sera pour d'autres moins doués que vous, qui réussiront parce que leurs « papiers » sont immédiatement insérables.

Rattrapez-les. Mettez au point vos dons innés, puisque vous avez quelque chose à dire. Nos maîtres vous enseigneront à équilibrer vos phrases, à serrer de près vos idées, à faire un plan, à pétrir un texte jusqu'à lui faire tout exprimer. Les plus grands écrivains ne se perfectionnent-ils pas en écoutant, en acceptant, en rejetant les avis de leurs aînés, de leurs amis, des critiques ?

Les plus passionnantes des carrières vous sont ouvertes dès que vous possédez ce qui constitue pour un écrivain le métier. Mentionnons que rédiger est essentiel dans toutes les situations. Que de techniciens, de véritables savants pleins d'idées et de volonté ne veulent pas comprendre qu'on refusera de les prendre au sérieux tant qu'ils parleront — et écriront — dans une langue impossible !

Ne restez pas au-dessous de vous-même en gardant un style qui vous trahit. L'Ecole A.B.C. vient d'éditer un joli volume très attachant, plein de révélations, qui vous montrera comment vous pouvez très vite, et à peu de frais, sans quitter vos occupations habituelles, devenir celui à qui le métier de rédacteur et d'écrivain ouvre de larges horizons. Remplissez le coupon ci - contre pour recevoir gratuitement cette brochure.



« Les isolés à qui manquent si durablement les premiers conseils, les plus utiles, peuvent apprendre à distance sinon leur art, tout au moins leur métier d'écrivain. »

HENRI DUVERNOIS

— Ne tardez plus à expédier ce coupon —

**ÉCOLE A.B.C. DE RÉDACTION** (Groupe 3 C)

12 Rue Lincoln (Champs-Élysées), PARIS (8<sup>e</sup>)  
Je vous prie de m'envoyer, gratuitement et sans aucun engagement pour moi, votre album d'information m'apportant des détails complets sur la Méthode A.B.C. de Rédaction littéraire et pratique.

NOM \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_ Age \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_ Dép<sup>t</sup> \_\_\_\_\_

## Échos et Communications

**EPILATION.**  
Poils et duvets superflus disparaissent pour toujours par l'électrolyse médicale qui, seule, en détruit la racine. M<sup>me</sup> Allian (diplômée), 11, rue de l'Etoile, Paris. M<sup>me</sup> fondée en 1921.

**LA CLINIQUE POUR PIEDS SENSIBLES.**  
Bottier Joseph, 12, rue de La Boétie, vous offre des chaussures cousues main à partir de 95 fr. et sur mesure 150 fr. Pédicure spécialiste, 10 fr. Succ. : Nice, Vichy (Anj. 15-30).

**TRAITEMENT DES TROUBLES VOCAUX.**  
Depuis qu'il est devenu possible de faire disparaître les phénomènes congestifs et de réveiller la tonicité musculaire, le traitement des troubles vocaux s'est trouvé profondément modifié.

Le badigeonnage électrique tel que l'a établi le Dr Henri Tissier fait disparaître les troubles rhino-pharyngés et laryngés les plus rebelles et il remplace avantageusement les cures thermales les plus réputées. L'extinction de voix disparaît en quelques heures.

Le relâchement des cordes vocales lui-même cède en quelques semaines sans aucune tendance à revenir.

## JEUX et PROBLÈMES

(Voir la solution dans un de nos prochains numéros.)

**JEUX D'ESPRIT ET CURIOSITÉS**  
N<sup>o</sup> 4614. — Métagramme.

En tous lieux et dans tous les âges  
De notre pauvre humanité,  
Je fus mise à tous les usages  
Sans que j'en tire vanité.

De mon utilité première,  
Nul ne saurait douter, ma foi,  
Et cependant, dans ma colère,  
Je mets le monde en désarroi.

De mon cœur, la métamorphose  
Doit nous fournir trois autres mots :  
Dans les corps à corps, c'est la chose  
Qui pouvait parer bien des maux.

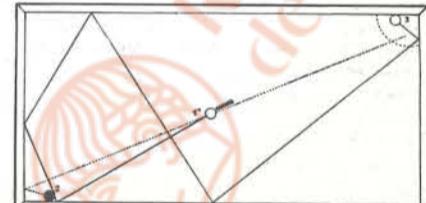
Ensuite, c'est une épithète  
Qu'on décerne à l'homme un peu gris  
Et qui n'a déjà plus sa tête,  
Pour en avoir un peu trop pris.

Enfin, mon dernier est un homme  
Que son mérite a surclassé :  
Plaise au ciel qu'alors on le nomme  
Pour sa valeur et son passé.

### LE BILLARD

N<sup>o</sup> 4615.

Cinq bandes pouvant donner la réunion.



Le contre est à peu près inévitable, que l'on joue directement par la blanche ou par la rouge.

Prendre la bille 1 à droite et par une attaque assez énergique, toucher la bande avant de choquer la bille 2 presque plein. La bille jouée suit le trajet plein et carambole alors que la rouge, convenablement choquée, suit la ligne pointillée, pouvant ainsi rejoindre les deux autres dans le cercle de réunion 3.

Solutions du 18 avril 1936

### LE SOLITAIRE

N<sup>o</sup> 4612. — Deux à deux, par J. Bergier.

12-2, 4-6, 18-5, 6-4, 9-11, 24-10, 14-12, 3-13, 20-7, 11-13, 26-24, 35-25, 24-26, 33-31, 26-12, 12-14, 28-26, 14-28, 29-27 et 26-28.

### LE DAMIER

N<sup>o</sup> 4613. — Problème, par Gabriel Dentroux.

B : 48-42 43-38 21-17 17-28 41-32 31-11  
N : 29-47 47-49 50-37 23-21 49-27 16-7  
et gain par 26-8.

C. CHAPLOT.

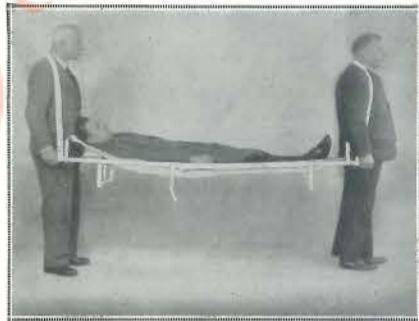
## NOUVELLES INVENTIONS

(Tous les articles insérés sous cette rubrique sont entièrement gratuits.)

BRANCARD MÉTALLIQUE  
PERFECTIÖNÉ

Voici un dispositif pratique, simple et peu encombrant, facile à monter et démonter en deux moitiés rigoureusement identiques, et cela sans écrous ni gouilles.

Ce brancard permet le transport d'un blessé couché ou assis dans les meilleures



conditions (le transport assis se fait avec le demi-brancard).

Les trois gravures ci-incluses représentent le transport d'un blessé couché, d'un blessé assis et le croquis du demi-appareillage replié pouvant se porter comme l'arme à la bretelle grâce à la forme spéciale de ses pieds.

Le poids du demi-brancard est de 4 kg. 500, celui du brancard complet



de 9 kilos et la force de portage est de 110 kilos, indique l'inventeur.

Cet appareil est composé essentiellement de tubes d'acier servant de hampes et de deux pieds spéciaux qui assurent l'écartement et la souplesse de l'appareil.

La toile est mobile et permet ainsi le lavage et la désinfection.

Les différentes matières qui entrent dans la fabrication de ce brancard ont été éprouvées et ont subi, indique l'inventeur, des essais de résistance qui ont donné toute satisfaction.

Ce dispositif, adopté par la direction du service de santé du ministère de la Guerre et par la commission de défense

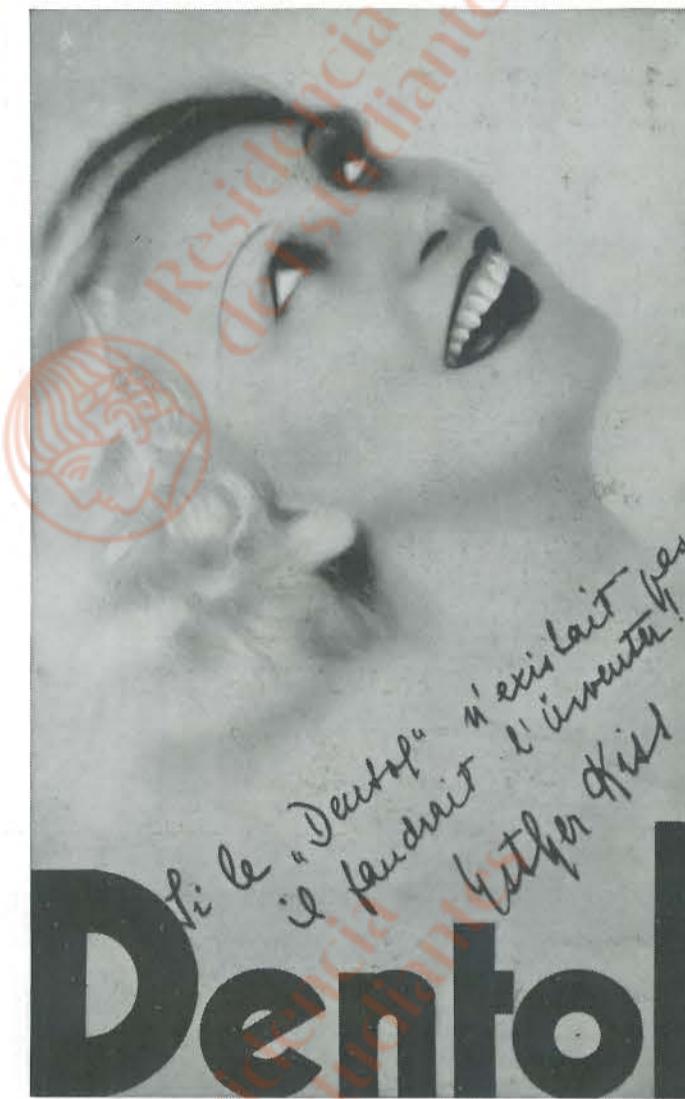


passive de Paris à la préfecture de police, est un appareil de secours qui a son utilité aussi bien en cas d'hostilité qu'en cas de sinistre ou d'accident.

Sa place est tout indiquée dans les ambulances, de même que dans les hôpitaux, cliniques, sanatoria, usines, mines, partout où l'on peut avoir des blessés ou des malades à transporter.

Pour tous renseignements et vente en gros, s'adresser à la maison Peyron, 4, rue des Mariniers, Paris (14<sup>e</sup>).

Pour toutes insertions concernant les « Nouvelles Inventions », écrire au Service des « Nouvelles Inventions », à L'ILLUSTRATION, 13, rue Saint-Georges, Paris (9<sup>e</sup>).



l'eau et le soleil ont blanchi  
sur le pré  
le bon linge  
des Vosges



SOCIÉTÉ  
LINVOSGES  
GERARDMER  
VOSGES

Fabriqué et vendu directement par la

SOCIÉTÉ LINVOSGES, GERARDMER (Vosges)

Envoi franco sur demande des collections n° 8 de toiles, linge table, toilette office, lingerie et chemiserie, couvertures. - Articles pour trousseaux  
Succursale à PARIS : 11, Rue de la Pépinière (St-Lazare)

**pour venir à bout  
de la  
COLIBACILLOSE**



L'intoxication intestinale est un mal fréquent à notre époque, le colibacille est responsable des troubles graves et les médications modernes ne parviennent toujours pas à en libérer l'organisme.

Le spécifique naturel, idéal de la colibacillose, c'est avant tout l'eau de CHARRIER.

**un remède  
de la nature**



l'eau de CHARRIER BONNE FONTAINE fait merveille. Très pure, très légère, puissamment radio-active, son action tonique est égale à son pouvoir anti-toxique : c'est le remède naturel par excellence.

**mieux que les  
régimes..**



l'usage de l'eau CHARRIER BONNE FONTAINE supplie certains régimes débilitants qui n'ont souvent pour effet que de placer l'organisme en état de moindre résistance. L'usage de l'eau de CHARRIER, a produit de véritables guérisons miraculeuses.

Consultez votre Médecin.

**CHARRIER**  
bonne fontaine  
EAU MINÉRALE NATURELLE VIVANTE  
EXQUISE pour la table. MERVEILLEUSE pour guérir.  
L'eau de l'Enfant de l'Adulte et du Vieillard.

une Révolution  
**REVOLUX**

LE NOUVEAU  
**BAS**  
A  
**VARICES**

EN FIL LATEX  
VANISÉ SOIE  
■  
INVISIBLE  
■  
LAVABLE  
■  
SANS COUTURE  
DIMINUÉ  
■  
EXTENSIBLE  
EN TOUS SENS  
■

FINESSE ET RÉSISTANCE  
INCOMPARABLES

**PRIX : 45 à 65 francs**

VENTE A PARIS :  
"REVOLUX" - 11, Rue Lafayette  
VENTE A LYON :  
"REVOLUX" - 12, Quai Saint-Antoine

Pour la Vente en gros à l'adresse de Paris

**EDITIONS DU MAROC**

Photos à terre et en avion.



En promenade.

**M. FLANDRIN**, rue Gay-Lussac, à Casablanca.

Dépôt à PARIS :

**OLLIVIER**, 6, rue de Seine (6<sup>e</sup>).

Dépôt à LYON :

**GOUTAGNY**, héliograveur, 36, rue Victor-Hugo.

**MATCA - AVIGNON**  
**CETTE ADRESSE SUFFIT**  
MANUFACTURE DE TAPIS  
ET COUVERTURES D'AVIGNON  
Maison Centenaire - Catalogue franco



RÉDUCIONS SUR LES CHEMINS DE FER DE 50% A 70%  
RÉDUCIONS SUR LE PRIX DU SÉJOUR (BONS D'HOTEL)  
RÉDUCIONS SUR LE PRIX DE L'ESSENCE (BONS D'ESSENCE)

**LE LAC DE COME**  
*le lac-jardin*

C'est le séjour pour vos vacances.  
Manifestations d'art et de mondanité.

Deux parcours de golf. — Tous les sports élégants.

**BELLAGIO**  
**COMO**

**CADENABBIA**  
**MENAGGIO**

**CERNOBBIO**  
**TREMEZZO**

**CAMPIONE** : Casino municipal

Renseignements : Turismo-Como.

Pour tous renseignements : E.N.I.T. — 49, avenue de l'Opéra, PARIS (2<sup>e</sup>).  
Agences des Chemins de Fer italiens et toutes les Agences de Voyages.

PUBLICITÉ BORGHIS, MILAN

**VILLA D'ESTE** LAC DE COMO CERNOBBIO  
GOLF 18 H. - TENNIS - PLAGE - FLEURS - SOLEIL

**BELLAGIO** GRAND HOTEL VILLA SERBELLONI  
LAC DE COME - ITALIE Dir. BUCHER.

200 lits. — Réputation universelle. — Jardin. —  
Orchestre. — Plage privée. — Fêtes. — Tennis.  
— Golf. — Prix modérés.

**JUAN-LES-PINS-ANTIBES**  
*Les plus belles vacances.*

POUR ÊTRE TRÈS FORT AU VOLANT...

lisez, étudiez et méditez  
l'édition entièrement nouvelle qui vient de paraître  
du célèbre ouvrage

**L'ART DE BIEN CONDUIRE  
UNE AUTOMOBILE**

par BAUDRY DE SAUNIER

Un juge qualifié :

Vous êtes trop modeste en m'écrivant que cet ouvrage  
n'a rien à m'apprendre. Les conseils d'un tel Maître  
ne seront jamais inutiles à celui qui a pour lui la plus  
haute estime à votre cordialement dévoué.

Signé : STENBOCK-FERMOR

Directeur Général en France  
du Service des Examens pour le Permis de conduire  
26 octobre 1933.

FLAMMARION, édit. — Un vol. in-16 jésus, 280 pages, 75 gravures : 15 francs.  
En vente chez les bons libraires. Envoi franco contre 16 fr. 25 à OMNIA, 13, rue d'Enghien, PARIS (10<sup>e</sup>).

**Hôtels, Restaurants recommandés**

**PARIS**

**HOTEL de CASTILLE** 37, rue Cambon (Tuilleries-Madeleine).  
Jardin privé, gr. conf. Ch. dep. 25 fr. ; pens., 50 fr. Cuis. soignées.

**DÉPARTEMENTS**

**LYON LE ROYAL HOTEL** Pl. Bellecour  
Arrangements pour séjours.  
Télégr. Royaltel. — Téléph. Franklin 57-31 (3 lignes).

**NICE ALHAMBRA-HOTEL** dans  
son  
merv. parc, plein midi, à Cimiez.  
Le pl. g<sup>e</sup> confort. Pens. dep. 45 fr.  
150 ch. av. tél., 75 s. de b., W.C.

**NICE - HOTEL ATLANTIC**  
200 chambres à partir de 30 francs.  
GRAND GARAGE

**ÉDUCATION**

**BRILLANTMONT LAUSANNE (Suisse)**

INSTITUTION POUR JEUNES FILLES  
désirant bénéficier avantages  
école internationale et climat suisse.  
Langues, Arts, Musique, Cours commerciaux.

**ENSEIGNEMENT MÉNAGER :**  
Toutes branches activité féminine selon méthodes  
les plus modernes.

**TOUS SPORTS D'HIVER ET D'ÉTÉ**  
SITUATION UNIQUE  
Les plus hautes références : France,  
Angleterre, Etats-Unis.

**MOUVEMENT MARITIME**

**DÉPARTS PRÉVUS**

**NORD-AMÉRIQUE** — Paris (C. G. T.), 29 avril, du Havre pour New York. — Berengaria (C. W. S.), 29 avril, de Cherbourg pour New York. — Rex (I.), 29 avril, de Nice pour Gibraltar, New York. — Président Roosevelt (U. S. L.), 30 avril, du Havre pour New York. — Alavnia (C. W. S.), 30 avril, du Havre pour Québec, Montréal. — Hansa (H. A. L.), 1<sup>er</sup> mai, de Cherbourg pour New York. — Bremen (N. D. L.), 3 mai, de Cherbourg pour New York.

**NORD-AMÉRIQUE (CÔTE PACIFIQUE)** — San José (C. G. T.), 5 mai, du Havre, pour Cristobal, La Libertad, San José de Guatemala, Los Angeles, San Francisco.

**ANTILLES ET CENTRE-AMÉRIQUE** — Iberia (H. A. L.), 29 avril, de Cherbourg pour Santander, Gijon, La Corogne, Vigo, La Havane, Vera Cruz, Tampico. — Venezuela (K. N. S. M.), 2 mai, de Boulogne pour Madère, La Barbade, Trinidad, La Guaya, Puerto Cabello, Curaçao, Santa Marta, Puerto Colombia, Cartagena, Cristobal, Port Limon.

**SUD-AMÉRIQUE** — Cap Norte (H. S.), 26 avril, de Boulogne pour La Corogne, Villagarcia, Vigo, Lisbonne, Madère, Rio de Janeiro, Santos, Montevideo, Buenos Aires. — Anselme (B. L.), 28 avril, de Liverpool pour Leixoes, Lisbonne, Madère, Para, Manaos. — Almanzora (R. M.), 2 mai, de Cherbourg pour La Corogne, Vigo, Lisbonne, Madère, Saint-Vincent (Cap Vert), Pernambuco, Bahia, Rio de Janeiro, Santos, Montevideo, Buenos Aires.

**SUD-AMÉRIQUE (CÔTE PACIFIQUE)** — Orbita (P. S. N. C.), 2 mai, de La Rochelle-Pallice pour Santander, La Corogne, Vigo, Les Bermudes, Nassau, La Havane, Cristobal, Balboa, La Libertad, Païta, Callao, Mollendo, Arica, Iquique, Antofagasta, Valparaíso. — Bodegraven (K. N. S. M.), 5 mai, d'Amsterdam pour Curaçao, Cristobal, Buenaventura, Guayaquil, Païta, Pimentel, Salaverry, Callao, Mollendo, Arica, Antofagasta, Coquimbo, Valparaíso, San Antonio, Talcahuano, Corral. — Orazio (I.), 6 mai, de Marseille pour Barcelone, Funchal, Ténériffe, Trinidad, La Guaya, Puerto Colombia, Cristobal, La Libertad, Callao, Mollendo, Arica, Iquique, Tocilla, Antofagasta, Valparaíso.

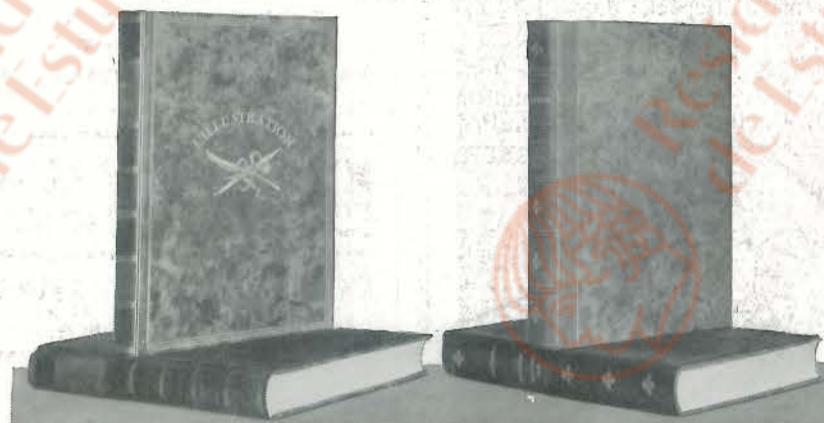
**CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE** — Tomboctou (C. F.), 28 avril, de Marseille pour Dakar, Bathurst, Conakry, Sierra Leone, Tabou, Sassandra, Grand Lahou, Port Bouet, Grand Bassam, Assinie, Côte de l'Or, Lomé, Cotonou, Rivières à huile, Douala, Guinée espagnole, Gabon, Congo. — Marrakech (C. G. T.), 28 avril, de Bor-

(Voir la suite page XXII.)

## Reliure des Collections de L'ILLUSTRATION

Les Ateliers de reliure de *L'Illustration* entreprennent la reliure des collections en grand format et celle des suppléments en demi-format. L'outillage et l'utilisation rationnelle du personnel ne permettant que le travail en série, les modèles ci-dessous seuls sont offerts à notre clientèle.

NOUVEAU FORMAT de *L'ILLUSTRATION* (29 × 38 1/2).



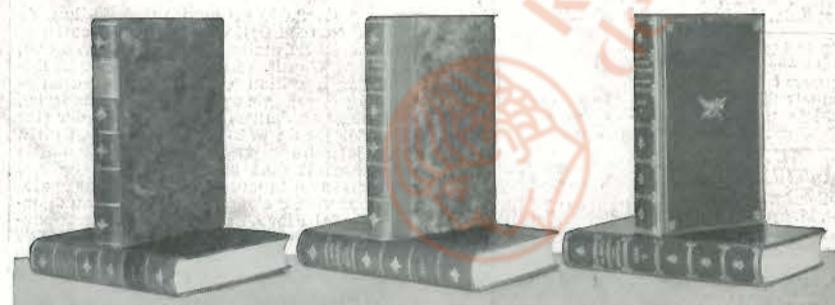
1. Reliure fantaisie à piqûre métallique. Dos toile marbrée et plats papier marbré marron, filets or, titres or sur fond bleu et rouge, tranches jaspées.

Prix : 22 francs  
le volume de 4 mois.

2. Reliure à couture fil et à dos arrondi. Plats papier marbré rouge et bistre, dos chagrin rouge, titres et motifs frappés or, filets à froid, tranches jaspées.

Prix : 40 francs  
le volume de 4 mois.

DEMI-FORMAT (21 × 30 1/2). — Les Suppléments de *L'ILLUSTRATION*.



1. Reliure fantaisie. Dos toile marbrée et plats papier marbré marron, filets or, titres or sur fond vert et rouge, tranches jaspées.

Prix : 24 fr. le volume.

2. Reliure demi-chagrin. Plats papier marbré rouge. Dos chagrin rouge. Titres, motifs et filets frappés or, tranches jaspées.

Prix : 30 fr. le volume.

3. Reliure grand luxe rappelant les reliures anciennes. Peau d'un seul morceau recouvrant dos et plats. Titres, motifs et filets frappés or sur le dos et les plats.

Prix : 55 fr. le volume.

Les prix ci-dessus s'entendent pour un volume de 500 pages maximum. Pour un nombre de pages supérieur, une majoration de 4 francs par volume sera appliquée.

Les fascicules de *L'Illustration*, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1930, c'est-à-dire en NOUVEAU FORMAT (29 × 38 1/2), ne peuvent être reliés que par 4 mois et dans la reliure n° 1, à 22 francs le volume, ou dans la reliure n° 2, à 40 francs le volume.

Les fascicules de *L'Illustration* antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 1930, ANCIEN FORMAT (31 × 42 1/2), ne peuvent être reliés que par 6 mois et selon les modèles précédemment annoncés : reliure n° 1, à 30 francs le volume; reliure n° 2, à 42 francs le volume.

Les fascicules de *L'Illustration* sont reliés dans l'ordre chronologique, les estampes à leur place de parution, sans annonces, mais avec la première page de couverture depuis qu'elle comporte une gravure.

Les Suppléments-Théâtre seront reliés dans leur ordre de parution, par semestre ou par année, au gré de l'acheteur, avec les pages de couverture.

Les Suppléments-Romans seront reliés par année soit en un volume, soit en deux, au gré de l'acheteur, avec, en tête de chaque roman, la page de couverture du premier fascicule.

Deux tables des matières, l'une des pièces de théâtre, l'autre des romans, arrêtées au 31 décembre 1935, ont été éditées au prix de 3 francs chacune. Elles pourront être fournies à part ou reliées à la fin des volumes des suppléments de 1935.

Si une liste de numéros manquants est jointe, on complétera la collection dans la mesure où ceux mentionnés existeront encore en magasin. Les numéros courants avec supplément seront facturés 4 fr. 50 ; les numéros courants sans supplément seront facturés 3 francs ; les numéros spéciaux, au prix marqué sur la couverture ; les hors-texte, 0 fr. 50 par unité.

Les fascicules devront être adressés, solidement emballés, au Service de reliure de *L'Illustration*, 13, rue Saint-Georges, aux frais de l'envoyeur.

Les volumes, une fois reliés, seront réexpédiés en caisse, les frais de port et d'emballage à la charge du client. Une caisse pour un volume sera comptée 5 francs.

Une caisse pour 2 à 4 volumes sera comptée 8 francs. Une caisse de 5 ou 6 volumes sera comptée 12 francs.

(Suite de la page XVI : Bibliographie.)  
violente ont éclaté dans diverses régions de l'Inde. En France, on ne connaît guère de cette histoire qu'un seul nom, celui de Gandhi, l'apôtre de la « désobéissance civile », mais ce n'est qu'un épisode dans une longue série de troubles et de difficultés de tout genre. Combien d'autres mériteraient de retenir l'attention de nos hommes d'Etat et même du grand public !

Pour aider à comprendre l'éénigme de l'Inde, il nous faut des guides initiés. Le général Mac Munn a occupé dans l'armée des Indes de hautes fonctions qui donnent à ses écrits l'autorité de l'expérience.

Résumant les nombreux travaux d'étruscologie parus au vingtième siècle, le professeur Nogara, directeur général des musées du Vatican, étudie sous ce titre : *les Etrusques et leur civilisation* (Edition française de M. T. Dromard-Mairat, 30 fr.), un complexe problème : celui de l'existence de l'antique Etrurie.

La grandeur et la prospérité d'une

nation disparue, son indiscutable puissance d'expansion durant quatre siècles ; la forte armature de sa constitution civile et familiale ; la richesse et l'intensité de sa vie religieuse ; l'empreinte profonde laissée dans les mers latines et sur les côtes tyrrhénienes par son agriculture, son industrie et son commerce ; son architecture, ses beaux-arts et les monuments de son culte, le mystère même de son épigraphie, tout concourt à faire revivre cette civilisation d'une vie intense et profonde, que les textes des auteurs grecs et latins comme la survivance des coutumes et des croyances ont liée intimement à la vie de la Rome des Césars. Dans ses lois, dans son art, dans son culte, dans l'organisation même de sa vie sociale, la grande cité latine parle encore de l'Etrurie disparue. Aucun problème de la civilisation étrusque n'est négligé par le professeur Nogara. Comme la définit sa préface, « cette étude est le résumé d'une permanente énigme, proposée à nouveau aux esprits modernes, celle du sphinx étrusque ».



Laboureur à la charrue (musée de la Villa Giulia).  
(Gravure extraite des *Etrusques et leur civilisation*.)

### MARINE

Dans *l'Enigme du Jutland* (Editions de la Nouvelle Revue critique ; prix : 24 fr.), sir Archibald Hurd, ancien chef de la section historique du Comité de défense impériale, et le vice-amiral Harper s'efforcent à dégager la vérité de la masse de documents qu'ils ont accumulés sur cette bataille dont les péripéties sont encore mystérieuses. Ils se sont appliqués consciencieusement à la découverte de la vérité ; si celle-ci ne leur est pas apparue lumineusement, ils l'ont entrevue fuyant sur les flots dans la fumée des canons. Leur sentence, forcément deductive, n'est pas sans appel, elle ne clôture pas l'enquête, elle apporte simplement des considérants extrêmement intéressants, dont peuvent faire utilement leur profit les historiens de la grande guerre. — R. LEST.

### LES NOUVEAUTÉS DE L'ÉCRAN

MARIE BASHKIRTSEFF

Le studio de l'Etoile projette actuellement un film viennois dont Marie Bashkirtseff est l'héroïne, et qui a pour sujet ses amours supposées avec Guy de Maupassant. Ce n'est pas aux lecteurs de *L'Illustration* qu'il est nécessaire de présenter cette poétique et émouvante figure, à laquelle Albéric Cahuet a consacré deux beaux livres : *Moussia* et *Moussia et ses amis*. Mais, précisément, ceux qui connaissent Marie Bashkirtseff s'étonneront sans doute de l'étrange aventure où elle est ici mêlée. Dans la réalité, Moussia, comme l'appelaient ses intimes, n'a jamais vu Maupassant. Ils ont seulement échangé quelques lettres, qui s'échelonnent sur quatre ou cinq mois, en 1884. Maupassant avait alors trente-quatre ans. Marie Bashkirtseff, de dix ans plus jeune, devait mourir bientôt après, emportée par la tuberculose. C'est elle qui avait écrit la première, comme elle l'avait fait pour Zola ou pour d'autres hommes célèbres. Maupassant avait l'habitude de ces lettres d'admiratrices, auxquelles il ne répondait

guère. Pourtant il fit une exception en faveur de cette inconnue qui se déclarait « charmante » et qui avait signé d'initiales, en donnant pour adresse la poste restante. Il lui écrivit de Cannes, où il était alors. Leur commerce épistolaire n'eut guère le ton de confidences sentimentales. Maupassant se méfiait, car il craignait une mystification, que Marie encourageait malicieusement en modifiant sans cesse sa signature. Maupassant n'aimait d'ailleurs pas perdre son temps avec les femmes. Il n'insista pas. Bientôt après, Marie mourut. Dans le film, Marie Bashkirtseff rencontre Maupassant à Ménilmontant, où elle est allée prendre des croquis et où la pègre des faubourgs a failli lui faire un mauvais parti. Il la sauve en l'emportant dans son cabriolet, mais ils se sont caché l'un à l'autre leur identité. Quand elle apprend qu'elle avait affaire au jeune et déjà illustre écrivain, le penchant qu'elle éprouve pour lui devient une passion profonde, qu'il partage d'ailleurs. Mais, par un propos imprudent de son médecin, qu'elle a surpris, Marie est informée que ses deux poumons sont pris, qu'elle est irrémédiablement perdue et qu'elle ne passera pas l'année. Alors, sous un prétexte, elle écarte son admirateur, qui recherche une consolation dans les cabarets nocturnes. C'est seulement à son lit de mort qu'elle le reverra, en lui révélant d'une voix agonisante la sublimité de son sacrifice. On nous a prévenus honnêtement que ce film n'avait rien d'historique et la causerie de M. Marcel Préost qui lui sert de préface excuse spirituellement les libertés prises par le réalisateur, H. Kostellitz, en invoquant l'exemple de Schiller qui, dans sa *Jeanne d'Arc*, fait épouser la Pucelle par Dunois, puis la fait périr sur le champ de bataille. A défaut d'exactitude, on pourra du moins demander à cette évocation cinématographique de nous restituer sous un jour véritable la physiognomie et l'âme de Marie Bashkirtseff. Mais on n'y retrouve guère l'impression que ses Mémoires ont laissé d'elle. Pas davantage le Paris de 1884, où se déroule l'action, n'est conforme à ce qu'il était (Voir la suite page XXII.)

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

La ligne : 38 francs.

S'adr. à MM. Goy, Pierrot &amp; Cie, 23, quai de l'Horloge, Paris.

Vente Palais Paris, le 6 mai 1936 à 14 h. :  
**PAVILLON** et dépendances sis à  
**NOGENT-SUR-MARNE (Seine)**

36, avenue de la Source. Cont<sup>2</sup> : 2.215 m<sup>2</sup> 74 env.  
 Libre. Mise à prix : 200.000 fr. à s'adresser  
 M<sup>me</sup> Mavré, avoué, 51, rue de Miromesnil ;  
 Gatté, syndic, 1, boulevard Saint-Michel, Paris.

**HOTEL PARTICULIER** Square du BOIS-de-BOULOGNE, 9  
 (Voie ouvrant 80, av. Foch) Vue directe sur le  
 Bois. Cont<sup>2</sup> : 254 m<sup>2</sup>. Libre de Location. Adjud<sup>me</sup> Ch. Not. Paris, 5 mai, 14 h. M. à pr. 580.000 fr.  
 S'adr. M<sup>me</sup> Jullien, not., 9, pl. des Petits-Pères.

**Hôtel particulier** 7, RUE MESNIL  
 Paris (16<sup>e</sup>)  
 LIBRE. 2 étages, ascens., écurie, garage. Cont<sup>2</sup> : 415 m<sup>2</sup>. M. à pr. 300.000 fr. Adjud<sup>me</sup> Ch. Not., 5 mai.  
 S'adr. aux not<sup>es</sup> M<sup>me</sup> Dufour, 15, b<sup>e</sup> Poissonnière, dépos. cah. charg. ; Thibierge et Gastaldi.

A adj. ét. M<sup>me</sup> Lacombe, not., à Melun, 6 mai, 14 h. 3/4  
 MAIS<sup>on</sup> ou **DAMMARIE-LES-LYS**, 500 m. gare  
 jard. à **DAMMARIE** Melun 14, av. Foch.  
 C<sup>2</sup> 600 m. Libre. M. à pr. 50.000 fr. Faculté trait.  
 av l'adj<sup>me</sup>. S'adr. aud<sup>me</sup> M<sup>me</sup> Lacombe, not., Tél. 50.

Vente au Palais à Paris, le 14 mai 1936, 14 h. :  
**TERRAIN** 19, 21, av. de la Reine et 17 bis,  
 rue Thiers, Contenance : 2.291 m<sup>2</sup> env. Mise  
 à prix : 291.667 fr. S'adr. M<sup>me</sup> Mavré, avoué,  
 51, rue de Miromesnil à Paris ; Plaignaud,  
 Bourgoin et Rougeot, avoués à Paris.

Vente Palais Justice Paris, le 29 avril 1936  
 à **TERRAIN** à démolir, sis à  
**NEUILLY-SUR-SEINE (Seine)**

lieudit " Saint-James " 92, r. de Longchamp.  
 Cont<sup>2</sup> : 1.228 m<sup>2</sup> env. M. à pr. 100.000 fr. S'adr.  
 M<sup>me</sup> Paul Bazille, av., 241, r. du F-S-Honoré ;  
 Germain, syndic, 7, r. Christine, et sur lieux.

Vente Palais Paris, 30 avril 1936 à 14 h. :  
**IMMEUBLE A LA GARENNE**

**COLOMBES (Seine)** 37, rue Voltaire, 37  
 MISE A PRIX : 700.000 fr.  
 S'adr. à M<sup>me</sup> Lermoyez, avoué, 69, r. St-Anne ;  
 Danet, Lecroart, Gaston Lot et Plaignaud,  
 avoués ; Thorhauer, administratif, judiciaire,  
 8, rue Monsieur-le-Prince, à Paris.

(Suite de la page XXI : les nouveautés de l'écran.)

à l'époque. En particulier, l'épisode de Ménilmontant est tout à fait absurde, avec sa population d'apaches et de tire-laine. Les deux interprètes principaux sont Hans Jaray, qui fut le Schubert de la *Symphonie inachevée*, mais dont le rôle est bien effacé, et Lili Darvas, qui est une grande actrice viennoise. Elle fait preuve incontestablement de beaucoup de finesse dans son jeu. Mais sa robustesse physique contraste malencontreusement avec l'image attendue d'une jeune fille phisique, portant déjà le sceau de la mort. — R. B.

## LES ÉPÉES DE L'INSTITUT

On peut composer une suite d'images artistiques périodiquement renouvelées avec les photographies d'épées d'académicien. Celle de M. Albert Buisson, récemment élu à l'Académie des sciences morales et politiques dans la section de législation, est l'œuvre de l'orfèvre Auger. Comme M. Albert Buisson fut président au tribunal du commerce, le symbole figure une « justice » siégeant, une main appuyée sur les tables de la loi et l'autre posée sur un glaive. Cette épée fut remise le 26 mars dernier à M. Albert Buisson au début de l'assemblée générale du tribunal de commerce de la Seine.

Dans son allocution, le président Piketty, après avoir rappelé la grande carrière de magistrat consulaire du nouvel



L'épée  
 de M. Albert Buisson.  
 (M. Auger, orfèvre.)

**SUISSE FRANÇAISE** : Pour achat villas, propriétés, immeubles de rapport, s'adr. **GALLAND & Cie** 3, pl. St-François, LAUSANNE.

**DE LA BESNARDIÈRE, à TOURS (1.-et-L.)**  
**SPÉCIALISTE des IMMEUBLES RURAUX**  
 vend grands domaines, fermes et châteaux dans le Centre et l'Ouest de la France.

Tr. jol. propriété agr. indép., 40 km. sud Paris, 14 ha., habitat, meubl., comm., garages, parf<sup>me</sup> état, pare, verg., potag., chasse gib. terre et eau, 1.000 m. riv. poiss. 850.000 f. Ecr. case 257, Stop, gare St-Lazare, Paris.

PROPRIÉTÉ A VENDRE  
 entièrement meublée ou non,

dans parc de 3.000 m<sup>2</sup> environ, à 25 km. de Paris, sur route d'Orléans à Corbeil, comprenant : très belle maison de maîtres avec eau, gaz, électrique, chauff. central et téléphone. Dépendances : pavillon de gardiens et domestiques (5 pièces), garage, buanderie moderne, chenil, grand poulailler, pigeonnier, clapier (fer et ciment), jardin potager et fruitier en plein rapport, jardin anglais avec grande pergola, le tout en parfait état sous tous les rapports. Conditions avantageuses. Facilités de paiement. Pour visiter s'adresser sur place aux gardiens, « Castel Flor », av. Marthe, Morsang-sur-Orge (S.-et-O.), ou écrire à M. H. PREVOT, 35, rue Cronstadt, Paris. Téléph. : Vaugirard 13-17.

L'UNIQUE SPÉCIALITÉ contre :  
**CHUTE des CHEVEUX**  
 PELLICULES, PELADES, DÉMANGEAISONS  
 c'est sans contredit la  
**DE PHILOCOME DU GRANDCLÉMENT**  
 Repousser inespérée après la 3<sup>e</sup> friction !  
 Fc<sup>2</sup>mandat de 10 fr. 50 ou C<sup>2</sup>re R<sup>1</sup> de 12 fr. 50  
 Etranger le pot. Rd<sup>1</sup> 13 fr. 50  
 C<sup>2</sup> P. 92-48 Lyon - Dépôt<sup>1</sup> les P<sup>1</sup>es Adr. commandes :  
 Lab. GRANDCLÉMENT à ORGELET (Jura) France

**VIEILLE CURE**  
 LA GLOIRE DES GRANDES LIQUEURS FRANÇAISES  
 Gourmets et fines bouches de partout demandez la partout.  
 SIEGE SOCIAL : CENON - BORDEAUX - GIRONDE

Apprenez la reliure  
 chez vous!

Apprenez à exécuter toutes reliures chez vous, grâce aux cours par correspondance et au matériel spécial de l'INSTITUT ARTISANAL DE RELIURE.

Demandez la belle brochure N. 4 envoyée gratuitement, 28, Boulevard Poissonnière, PARIS.



## MOUVEMENT MARITIME (suite)

deaux pour Casablanca. — **Jamaïque** (C. R.), 29 avril, de Bordeaux pour Ténériffe, Dakar, Conakry, Tabou, Port Bouet, Lomé, Cotonou, Souellaba, Libreville, Port Gentil, Pointe-Noire. — **Maréchal-Lyautey** (C. P.), 29 avril, de Marseille pour Tanger, Casablanca, Las Palmas, Dakar. — **Banfora** (Cyp. F.), 5 mai, de Marseille pour Alger, Casablanca, Dakar, Conakry, Sierra Leone, Sassandra, Port Bouet, Accra, Côte de l'Or, Lomé, Cotonou, Douala.

**AFRIQUE DU SUD**. — **Duilio** (L.), 29 avril, de Marseille pour Gibraltar, Dakar, Cape-town, Port Elisabeth, Durban, East London. — **Winchester Castle** (U. C. L.), 1<sup>er</sup> mai, de Southampton pour Madère, Capetown, Port Elisabeth, East London, Natal.

**LEVANT**. — **Lamartine** (M. M.), 27 avril, de Marseille pour Naples, Le Pirée, Istanbul, Rhodes, Beyrouth, Tripoli, Izmir. — **Mariette Pacha** (M. M.), 1<sup>er</sup> mai, de Marseille pour Alexandrie, Caïffa, Beyrouth, Jaffa.

**OcéAN INDien**. — **Ville de Metz** (C. H. P.) 29 avril, de Marseille pour Port Saïd, Suez, Djibouti, Majunga, Nossi Bé, Diego Suarez, Tamatave, Mananjary, Manakara, La Réunion, Fort Dauphin, Farafangana.

**INDE**. — **Australia** (B. L.), 9 mai, de Londres, pour Port Saïd, Colombo, Madras, Calcutta.

**INDOCHINE**. — **Baloeran** (R. L.), 1<sup>er</sup> mai, de Marseille pour Port Saïd, Colombo, Belawan, Singapour, Batavia. — **Cheshire** (Bib. L.), 2 mai, de Marseille pour Port Saïd, Port Soudan, Colombo, Rangoun.

**CHINE ET JAPON**. — **D'Artagnan** (M. M.), 1<sup>er</sup> mai, de Marseille pour Port Saïd, Djibouti, Colombo, Singapour, Saïgon Hong Kong, Changhaï, Kobé. — **Rawapindî** (P. O.), 1<sup>er</sup> mai, de Marseille pour Malte, Port Saïd, Colombo, Penang, Singapour, Hong Kong, Changhaï, Kobé, Yokohama.

**OcéANIE**. — **Otranto** (O. L.), 1<sup>er</sup> mai, de Toulon pour Naples, Port Saïd, Aden, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney, Brisbane.

25<sup>e</sup> partie du championnat du monde, jouée à Amsterdam les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 1935.

Blancs : Alékhine.

Noirs : Euwe

1. d2-d4, d7-d5. — 2. c2-c4, g7-g6. — 3. Cg1-f3, Cg8-f6. — 4. Cb1-c3, é7-é6. — 5. Fc1-g5, Cb8-d7 (1). — 6. é2-é3, Dd8-a5. — 7. c4×d5, Cf6×d5. — 8. Dd1-d2, Cd7-b6 (2). — 9. Ff1-d3 (3).

**Commentaires** : (1) Je n'aurais pas été étonné si Euwe avait choisi la défense Cambridge-Spring à un stade très antérieur du match. Je m'attendais même à la lui voir adopter en suivant la ligne de jeu inaugurée par son huitième coup. Et je m'étais tracé le plan suivant : « Si Euwe choisit cette défense au début du match, je répondrai simplement par 7. Cd2. J'aurai alors le temps d'étudier les conséquences de 7. c4×d5, et de le jouer peut-être ultérieurement. » Mais le fait qu'Euwe adopta cette défense vers la fin du match me força à changer mon plan en me plaçant devant le dilemme : ou jouer 7. c4×d5 suivi de Dd2, ou courir le danger de perdre à jamais une occasion favorable. — (2) Ainsi joua Euwe dans sa partie contre Löwenfisch (tournoi de Leningrad, août 1934). Mais Euwe en commentant cette partie avait commis une lourde faute d'analyse que mon but était d'exploiter. — (3) Ce coup, qui fut condamné si sévèrement par les commentateurs, fut le résultat d'un long et fatigant travail devant l'échiquier. La partie Löwenfisch-Euwe continua ainsi : 9. Tc1, C×c3. — 10. b2×c3, Cd5. — 11. Rd1? Euwe, dans ses commentaires, proposa 11. Fc4 comme autre possibilité, et c'est ce coup que je voulais jouer. En effet, Euwe donnait la suite incorrecte : 11. ... C×c3. — 12. 00, Fb4. — 13. Pa3, D×a3. — 14. Ta1, Cé4 et les noirs gagnent (??). Mais Euwe se trompait et la vérité est que les blancs auraient gagné : 15. Dé2, Dc3 (ou 15... C×g5. — 16. C×g5, Dc3. — 17. Cé4!). — 16. Tf1-c1, C×g5. — 17. C×g5, Dd2. — 18. Df3, Pf5. — 19. C×é6.

— Mais — désagréable surprise ! — je remarquai soudain qu'au lieu de 12... Fb4 les noirs pouvaient jouer le bien meilleur coup intermédiaire 12... b7-b5!, qui eût consolidé le cavalier noir sur g3 et laissé les blancs avec des chances d'attaque peu claires en échange du pion sacrifié. Je ne pouvais raisonnablement espérer qu'Euwe ne trouverait pas devant l'échiquier ce coup qui lui avait échappé dans ses analyses. C'est pourquoi je me décidai à jouer 9. Ff1-d3 qui, comme nous le verrons, maintient toujours pour moi la possibilité de faire partie nulle.

Nous ont adressé les solutions des 41, 44, 46, 47, 48, 49 et 50 : H. Col (Brioude) ; des 42, 45 : André Perret (Paris) ; des 46, 47, 49, 50 : Stavros G. Androussos (Athènes) ; des 46, 47, 48, 49 : A. Mansard (Sannois) ; des 46, 48, 49 : A. Rech (Paris).

ANDRÉ CHÉRON.

## LA MADELON DES COMBATTANTS

Les anciens combattants se réunissaient ces jours derniers au palais de la Mutualité, à Paris, afin d'élire — heureuse initiative due au directeur du *Journal des mutilés et combattants*, André Linville — une Madelon. Après un banquet où l'éloquence fut réduite à la portion congrue, on vit, au cours d'un concert très électique, défilier les soixante concurrentes élues par les diverses associations. Après un numéro particulièrement goûteux, « la Fine Escouade », monté par d'authentiques poilus, un jury composé d'artistes et d'hommes de lettres procéda à l'élection en choisissant à l'unanimité M<sup>me</sup> Lucienne Fromentin, blonde charmante, encadrée de deux demoiselles d'honneur brunes.

M<sup>me</sup> Lucienne Fromentin,  
 la "Madelon" 1936.



en cocktail



après les repas

DOM



le meilleur digestif

à la glace pilée



CIGARETTES

**BALTO**RÉGIE FRANÇAISE  
CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENTPOUR  
TOUTES  
IMPRESSIONSCOMMERCIALES  
INDUSTRIELLES  
PUBLICITAIRES

LA MAISON RAPIDE

8, Rue Drouot

PARIS - 9<sup>e</sup>

est à votre entière disposition

LES VERRES PONCTUELS

**STIGMAL**

CORRIGENT ET PROTÈGENT PARFAITEMENT LA VUE

LA SOCIÉTÉ DES LUNETIERS NE VEND PAS AUX PARTICULIERS, mais on trouve ses très nombreux modèles de faces-à-main, pince-nez ou lunettes, ainsi que ses verres, notamment les STIGMAL à images ponctuelles, les DIACHROM à double foyer, DANS LES BONNES MAISONS D'OPTIQUE DU MONDE ENTIER.

Demandez la notice gratuite : 6, rue Pastourelle — PARIS (III<sup>e</sup>)

UN CANDIDAT FANTAISISTE ou LE MUET TROP BAVARD, par Cami.



Ce n'est pas courant, je pense,  
Un candidat député  
Etais muet de naissance,  
A ce que l'on m'a conté.  
En séance électorale  
Pour parler au populo  
Il eut l'idée géniale  
De se servir d'un phono !



Le muet faisait les gestes,  
Le phono parlait pour lui.  
Voici son discours du reste :  
• Chers électeurs, aujourd'hui,  
• Si je brigue vos suffrages,  
• C'est — je le dis haut et court —  
• Que je hais les bavardages,  
• Ainsi que les vains discours !



• Citoyens, par votre vote,  
• En m'élisant, montrez bien  
• Qu'il faut cesser les parolles  
• Qui ne nous mènent à rien !  
• Idéal parlementaire,  
• Mon programme est en trois points:  
• Penser, agir et me taire !  
• Et je n'y faillirai point !

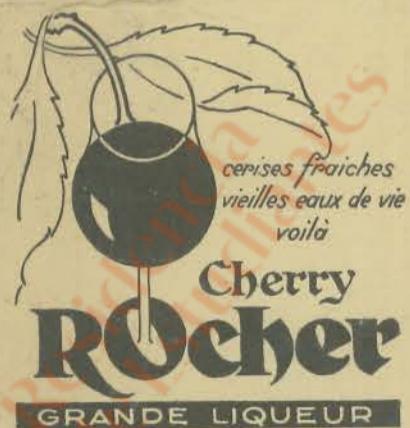


Poursuivant sa conférence,  
Mettant des disques toujours,  
Le muet plein d'éloquence  
Gesticulait son discours.  
Le public perdait patience  
Et le phono-racoleur  
Criait : « Vive le silence !  
• Votez pour l'antiparleur ! »



Mais un titi lui crie : « Puisque  
• T'es un phono-à-bobards,  
• Tu pourrais changer de disque !  
• Passe la main, hé ! bavard,  
• Tu nous en mets plein l'oreille,  
• Tu salives sans arrêt !  
• Qu'est-c' que ça serait, ma vieille,  
• Si tu n'étais pas muet ! »

Tous droits de reproduction réservés pour le texte et les dessins.

**BÈGUES**Ecr. à L'INSTITUT DES BÈGUES  
Fondé en 1885.  
142, Bd Longchamp, Marseille.

L'Administrateur général : JEAN BASCHET.



Par correspondance

Apprenez à parler

**l'Anglais, l'Espagnol**

sans professeur

Grâce à la MÉTHODE

**“ BERLITZ CHEZ SOI ”**

Demandez notice franco à

l'ÉCOLE BERLITZ, 31, b<sup>d</sup> des Italiens (Palais Berlitz), PARIS

EXPOSITION INT.  
DE ARTS DÉCO-  
RATIFS PARIS 1925  
GRAND PRIX  
**BILLARDS**  
13, Rue de l'Entrepot  
PARIS (République)  
JEUX DE SOCIÉTÉ  
**BATAILLE**



Imprimerie de L'ILLUSTRATION, 153, route de Saint-Denis, à Bobigny, Seine. — PRINTED IN FRANCE.

L'Imprimeur-Gérant : EMILE ACHARD.



avec une  
**RENAULT**